



**HAL**  
open science

## Narbonne Aude. Résidence Le Palais, boulevard du Général de Gaulle. Rapport d'opération de fouille

Marie-Elise Gardel, Jean-François Modat, Dominique Moulis, Corinne Sanchez

### ► To cite this version:

Marie-Elise Gardel, Jean-François Modat, Dominique Moulis, Corinne Sanchez. Narbonne Aude. Résidence Le Palais, boulevard du Général de Gaulle. Rapport d'opération de fouille. Amicale laïque de Carcassonne. 2009. hal-03910129

**HAL Id: hal-03910129**

**<https://hal.science/hal-03910129>**

Submitted on 21 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Narbonne (Aude) Résidence Le Palais Boulevard du Général de Gaulle



## Fouille archéologique préventive

Document Final de Synthèse  
Septembre 2009



Marie-Elise Gardel

avec la participation de :

Jean-François Modat  
Dominique Moulis  
Corinne Sanchez



**Amicale Laïque de Carcassonne**  
87, rue de Verdun 11000 Carcassonne

Agréée opérateur d'Archéologie Préventive

(arrêté NOR : MCCL0500876A du 24 novembre 2005)

☎ 04 68 25 24 74 📠 04 68 71 65 26

[alcarcassonne@free.fr](mailto:alcarcassonne@free.fr)

## SOMMAIRE

<b>Fiche signalétique</b> .....	p. 3
<b>Notice scientifique</b> .....	p. 5
<b>1. Introduction, intérêt scientifique de l'opération</b> .....	p. 6
<b>2. Bilan des connaissances</b> .....	p. 8
2.1. Localisation .....	p. 8
2.2. Le contexte historique .....	p. 10
2.3. Historique des recherches.....	p. 14
<b>3. Résultats de l'opération</b> .....	p. 16
3.1. Le tunnel voûté et son accès (secteur 3).....	p. 18
3.2. Les remblais et les niveaux modernes et contemporains .....	p. 27
3.3. La courtine orientale (secteurs 5 et 6) .....	p. 33
3.4. Les niveaux antiques (secteur 1).....	p. 40
3.5. Le mobilier .....	p. 47
<b>4. Conclusion</b> .....	p. 65
Phasage chronologique.....	p. 67
<b>5. Bibliographie</b> .....	p. 68
<b>ANNEXE 1</b> : Archives de Narbonne, document GG 93 (paroisses) ; Notre-Dame de la Major et bastion Saint-François, novembre 1744.....	p. 72
<b>ANNEXE 2</b> : Liste des unités stratigraphiques par secteur et nivellement NGF.....	p. 75
<b>ANNEXE 3</b> : Diagrammes stratigraphiques .....	p. 85
<b>ANNEXE 4</b> : Principales données altimétriques : .....	p. 91
<b>ANNEXE 5</b> : Inventaire du mobilier céramique (C. Sanchez).....	p. 92
<b>ANNEXE 6</b> : Inventaire et crédits des illustrations .....	p. 96
<b>ANNEXE 7</b> : Documents administratifs .....	p. 100

Fouille archéologique préventive 2007  
Fiche signalétique

**Département :** Aude

**Commune :** Narbonne

**Lieu-dit :** Boulevard Général de Gaulle

**Cadastre :** 2006

**Parcelles :** Section AB 101, 102, 108, 306, 307, 308, 309.

**Coordonnées Lambert III :** X : 654,630 à 654,690. Y : 3098,620 à 3098,670 ; Z : 12,50 NGF.

**Dates de l'intervention :** 17 septembre au 17 octobre 2007.

**Arrêté n°:** 07/160-7006 du 4 mai 2007.

**Responsable de l'opération :** Marie-Elise GARDEL

**Opérateur :** Amicale Laïque de Carcassonne

**Maître d'ouvrage :** SM Promotion. ZAC de Bonne Source, 11103 Narbonne Cedex.

**Motif :** Fouille archéologique préventive

**Nature du projet immobilier :** Construction d'un parking souterrain.

**Maître d'ouvrage des travaux :** La Société du Palais, ZAC Bonne Source - Avenue de la Mer – BP 531 – 11105 NARBONNE Cedex.

**Nature du gisement :** Occupation antique (habitat ?), fortifications modernes.

**Secteurs concernés par l'opération :** Deux zones prévues pour la 1<sup>ère</sup> tranche de l'opération, le long du Boulevard du G<sup>al</sup> de Gaulle.

**Superficie fouillée :** 267 m<sup>2</sup>.

**Lieu de dépôt du mobilier archéologique :** Dépôt de Sainte-Rose, Narbonne.

**Mots-clés :** Narbonne, Epoque moderne, fortification moderne, bastion, rempart, contreforts, tunnel, courtine, Antiquité tardive, enduits, frise d'armes, mausolée.

## **Composition de l'équipe :**

L'équipe scientifique était constituée sur le terrain durant la première phase de travaux par :

- le responsable d'opération
- un responsable de secteur,
- deux techniciens de fouille.

Le plan d'ensemble, le calage NGF et Lambert III ont été réalisés par le cabinet de géomètre M. Brès, pris en charge par l'aménageur, les coupes et les relevés de détail par l'équipe de fouilles.

## **Encadrement scientifique :**

\* **Marie-Elise Gardel** : responsable d'opération. Archéologue médiéviste, directrice de l'Amicale Laïque de Carcassonne. Expérience de la direction de fouilles urbaines antique, médiévale et moderne (Narbonne, Carcassonne).

\* **Annick Despratx** : responsable de secteur. Archéologue, Amicale Laïque de Carcassonne. Expérience de la fouille archéologique programmée et préventive en tant que Responsable de secteur (Narbonne, Lastours).

## **Techniciens de fouille :**

- \* Romain Wiss
- \* Sylvain Durand

## **Collaborateurs scientifiques :**

\* **Dominique Moulis**, archéologue, Service Culture de la ville de Narbonne. Etude historique.

\* **Raymond Sabrié**, Responsable du G.R.A.N. Spécialiste des enduits peints de Narbonne.

\* **Corinne Sanchez**, Chercheur au CNRS UMR 5607 Bordeaux III. Etude du mobilier céramique.

## **Topographie :**

\* Cabinet de géomètre **J.-P. Brès**, Narbonne.

\* **Frédéric Loppe**, docteur en archéologie, spécialiste de l'archéologie du bâti, Amicale Laïque de Carcassonne.

## **Post-fouille et DFS :**

Marie-Elise Gardel  
Annick Despratx  
Jean-François Modat

## **Remerciements :**

Nous tenons à remercier M. Le Maire et le Service Culturel de la Ville de Narbonne (Mme M. Sirventon), pour leur soutien matériel et technique et la mise à disposition de deux archéologues, MM. E. Dellong et D. Moulis.

Nous tenons également à remercier le SRA Languedoc Roussillon, pour le suivi de l'opération (Mme D. Orssaud).

## Notice scientifique

Préalablement au projet de construction d'un immeuble avec parking le long du Boulevard du G<sup>al</sup> de Gaulle et faisant suite à un diagnostic positif réalisé par l'Inrap en 2006, une fouille archéologique préventive a été effectuée en 2007 sur ce terrain par l'Amicale Laïque de Carcassonne.

Cette fouille avait donc pour mission d'interpréter avec plus de précision les espaces concernés, probablement compris entre l'enceinte du Bas-Empire et celle du XVI<sup>e</sup> siècle, permettant ainsi d'étudier un secteur fortifié de la ville et d'enrichir la connaissance de ce quartier depuis l'Antiquité.

La fouille extensive a porté sur deux points de l'emprise du projet, sur une surface totale de 267 m<sup>2</sup>. Des vestiges d'occupation de l'Antiquité tardive, perturbés par les constructions de l'Epoque moderne, ont pu être mis au jour et étudiés. Cependant, la principale recherche a porté sur la fortification urbaine du XVI<sup>e</sup> siècle.

Principale découverte de cette opération, le tunnel d'accès au bastion Saint-François, constitue un élément bâti très important pour la connaissance des fortifications urbaines du XVI<sup>e</sup> siècle. Il a été mis au jour sur 7,70 m de long et mesure 4,40 m de largeur maximum. A l'intérieur, la largeur du passage voûté est de 3 m maximum sur 2,30 m de haut.

La fouille de l'intérieur de l'édifice nous a permis d'observer la construction de la voûte et de repérer le niveau de circulation qui se trouve à 8,72 m NGF. Ce sol d'occupation scelle la tranchée de fondation de cette structure creusée dans des occupations antiques. Lors de son abandon, le tunnel s'est peu à peu remblayé servant parfois de refuge, puis de dépotoir aux abattoirs du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne la grande quantité de mâchoires de porc trouvées dans son comblement. Puis il a été recouvert par des remblais lors du déclassement et de la démolition des remparts au XIX<sup>e</sup> siècle.

La zone de fouille située au nord du terrain a, quant à elle, livré une partie de la courtine orientale de la fortification du XVI<sup>e</sup> siècle sur une longueur de 11 mètres. La face interne de cette fortification a pu être observée. Il s'agit d'une construction soignée en pierres de remploi en grand appareil, comportant deux éléments sculptés issus très probablement de mausolées antiques. Il est possible que certaines de ces pierres aient déjà été remployées une première fois dans l'enceinte du Bas-Empire, vraisemblablement très proche, d'où ils auraient été extraits au XVI<sup>e</sup> siècle pour la construction de la fortification. Cette fouille a notamment révélé que les éléments lapidaires sculptés, dont l'un provient d'une frise d'armes, n'étaient donc pas réservés au seul parement extérieur, mais que certains étaient aussi remployés dans une partie probablement enterrée du parement intérieur.

La découverte de trois contreforts dans le secteur nord et de deux autres dans la partie sud près du tunnel voûté a permis également de connaître leur rythme (de 4 m environ) et leur morphologie. Il est probable que ces contreforts, dont l'un est engagé dans le tunnel voûté, sont antérieurs à cet édifice.

On peut donc considérer que les structures découvertes ont été globalement construites aux dates connues pour ce chantier : 1525-1535, ce qui fait de la partie du rempart concernant le bastion Saint-François l'une des fortifications bastionnées les plus précoces de notre pays.

Par ailleurs, des niveaux et des structures antiques endommagés par le creusement et la construction du tunnel au XVI<sup>e</sup> siècle sont apparus au sud de cet édifice et le mobilier a révélé des occupations de l'Antiquité tardive allant du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit notamment de deux murs arasés dont l'un est nettement recoupé par le mur sud du tunnel voûté. En observant les couches de démolition, on constate que ces bâtiments étaient construits en matériaux légers ou périssables (bois, adobe, canisses et enduits à la chaux).

Ces bâtiments se trouvaient probablement hors du périmètre fortifié du Bas-Empire (III<sup>e</sup> siècle). Présentant des traces de combustion, ils pourraient avoir été incendiés lors de troubles survenus au début du VI<sup>e</sup> siècle, parce qu'ils étaient hors les murs.

# 1. Introduction

## Intérêt scientifique de l'opération de fouille

En novembre 2006, un diagnostic archéologique dirigé par Maxime Guillaume<sup>1</sup> (Inrap) a été effectué préalablement au projet de construction d'un immeuble avec parking le long du Boulevard du G<sup>al</sup> de Gaulle, en face de la nouvelle Cité Judiciaire.

Situé à la fois dans l'emprise de la ville du Haut-Empire, dans le périmètre probable du rempart du Bas-Empire et du Moyen Âge et de la fortification du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment du bastion Saint-François, le diagnostic a livré de nombreux vestiges s'étendant de l'Epoque césarienne à l'Epoque contemporaine.

Le diagnostic de l'Inrap consistait en cinq tranchées ou sondages de superficies et de profondeurs variées et répartis sur l'ensemble du terrain. Le sondage 1, situé au sud-est, a permis de localiser l'entrée d'un tunnel voûté dont l'autre extrémité avait été aperçue en 2004. Le sondage 2 a permis d'observer une importante épaisseur de remblais modernes et contemporains jusqu'à une profondeur de 6,50 m. Au sud-ouest du terrain, le sondage 3 a également livré une succession de remblais du XIX<sup>e</sup> siècle, sur d'autres remblais argilo-limoneux contenant du mobilier antique. Le sondage 4, immédiatement au nord du sondage 3 a, quant à lui, livré à la cote 7,15 m NGF un tronçon de mur semi-circulaire et un mur contigu de forte épaisseur, qui ont été interprétés, entre autres hypothèses, comme pouvant participer à l'enceinte du Bas-Empire. Au nord du terrain, le sondage 5, a fourni les résultats les plus intéressants : à la cote 6,97 m NGF, sont apparus les vestiges d'une pièce à hypocauste, scellée par un remblai de démolition contenant nombre de tubulures et d'enduits peints d'une rare qualité. Un deuxième état fait apparaître des murs et un bassin en *opus spicatum* daté des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Lui succède un sol en *opus sectile* (7,32 m NGF), dont il ne reste que le mortier de scellement (II<sup>e</sup> siècle). Enfin, à 7,97 m NGF, ces structures sont recouvertes par des remblais tardifs perturbés par un creusement médiéval.

Ces sondages ont permis de constater que l'emprise du projet est située dans une zone de la ville fortement perturbée par les fortifications successives. La fouille qui suit le diagnostic a donc eu pour mission d'interpréter avec plus de précision ces espaces, probablement compris entre l'enceinte du Bas-Empire et celle du XVI<sup>e</sup> siècle.

Etant donné l'importance et l'intérêt de ces découvertes, une fouille portant sur 375 m<sup>2</sup> et répartie en deux tranches avait été initialement prescrite. La première concernait les éléments d'Epoque moderne observés lors du diagnostic (fortifications et tunnel voûté en lien avec le bastion Saint-François), objet de ce rapport. La deuxième tranche devait porter sur la zone qui avait fourni des vestiges préaugustéens, période encore peu documentée sur Narbonne. Mais elle n'a pu être menée à bien, malgré l'intérêt archéologique majeur qui avait été détecté par les auteurs du rapport du diagnostic qui évoquaient un « enjeu archéologique trop important pour qu'on laisse passer une telle opportunité ». En effet, les mesures de sécurité trop coûteuses<sup>2</sup>, préconisées en raison de la profondeur de ces derniers vestiges, (4,80 m à 6 m par rapport à la surface actuelle) ont entraîné une modification du projet architectural qui, n'atteignant plus les couches profondes, ne nécessite plus la réalisation de la deuxième tranche de fouilles.

La réalisation de la première tranche a, malgré tout, permis d'étudier un secteur de la ville et d'enrichir la connaissance de ce quartier depuis l'Antiquité. La fouille extensive a porté sur

---

<sup>1</sup> **Guillaume 2006** : Guillaume (M.) et al., *Immeuble Bd général de Gaulle à Narbonne (Aude). Nouvelles données sur la ville césarienne*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2006.

<sup>2</sup> Pose de berlinoises sur la superficie de la fouille située au nord du terrain.

deux points de l'emprise du projet, sur une surface totale de 267 m<sup>2</sup>. Des vestiges d'occupation de l'Antiquité tardive, perturbés par les constructions de l'Epoque moderne, ont pu être mis au jour et étudiés. Cependant, la principale recherche a porté sur la fortification urbaine du XVI<sup>e</sup> siècle. La fouille a permis d'améliorer la connaissance de ce type de structure, qui n'était perceptible que par les archives, et partant, de la ville de Narbonne à cette époque.



## 2. Bilan des connaissances

### 2.1. Localisation

La fouille se situe à Narbonne-ville, partie est. Elle est comprise dans un îlot situé face au nouveau Palais de Justice, entre le boulevard du général de Gaulle à l'est, la rue du docteur Roux au sud et la rue Garibaldi au nord (fig. 1).

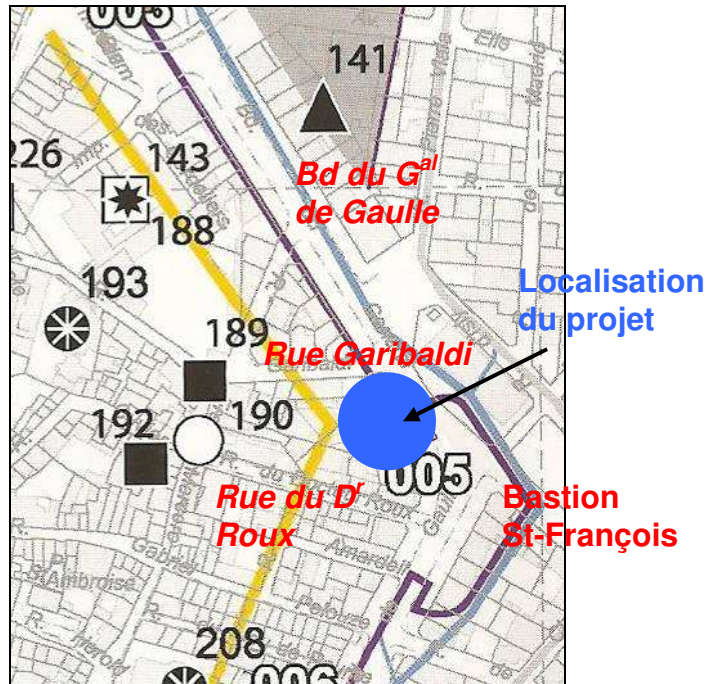


Fig. 1 : Localisation des parcelles fouillées

(fond de carte : Narbonne et le Narbonnais 11/1, E. Dellong *et al.* Carte archéologique de la Gaule, p. 705).

A Narbonne, comme pour de nombreuses villes de l'Empire, il n'y a pas de preuve d'une enceinte avant la fin du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Or, le tracé de cette enceinte du Bas-Empire reste majoritairement hypothétique, car les seuls vestiges en élévation sont situés au sud-ouest de la Cité, au centre de la ville actuelle, intégrés au Palais des Archevêques. Des essais de restitution ont été proposés à plusieurs reprises, notamment dans la Carte Archéologique de la Gaule<sup>3</sup>.

Au Moyen Âge, malgré un ordre de démantèlement émanant en 1214 de l'autorité royale, durant la Croisade contre les Albigeois, l'enceinte du Bas-Empire est encore décrite en 1494 comme « faite d'un tel entassement de pierres de taille, que l'on croirait voir le théâtre de Vérone en Italie »<sup>4</sup>.

Mais, fin XV<sup>e</sup> – début XVI<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Louis XII et surtout celui de François 1<sup>er</sup>, Narbonne, devenue ville royale, acquiert le statut de Ville Frontière<sup>5</sup>. Ce qu'il reste de l'enceinte antique et de quelques monuments publics ou mausolées est en majeure partie récupéré pour construire une enceinte bastionnée incluant la Cité et le Bourg, selon un périmètre élargi par rapport aux fortifications précédentes (fig. 1bis).

A priori, suite aux différentes hypothèses de tracé émises quant à ces deux périmètres fortifiés, on peut considérer que l'emprise des travaux se trouve entre les deux fortifications (fig. 1ter).

<sup>3</sup> *Op. cit.*, encart p. 705.

<sup>4</sup> Guillaume (M.), rapport de diagnostic p. 15.

<sup>5</sup> Comme Bayonne, Narbonne protège la France des menaces de l'Espagne rendue très puissante par la Reconquête et la conquête du Nouveau Monde.

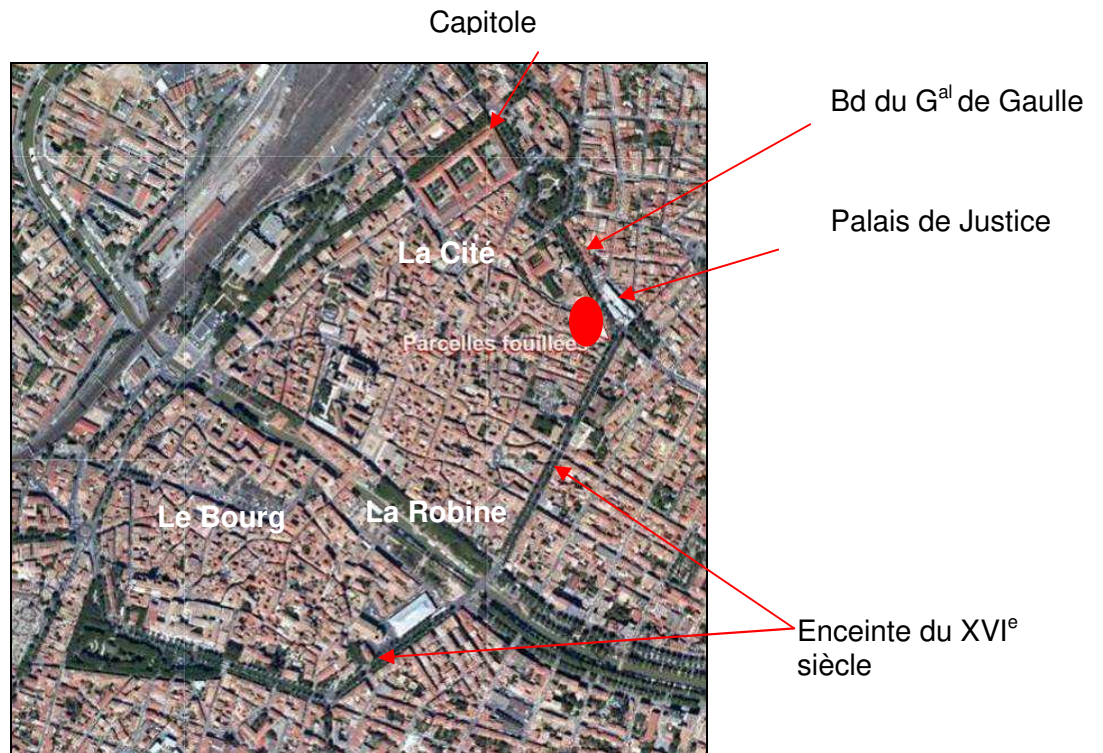


Fig 1bis : Localisation de l'opération par rapport aux vestiges antiques  
(d'après Géoportail échelle 1 : 8000)

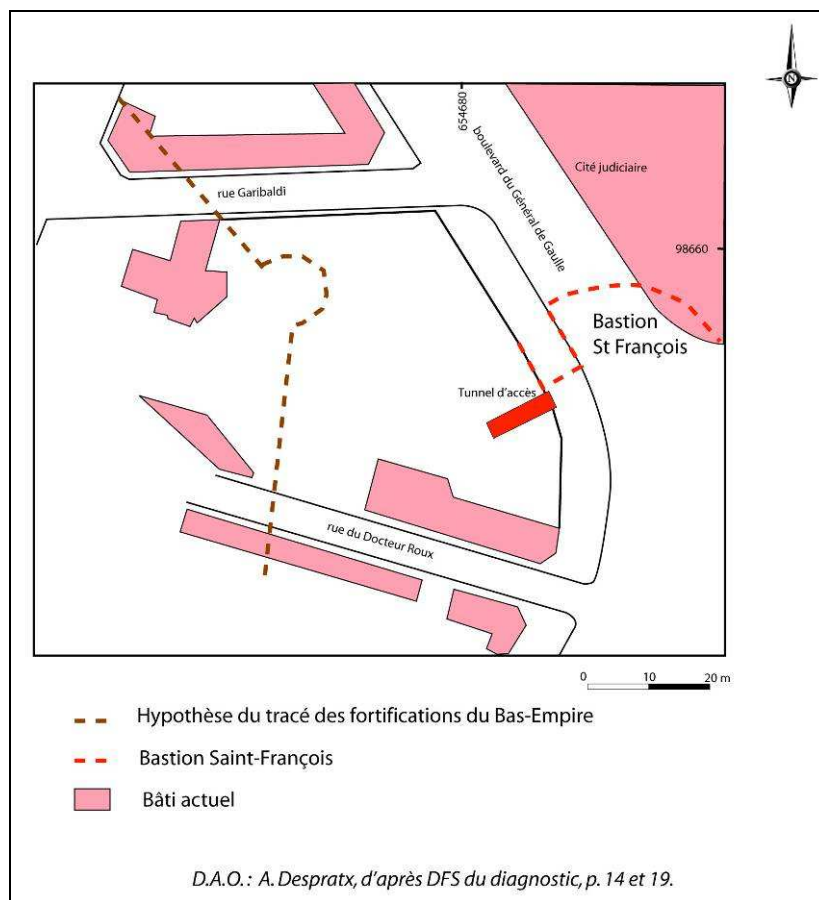


Fig. 1ter : Localisation du chantier dans le quartier du Palais  
(D.A.O. : A. Despratx, d'après M. Guillaume, 2006).

## 2.2. Le contexte historique de la fouille<sup>6</sup>

Le 15 novembre 1507, la vicomté de Narbonne, qui appartenait à Gaston de Foix, est rattachée au royaume de France par Louis XII qui, dès lors, débute une longue et coûteuse période d'interventions sur les fortifications de Narbonne.

La ville se retrouve alors en première ligne face à la montée en puissance du royaume espagnol et se doit d'être « *la clé et garde de tout notre pays de Languedoc* ».

En effet, le rempart médiéval, très resserré sur le centre de la cité, ne répond plus aux nouvelles exigences militaires du XVI<sup>e</sup> siècle, les nouveaux boulets de fonte, redoutablement destructeurs, faisant notamment leur apparition. C'est ainsi que débute en 1510 une première phase de travaux commandés par le roi, qui consiste dans un premier temps à moderniser le système défensif, en restant sur les bases du rempart médiéval et qui s'inspire très largement des modèles italiens. Ces nouvelles défenses permettent également d'unifier pour la première fois la cité et le bourg, derrière une même ligne de murs comme l'avait ébauché auparavant Charles VIII.

« *On terrassa vers l'intérieur les nouveaux murs construits à l'extérieur de l'enceinte du Moyen Âge. Ces derniers furent utilisés comme murs de soutènement et le vide entre les deux enceintes fut garni par les déblais provenant de l'élargissement des fossés* »<sup>7</sup>

Ainsi furent édifiées des tours circulaires d'artillerie, qualifiées parfois de « proto-bastions » et des courtines terrassées doublant celles du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 2).

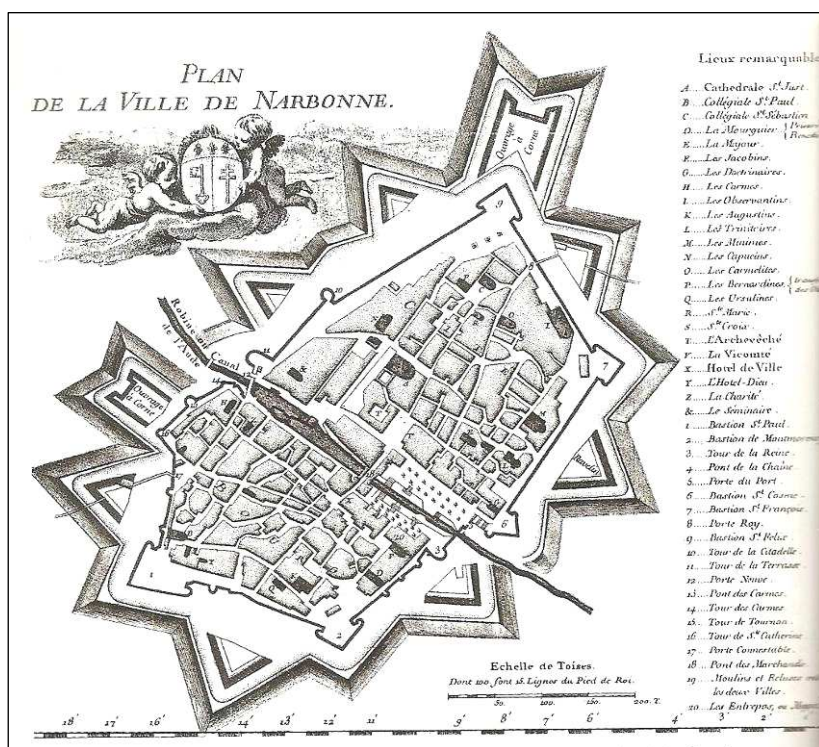


Fig. 2 : Les fortifications de Narbonne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Plan de Narbonne par Ph. Buache, 1960-1963)<sup>8</sup>

<sup>6</sup> Chapitre rédigé par Romain Wiss et Dominique Moulis.

<sup>7</sup> Caïrou 1979 : CAIROU (R.), *Narbonne : 20 siècles de fortifications*, Connaissance de Narbonne, Vol. 1, Narbonne, Commission archéologique de Narbonne, 1979, 146 p.

<sup>8</sup> Narbonne, 25 ans d'archéologie, catalogue d'exposition, 17 juin-2 oct. 2000, Ville de Narbonne, 2000, p. 24. (Plan conservé aux Archives Municipales de Narbonne).

On ne possède à l'heure actuelle que peu d'informations (sources et vestiges) sur cette première phase de travaux de fortification.

Une seconde phase de grands travaux débute alors sous le règne et l'impulsion directe de François 1<sup>er</sup> (1515-1547). Narbonne est un des grands chantiers royaux. Ainsi, pour répondre aux nombreux impératifs techniques et militaires, les ingénieurs firent construire des « boulevards », bastions, ravelins, escarpes et contrescarpes ainsi que des ouvrages à corne.

Dans un premier temps, François 1<sup>er</sup> initie une gigantesque phase de destruction de « tout ce qui reste de romain à Narbonne » (R. Cairou), ce qui explique d'ailleurs l'énorme part de remploi de l'époque antique dans les constructions modernes. Ainsi on a pu voir des courtines ornées de bas reliefs d'époque augustéenne ainsi que de nombreuses inscriptions de différentes périodes (cf. catalogue du musée lapidaire de Notre-Dame de Lamourguier). De plus ces remplois permettent de satisfaire aux exigences de constructions nouvelles avec un gros appareil de 1,20 m x 0,60 m en moyenne.

Il faut bien se rendre compte que ces travaux sont longs, importants et coûteux pour la ville qui ne peut à elle seule faire face à ces dépenses somptuaires. Ainsi les actes de l'administration consulaire, témoignent de cet effort soutenu par le roi lui-même, les Etats Généraux du Languedoc et la ville en y incluant la corvée (argent et force de travail). D'ailleurs les deux visites de François 1<sup>er</sup> (1533 et 1542) montrent bien l'intérêt porté à ces grands travaux par la couronne.

Ce système de fortification ne connaît que peu d'aménagements jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec un déclassement qui intervient en 1867. Les treize années suivantes, voient le démantèlement de ces remparts dont les fragments les plus remarquables sont transférés au Musée lapidaire à l'initiative de la Commission Archéologique de Narbonne.

### **Le Bastion Saint-François.**

Le bastion Saint-François défendait l'angle nord-est des fortifications de Narbonne et prenait place entre la courtine de la porte Royale au nord-ouest et celle de Saint-Cosme-Saint-François au sud.

En plan comme en élévation, il avait les mêmes caractéristiques que les bastions Saint-Félix, Saint-Cosme et Montmorency : plan en as de pique ; flancs étroits et retirés ; orillons courbes ; faces rectilignes ; angle ouvert du saillant axial (fig. 3). Cela laisse à penser que le secteur nord des fortifications a été construit dans un laps de temps relativement court, en avant de l'enceinte de l'Antiquité tardive que l'on démantelait en parallèle. De façon délibérée et systématique, les blocs sculptés et inscrits sont mis en scène pour former une frise décorative continue au sommet des escarpes et constitue un véritable musée d'antiques en plein air, avant la lettre. En outre, de par son aspect général, le bastion Saint-François s'inspire directement des premiers ouvrages de ce type, à orillons courbes, mis au point en Italie, et expérimentés dès les années 1520, notamment dans les fortifications de Vérone. Il est donc raisonnable de dater sa construction du règne de François I<sup>er</sup> et de la décennie 1525-1535, ce qui fait de l'enceinte bastionnée de Narbonne l'une des plus précoces de notre pays.

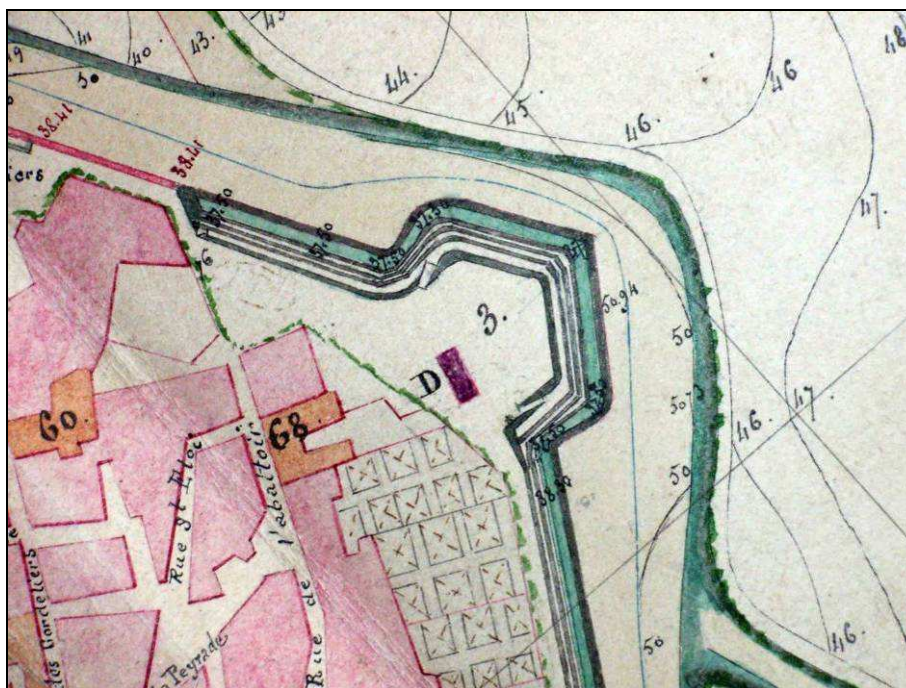


Fig. 3 : Bastion Saint-François, pointe nord-est de l'enceinte moderne de Narbonne, Plan du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Médiathèque de la CAN. (Aimablement communiqué par D. Moulis).

Le bastion Saint-François, qui tire son nom de sa proximité d'avec un couvent de franciscains, est connu par de nombreux plans du Génie, mais aussi par deux clichés fort intéressants, pris quelque temps avant sa démolition (fig. 4 et 5). Il était constitué d'un énorme terrassement, soutenu par un rempart en grand appareil, doublé d'un large fossé extérieur en fond de cuve. Ses deux faces mesuraient, orillons compris, 63,50 m et 69,00 m de long et son avancée par rapport aux courtines adjacentes était de 25,00 m environ. Il était également doté de deux casemates accessibles aux canons, aménagées en retrait des deux flancs retirés et de rampes d'accès dont une, voûtée, a été observée en septembre 2004, à l'occasion de travaux de voirie et qui est l'objet de cette fouille. De plus, il était renforcé par plusieurs contreforts intérieurs dont certains ont été mis au jour lors de cette opération et peut-être même par une galerie de contre-mine, située très bas en arrière du mur de parement. Enfin, le bastion, surmonté d'un cavalier, levée de terre aménagée en arrière de la plate-forme sommitale, était relié à un magasin pour les boulets et les affûts de canon, placé en retrait.

Les deux clichés des années 1870 montrent le saillant du bastion (fig. 4), qu'agrémentent une niche abritant une statue de saint François (aujourd'hui placée dans une des galeries du cloître de Saint-Just).



Fig. 4 : Photo ancienne (XIX<sup>e</sup> siècle) : Saillant du Bastion Saint-François avant son démantèlement (fonds photographique de la ville de Narbonne)

De part et d'autre se développe un puissant parement, comptant seize assises, de blocs de remploi ressortissant au grand appareil. Orné sur chaque face des emblèmes de François I<sup>er</sup> et du duc de Montmorency, Gouverneur du Languedoc, couronné d'une frise dense et continue de bas-reliefs et d'inscriptions antiques, d'une tablette maçonnée et d'un parapet en terre coulante rajoutés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ce mur imposant, au fruit caractéristique de 8 cm par mètre, mesurait à peu près 11,00 m de hauteur. A l'origine, avant que le fond du fossé extérieur ne fût relevé, pour des questions d'assainissement, et alors que le mur était coiffé d'un cordon et d'un parapet maçonné vertical, le bastion devait atteindre 14,00 m de haut.

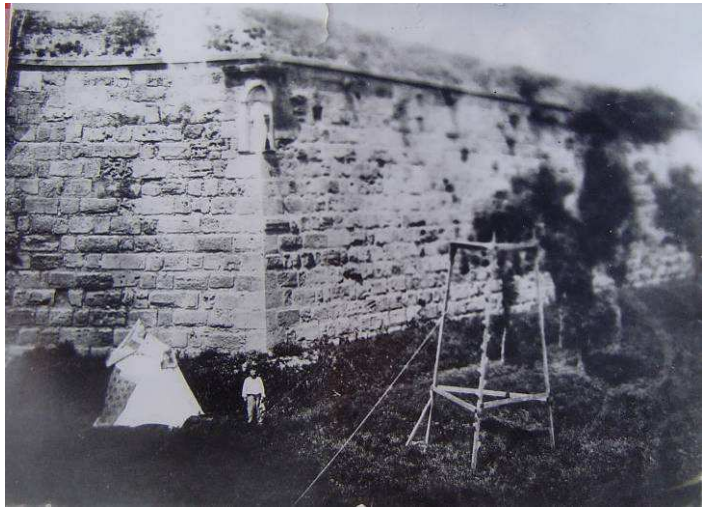


Fig. 5 : Photo ancienne (XIX<sup>e</sup> siècle) : Le rempart du bastion Saint-François avant son démantèlement (Fonds photographique de la ville de Narbonne)

Hélas, les fortifications de Narbonne sont scrupuleusement anéanties par la municipalité de l'époque, à partir de 1868, aussitôt après le déclassement de la place forte. Le bastion Saint-François fait partie des premiers bastions démantelés. La Commission archéologique de Narbonne fait alors récupérer systématiquement (pas tant que cela en réalité) les fragments antiques qui constitueront la matière première du Musée lapidaire.

La mise en œuvre des murs est caractérisée par l'insertion, à la base de chaque assise, de petits moellons de réglage, permettant de rattraper les disparités de hauteur des blocs en remploi. De cette façon, l'arase supérieure d'une assise donnée est toujours parfaitement horizontale et régulière. On rencontre le même dispositif sur le fragment de courtine conservé boulevard Lacroix.

Une galerie de contre-mine du bastion Saint-Félix existerait encore, d'après certains témoignages, sous le collège Victor Hugo : « galerie entre contreforts dite les cryptoportiques » venant appuyer la thèse d'un dispositif semblable au bastion Saint-François. Cependant, cette information n'a pu être vérifiée.

Le bastion Saint-François est, selon Nicolas Faucherre, le premier véritable bastion construit à Narbonne et donc probablement en France. Les vestiges observés en 2000 correspondent à l'épaule gauche (nord-ouest) de l'ouvrage mais les organes actifs de combat sont sans doute concentrés dans les flancs du bastion et sont donc scellés sous la voirie du boulevard de Gaulle.

En conclusion, N. Faucherre estime que le Bastion Saint-François est le plus intéressant de Narbonne, que sa hauteur d'escarpe est intégralement conservée et que les emprises des autres bastions sont en grande partie inaccessibles.

En conséquence, il convenait de le documenter précisément ainsi que son contexte dont les structures découvertes en 2007 font partie.

## 2.3. Historique des recherches

Les découvertes archéologiques récentes<sup>9</sup> permettent de préciser les dimensions de ces fortifications : 3,5 km de longueur sur 47 m de large en moyenne (fossés compris).

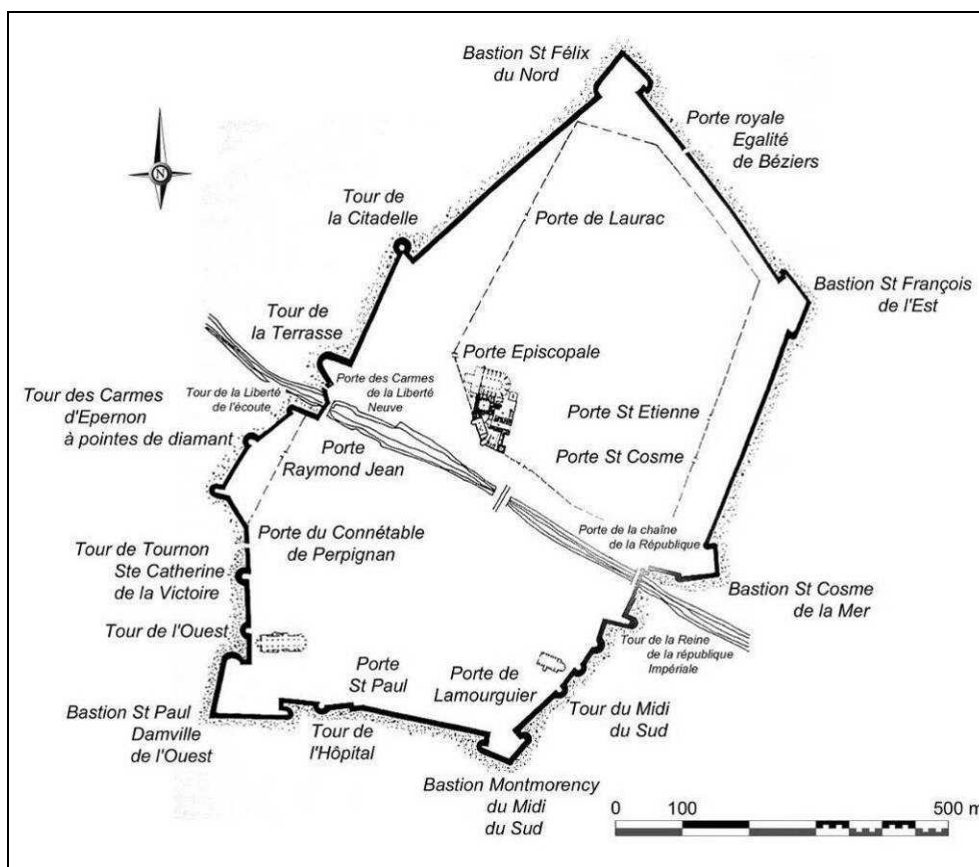


Fig. 6 : Enceinte de Narbonne au moment de son déclassement en 1867.

Extrait de René Cairou dans « Narbonne, vingt siècles de fortifications » (d'après archives S.D.A.P. 11).

Dans ce quartier, Yves Solier découvre en 1966 trois salles souterraines à l'angle des rues Garibaldi et Marcero. Des voûtes en berceau en briques couvrent ces salles et un sol résiduel en béton de tuileau a été observé à 1,20 m sous la surface de la rue. Ces galeries ont été interprétées comme étant du début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Des murs sont vus ensuite dans une tranchée, le long du trottoir devant la station œnologique en 1999. Il s'agit d'éléments de murs rayonnants internes au bastion Saint-François. En 2002, deux éléments supplémentaires apparaissent : un élément de mur rayonnant interne au bastion et le mur de l'orillon ouest, presque à l'angle avec le flanc retiré.

En 2004, D. Moulis effectue le relevé d'un tunnel voûté situé à l'intérieur des parcelles du projet, et en septembre apparaît la courtine en travers de la rue Garibaldi, au pied de la murette du restaurant « Chez Félix », ainsi que le mur du flanc retiré, prolongement de la courtine interne au bastion, l'arc d'entrée du tunnel voûté sous le restaurant « Chez Félix ».

En 2005 sont observés des niveaux de circulation ou des sols à hauteur de l'entrée du 6, avenue Kennedy.

Enfin, en 2006, précédant les travaux de la Résidence du Palais, un diagnostic archéologique est effectué par l'Inrap (responsable : M. Guillaume). Une salle d'apparat à hypocauste (I<sup>ère</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère) est découverte, dont le bâti est repris jusqu'au Bas Empire, comblée par des gravats contenant des fragments d'enduits peints. Le tunnel et le fossé de la fortification des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle apparaissent nettement.

<sup>9</sup> Information D. Moulis, Service Patrimoine de la Ville de Narbonne.

## Résultats archéologiques sur le bastion Saint-François<sup>10</sup>

En 2000 et 2001, préalablement aux travaux de la nouvelle cité judiciaire, lors d'une opération dirigée par F. Guyonnet<sup>11</sup>, permettant à D. Moulis<sup>12</sup> de faire quantité d'observations du bâti, le parement de l'orillon courbe et de la face nord-est de l'ouvrage a été dégagé sur 25 mètres de longueur. Au niveau de la première assise conservée, le mur était épais de 1,70 m. Par endroits, il a été vu sur plus de 9 mètres de hauteur sans que sa base ait pu être atteinte. Les assises, de 0,60 m de hauteur moyenne, étaient exclusivement composées de blocs de remploi, en calcaire gréseux de différentes qualités, disposés en carreaux et boutisses aléatoires. Chaque assise était soigneusement réglée, grâce à l'insertion, sous la face de pose, de petits moellons de calage liés au mortier. Les blocs, présentant souvent des traces d'encoches ou de trous de levage, étaient simplement retravaillés au niveau des arêtes. Parmi eux, deux bas-reliefs inédits d'origine funéraire ont été aperçus, encastrés dans la cinquième assise conservée.

Cette fouille avait déjà permis d'observer un contrefort interne perpendiculaire au parement, au point où débute la partie courbe dudit parement : ses dimensions sont de 3,06 m de longueur visible, de 0,67 m d'épaisseur. La partie la plus éloignée du contrefort est située à 4,76 m en arrière du parement du bastion.

D'autre part, la fouille a confirmé que plus de la moitié de l'élévation du bastion est toujours enfouie sous le remblai formant le sol actuel. Pour le reste, à la suite du déclassement de la place de Narbonne, le bastion Saint-François, a été démantelé aux alentours de 1870.

---

<sup>10</sup> Communication : D. Moulis.

<sup>11</sup> Archéologue AFAN.

<sup>12</sup> Archéologue, Ville de Narbonne, service culture et patrimoine.



### 3. Résultats de l'opération

L'opération, qui a duré un mois, a permis d'étudier l'organisation de la défense proche du bastion Saint-François, mais aussi de découvrir une partie des structures antiques sous-jacentes.

Le choix a été fait d'ouvrir deux zones principales (fig. 7), au nord et au sud de l'emprise du projet. Les objectifs de la fouille étaient les suivants :

- Tenter de dégager le tunnel voûté repéré lors du diagnostic et mettre en évidence les stratigraphies environnantes.
- Fouiller partiellement l'intérieur du tunnel, pour obtenir certaines informations : la profondeur du sol, la nature et les phases de comblement...
- Avoir une idée du tracé du rempart entre le bastion Saint-François et le bastion Saint-Félix, ce qui imposait une deuxième zone de fouilles.

Compte tenu de la superficie du terrain (3200 m<sup>2</sup>) et du calendrier proposé dans les prescriptions, nous avons choisi de mettre l'accent sur deux zones :

- Une zone de 217 m<sup>2</sup> environ, explorée sur une profondeur de 5 m maximum, au sud de l'emprise du projet où avait été vue l'entrée d'une « salle voûtée ». Il s'agit des secteurs numérotés de 1 à 4 lors de notre opération, qui sont situés respectivement : le secteur 1 au sud du tunnel voûté, le secteur 3 à l'ouest et à l'intérieur de celui-ci, et au nord de celui-ci, les secteurs 2 et 4, dont la fouille a atteint une profondeur maximum inférieure aux deux autres, soit trois mètres maximum. Cette fouille destinée initialement à déterminer la morphologie de l'édifice, ses dimensions, sa fonction et son niveau d'occupation ou de circulation, a été effectuée de façon à le laisser dans son contexte stratigraphique à l'est du terrain. Nous avons choisi, en cherchant le niveau d'utilisation, de faire un sondage profond à l'intérieur de l'édifice, pour connaître d'éventuelles occupations antérieures. Il a permis d'observer, entre 10 m et 7,71 m NGF, à l'intérieur de l'édifice des niveaux antiques résiduels qui n'avaient pas été observés lors du diagnostic. Quant aux structures repérées au sud du tunnel, nous avons tenté une interprétation chronologique à partir du mobilier et de la stratigraphie sud, mais, elles se trouvaient malheureusement dans un contexte très perturbé par la fondation du tunnel voûté et le creusement de la cave du restaurant « Chez Félix », bâti au XX<sup>e</sup> siècle, provoquant des intrusions rendant la lecture de ce secteur complexes.
- Une fouille de 50 m<sup>2</sup>, comprenant les secteurs 5 et 6, zone explorée sur une profondeur de trois mètres en moyenne, était destinée à repérer une partie de la courtine orientale de la fortification du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces sondages avaient pour but de mettre en évidence sa localisation, son orientation et sa morphologie. Ils ont permis, en outre, de repérer la présence de contreforts, inconnus jusqu'alors, et d'en déterminer le rythme. La fouille a permis aussi d'étudier l'importante stratigraphie de remblais qui sont, en partie, des remblais intérieurs volontaires datant des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles pour renforcer la fortification, recouverts au XIX<sup>e</sup> siècle par les remblais de démolition des remparts.

Au total, la superficie des investigations effectuées sur ce terrain est de 267,60 m<sup>2</sup>. Elle se décompose comme suit :

- Secteurs 1 + 2 + 3 + 4 : 217,60 m<sup>2</sup>
- Secteurs 5 + 6 : 50 m<sup>2</sup>.

Nous avons choisi de présenter les principales découvertes dans l'ordre suivant : en premier lieu, les fortifications du XVI<sup>e</sup> siècle constituant les principales découvertes de cette opération : Le tunnel voûté et son accès (secteur 3), les remblais et les niveaux modernes et contemporains, la courtine orientale (secteurs 5 et 6).

En second lieu, les niveaux et structures antiques résiduels situés dans le secteur 1.

Cette étude est complétée par un bilan du mobilier recueilli.



### 3.1. Le tunnel voûté et son accès (secteur 3) :

Le tunnel voûté est la principale découverte de cette opération. Il constitue un élément bâti important pour la connaissance des fortifications urbaines du XVI<sup>e</sup> siècle. Sa vocation était d'être enterré (excepté son accès évidemment), ce qui explique certaines de ses particularités. D. Moulis avait déjà commencé l'étude de la partie orientale de cet édifice, lors de travaux sur le trottoir du boulevard du G<sup>al</sup> de Gaulle en 2004. Puis, son fronton avait déjà été aperçu au cours du diagnostic effectué en 2006 par M. Guillaume (Inrap), qui y voyait une « salle à boulets »<sup>13</sup>.

Pour en effectuer l'étude monumentale complète, nous avons dû procéder à d'importants terrassements au tracto-pelle ; ensuite, un bobcat a été nécessaire pour descendre dans l'excavation ainsi pratiquée, afin d'achever le déblaiement imposé par les importants remblais sous lesquels l'édifice était enfoui (fig. 9).

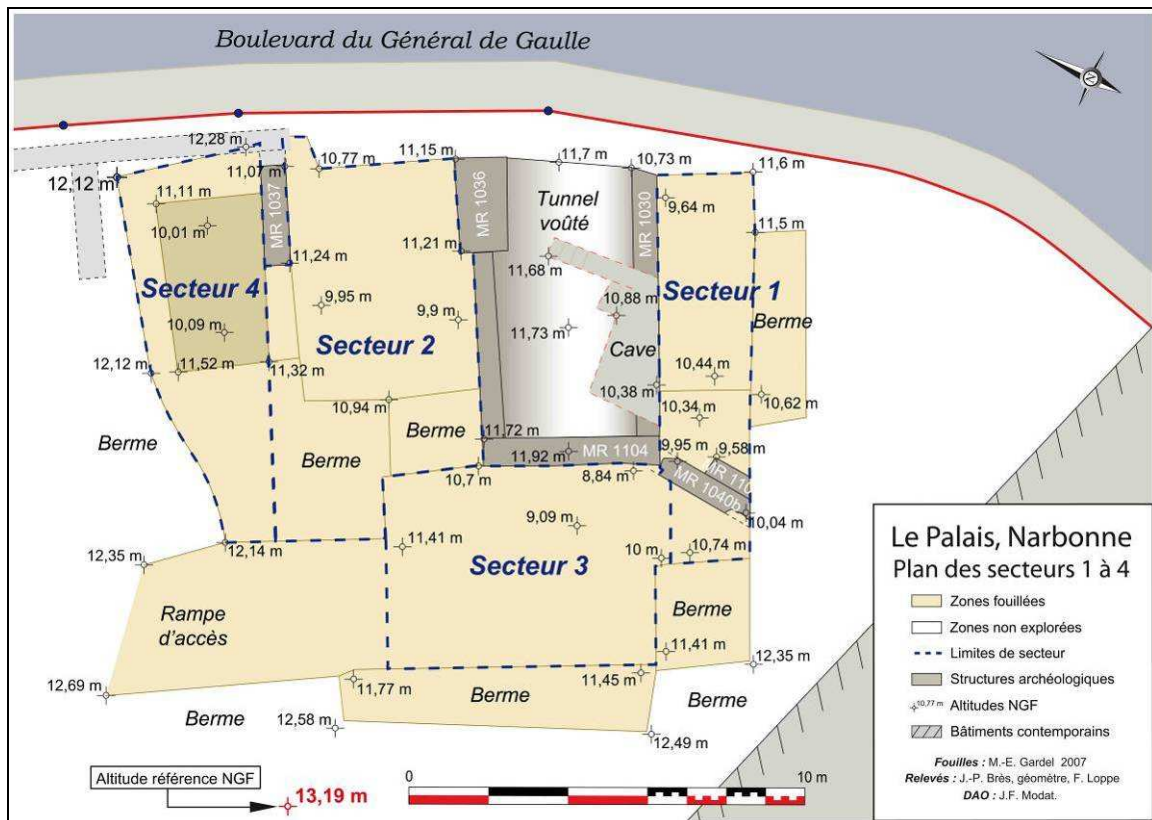


Fig. 8 : Plan des secteurs 1 à 4 (relevés J.-P. Brès, géomètre expert, D.A.O. J.-F. Modat).



Fig. 9 : Deux étapes du déblaiement du tunnel voûté

<sup>13</sup> Guillaume 2006, p. 44-46.

Dans un premier temps, seuls ont pu être étudiés les parements externes des deux murs gouttereaux du tunnel voûté (MR 1030 et MR 1105) sur lesquels repose l'extrados de la voûte (MR 1031) et le mur MR 1104 qui constitue le fronton de cette salle, construit après les deux précédents (fig. 16). Nous avons procédé ensuite à la fouille partielle de l'intérieur de l'édifice qui nous a permis d'observer la construction intérieure de la voûte et de repérer le niveau de circulation couvrant les tranchées de fondation des murs MR 1030 et MR 1105. Lors de son abandon, le tunnel n'a pas immédiatement été obstrué : il a pu servir de refuge, comme en témoigne l'intéressant texte sur le vol à Notre-Dame de la Major (cf. annexe 1), s'est peu à peu remblayé puis il a servi de dépotoir au XVIII<sup>e</sup> siècle pour les proches abattoirs, avant un recouvrement définitif par des remblais lors du déclassement et de la démolition des remparts dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3.1.1. Description des structures bâties du tunnel voûté :

Il s'agit d'un tunnel couvert en plein cintre, bâti en moellons calcaires, pour la plupart des pierres de taille antiques en remploi et 20 claveaux (fig. 10) en façade dont un comporte une queue d'aronde (0,12 x 0,065 à 0,095 x 0,045) d'apparence antique. Certains blocs comportent des traces de layage. On note la présence d'éclats de taille en « bouchons ». Le mortier, très bien dosé, est de couleur jaune-orangée et contient des gros galets de rivière. Les joints sont importants et irréguliers (entre 0,02 à 0,12 m). On ne remarque pas de tessons de tuiles dans les joints, ce qui est rare à cette époque et signe une construction soignée. L'extrados de la voûte (MR 1031) est lié avec du mortier de couleur jaune. Il est d'un profil semi-circulaire.



Fig. 10 : Queue d'aronde dans un bloc antique en remploi.

A l'extérieur, le fronton dépasse légèrement de l'extrados. Le parement externe du mur nord est moins soigné et on note des rattrapages d'assise. Les moellons sont plus petits (0,30 x 0,10 m / 0,12 x 0,09 m), à l'exception de chaînes d'angle qui recalibrent des blocs antiques et quelquefois des pierres de taille (0,60 x 0,33 x 0,33 m). L'épaisseur minimum de la voûte est de 0,90 m.

Le mur MR 1030, mur sud du tunnel voûté visible dans le secteur 1 est constitué de blocs de tailles diverses liés au mortier rose. Il est orienté N 64, qui est l'orientation générale de l'édifice. Le mur MR 1104 a été plaqué contre les extrémités occidentales des murs MR 1030 et MR 1105. Après l'enfouissement du tunnel, c'est le seul qui restait visible lors de l'utilisation de l'édifice.

Le mur MR 1030 a été endommagé sur 1,20 m environ par le creusement de la cave du restaurant « Chez Félix » (fig. 15), bâti au XX<sup>e</sup> siècle et démoli récemment (US 1028).



Fig. 11 : Trois vues du tunnel voûté : vue latérale côté nord ;  
fronton face ouest ; extrados et dos du fronton vus de l'est.

A l'intérieur (fig. 12 à 14), la voûte et le parement sont bien appareillés, l'appareil est régulier. Le coffrage et ses planches n'ont pas laissé d'empreinte car tout le parement est visible.

Entre la voûte et le mur les assises sont étroites.  
Hauteur d'assises : 0,08 à 0,11 m.  
Dimension des moellons du mur MR 1030 :  
Gros moellons : 0,49 x 0,25 m / 0,60 x 0,27 m  
Moellons moyens : 0,26 x 0,12 m / 0,34 x 0,27 m  
Petits moellons : 0,12 x 0,08 m.  
Largeur des joints :  
Maximum : 0,05 m  
Minimum : 0,0015 m.



Fig. 12 : aspect intérieur de la voûte

Le mortier est sablonneux, de couleur jaune-orangé et contient de nombreux galets (0,005 à 0,03 m) et quelques-uns plus gros pour les calages ( $\varnothing$  : 0,11 m).



Fig. 13 : Parement intérieur nord et sud du tunnel

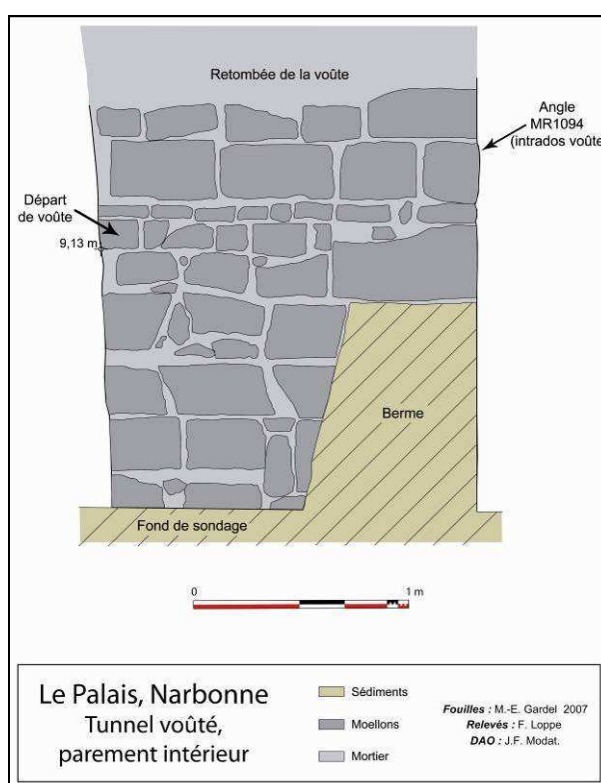


Fig. 14 : Parement sud à l'entrée du tunnel.

La fondation sous le niveau du sol en terre n'est pas traitée différemment du reste de l'élévation, signe très probable de remploi de moellons antiques en quasi-totalité.

Le type de sol en terre semble exclure le passage de grosses pièces d'artillerie et on peut penser qu'il servait donc uniquement aux hommes et au matériel. Le passage semble cependant suffisamment haut pour des équidés de petite taille. Il devait s'agir d'un couloir destiné à la circulation des hommes et à approvisionner les canons depuis un magasin aux affûts situé à l'arrière du bastion visible sur le plan du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Cf. fig. 2).

On note un côté oriental rectiligne alors que le côté occidental du tunnel comporte un ressaut de 0,40 m et un décrochement de 0,30 m. Cette disposition montre qu'un contrefort du rempart du XVI<sup>e</sup> siècle a été remployé dans le tunnel. Il est probable qu'il faisait à l'origine 0,70 m d'épaisseur. Cela indiquerait donc peut-être que les contreforts (MR 1036, 1037, 6016, 5018 et 5019, apparus à la fouille et parallèles à cette construction sont antérieurs à la création de ce tunnel voûté (fig. 7) Celui-ci aurait pris appui sur un contrefort par commodité, gain de temps et de matériaux.

### Dimensions extérieures du tunnel :

Longueur totale depuis la berme :

7,15 m au sud

7,77 m au centre

7,74 m au nord.

Largeur du fronton : 4,43 m.

Largeur intérieure du tunnel (à la base) : 3,03 m.

Orientation : N 64

Creusées dans MR 1031, l'extrados de la voûte, les structures ES 1032 et ES 1033 correspondent à deux aménagements successifs à l'époque contemporaine d'une cave dans ce quartier (fig. 15). L'un (ES 1032) est un escalier en briques creuses de 0,60 m de large dont quatre marches sont conservées. Il a endommagé un premier escalier en béton (ES 1033) de 0,70 m de large et dont trois marches sont conservées. Ils sont tous deux orientés N 174.

Une troisième structure construite (MR 1034) a, elle aussi, endommagé le mur sud du tunnel voûté. Il s'agit d'un mur de cave en briques creuses, perpendiculaire aux deux escaliers. Il est constitué des mêmes matériaux que ceux utilisés pour l'escalier ES 1032 et il est donc probable qu'ils sont contemporains.

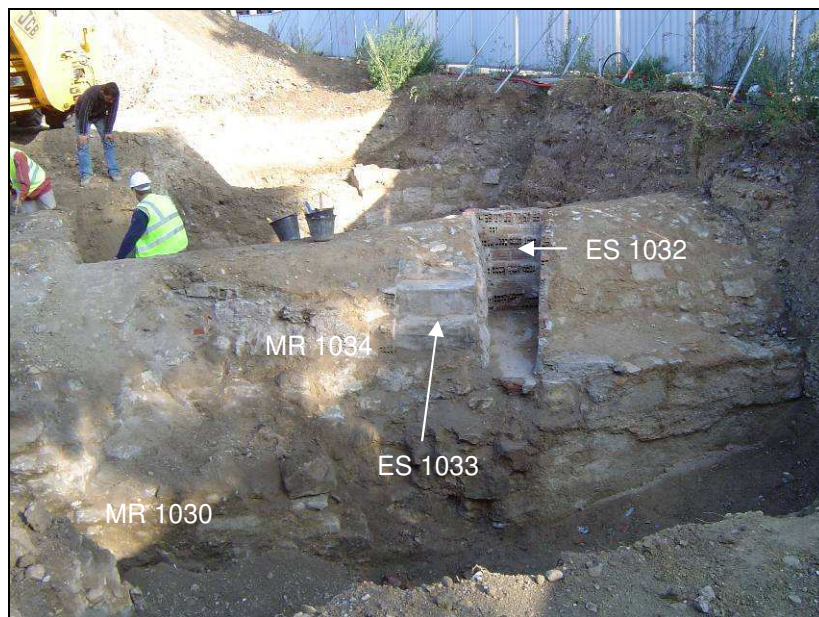


Fig. 15 : Les escaliers ES 1032, ES 1033 et le MR 1034 creusés dans l'extrados du tunnel voûté.

### 3.1.2. Stratigraphie du tunnel :

Le tunnel voûté a fait l'objet d'une fouille intérieure qui a permis l'observation de son comblement et de l'intrados de la voûte. L'étude de la stratigraphie a fait apparaître les différentes étapes de l'occupation de cette structure (fig. 16 et diagramme 1 de l'annexe 3,).

## A l'intérieur du tunnel voûté :

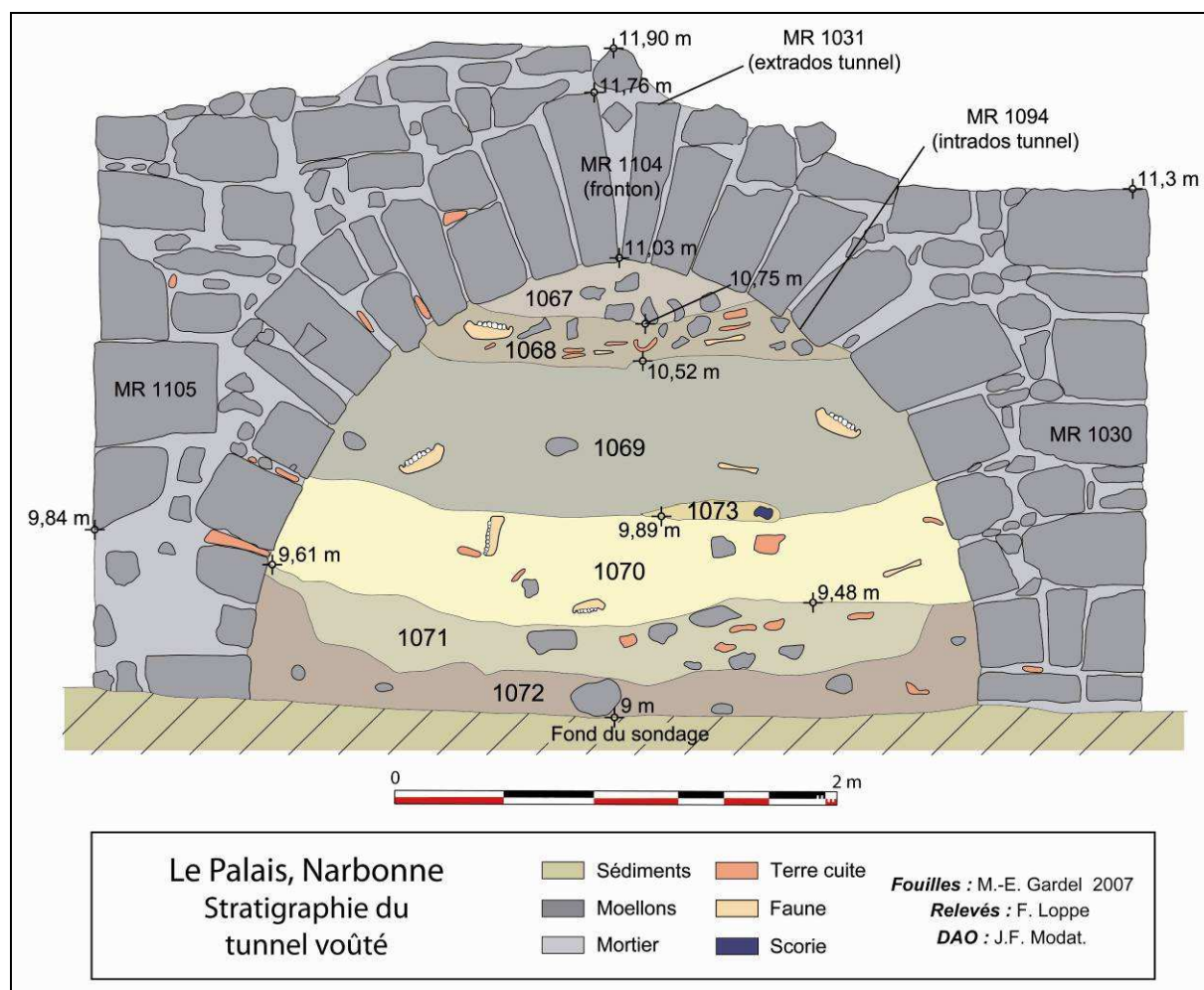


Fig. 16 : Stratigraphie du comblement du tunnel voûté.

Dans le tunnel, la stratigraphie fait apparaître trois phases principales (Cf. fig.19 et diagramme 2 de l'annexe 3) :

### - L'abandon et le comblement du tunnel :

Sous des remblais, apparaît un dernier niveau de circulation moderne, à l'aspect de dépotoir, témoignant probablement de l'abandon du tunnel.

Une première couche (US 1075), épaisse (0,54 m) et compacte, composée de terre limoneuse, sablonneuse, contenant des fragments de tuiles, des pierres, des fragments de chaux assez clairsemés. Sous celle-ci, se trouve un conglomérat (US 1076) localisé très dur de cailloux divers ( $\varnothing$  : 0,07 m environ) sur une épaisseur de 0,14 m. On note la présence de charbons de bois assez gros en faible quantité (0,02 m).

Enfin, une couche hétérogène de 0,37 à 0,40 m d'épaisseur grise avec passées jaunâtres (US 1084) contenant des galets, des petits cailloux et des nodules de chaux très dure, a presque l'aspect d'un radier, avec induration plus importante au centre du tunnel. Serait-ce un niveau de circulation temporaire correspondant à la phase d'abandon attestée en 1746, lors du récit du vol des reliques de l'église de la Major, « cachées dans un souterrain du bastion Saint-François » ? (Cf. annexe 1) On note la présence de fragments de tuiles, d'amphores et de céramiques de toutes époques. Elle est superposée à une couche assez compacte gris-jaunâtre de 0,08 à 0,10 m d'épaisseur à pendage est.



Les US 1067 à 1074, situées à l'entrée du tunnel, correspondent partiellement aux US 1075 et 1084, mais certaines comme les US 1068, 1069 et 1070 comportent une grande quantité d'ossements (mâchoires de porc prédominantes) et attestent un comblement final en plusieurs phases opéré durant le fonctionnement d'un abattoir à proximité immédiate (fig. 19 et 20).



Fig. 17 : De haut en bas, les US 1068 et 1069 à l'entrée du tunnel voûté.



Fig. 18 : Détails des ossements présents dans l'US 1068 (mâchoire et dents de porc).

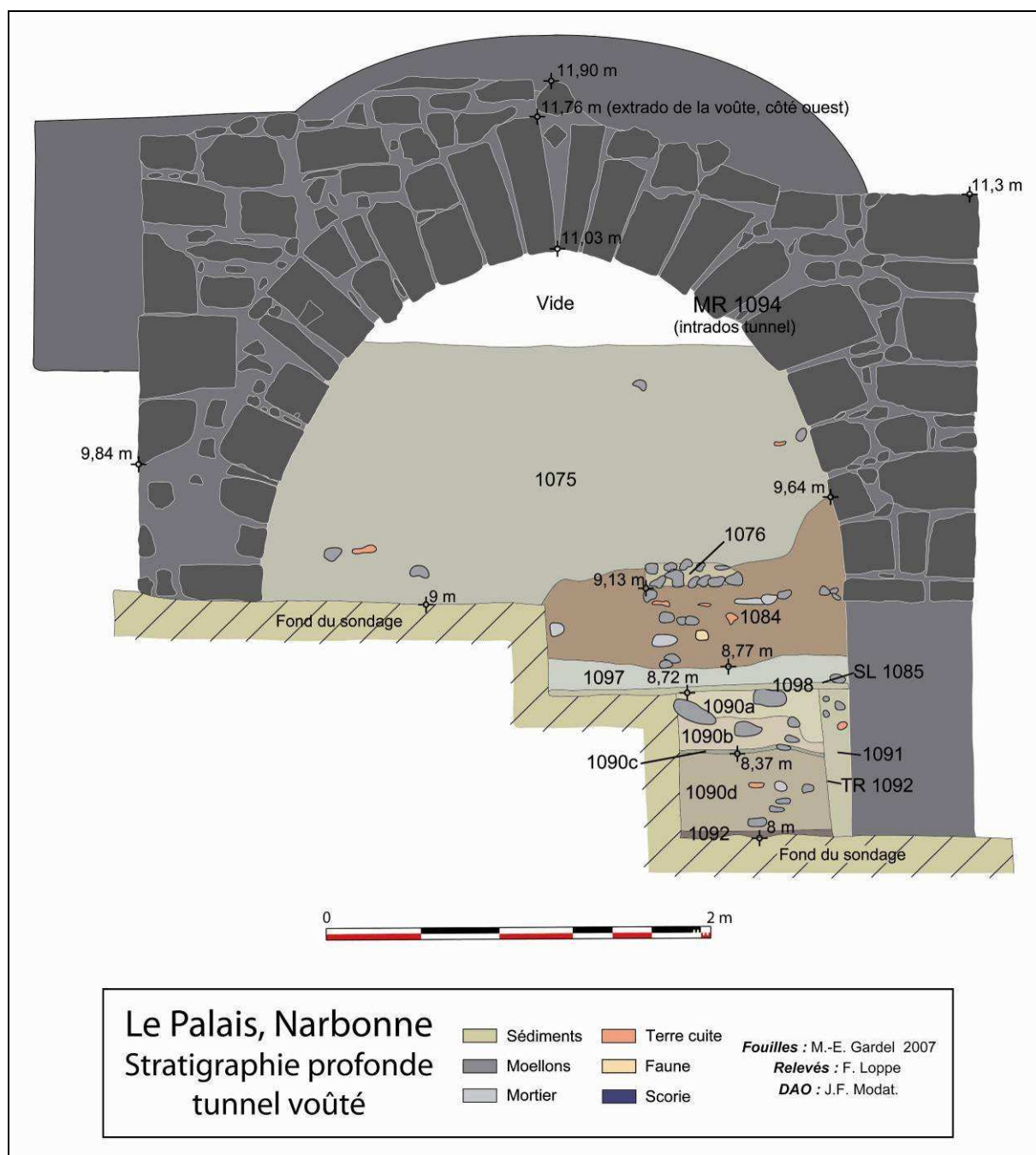


Fig. 19 : Stratigraphie profonde du tunnel.

- **La construction et l'utilisation du tunnel :**

Un sol aménagé en argile jaune à pendage est (SL1085) correspond probablement au niveau de circulation du tunnel pendant la durée de son utilisation militaire. Ce sol recouvre la tranchée de fondation (US 1091/TR 1092) qui a recoupé d'anciens niveaux antiques (US 1090 a, b, c, d).

Contre l'intrados de la voûte du tunnel (US 1094) s'appuient certaines US : 1075, 1084, 1097, 1098 et 1091. Sous l'US 1097, le sol SL 1085 (= 1093) est un niveau à dominante jaune, présentant un pendage est, vers l'intérieur du tunnel voûté. C'est le niveau probable de circulation du tunnel. La hauteur du tunnel au centre est de 2,33 m entre le sol et la voûte.

Le niveau NGF à cet endroit du tunnel est de 8,72 m. Sous ce sol, on observe une fine couche argileuse de couleur jaune, l'US 1098 (= 1086), de 0,04 m d'épaisseur.

C'est en dessous de ce niveau qu'on commence à observer le creusement de la tranchée de fondation (TR 1092) du mur sud du tunnel voûté (MR 1030). Elle se rétrécit et présente un profil en V évasé de 0,15 à 0,07 m (fig. 18). Cette US négative recoupe les US antiques 1090a, b, c, et d. Elle est comblée par une terre (US 1091) de couleur brun clair et orange, sablonneuse dans sa partie inférieure. La partie supérieure est constituée d'un petit cailloutis et contient peu de mobilier (quelques éclats de terre cuite).



Fig. 20 : Le sondage profond fait apparaître la tranchée de fondation du mur MR 1030.

#### - Les occupations antérieures à la construction du tunnel :

Un sondage profond a été effectué contre le parement interne du mur MR 1031 (fig. 17). Sous l'US moderne 1098 et recoupée par la tranchée de fondation 1092, se trouve l'US 1090, constituée de terre gris-brun foncé, assez compacte, qui contient de nombreux charbons de bois, des éclats de taille, des blocs de construction, des tuiles, des nodules de mortier, de la faune (os et nombreux coquillages). Il s'agit d'une occupation antique, donc nettement antérieure à celle du tunnel voûté.

Elle se subdivise en quatre sous-US. L'US 1090a est une couche de terre gris-brun foncé, très argileuse, et compacte, d'une épaisseur de 0,17 m. Elle contient de nombreux charbons de bois, des petits cailloux, de la céramique oxydante et des os. Il s'agit de la première couche recoupée par la tranchée de fondation directement surmontée par le sol 1098.



Fig. 21 : Sondage dans le tunnel voûté

Recoupée par l'US 1092, l'US 1090b est plus hétérogène que la précédente et présente une épaisseur de 0,18 m. Compacte, elle contient des débris de chaux, de l'argile jaune, des fragments de moules et des cailloux assez gros (0,14 x 0,10 m / 0,30 x 0,20 m).

Située sous la précédente, l'US 1090c présente un niveau horizontal. Son épaisseur est de 0,02 m. Il s'agit d'une couche marron-rosée assez indurée s'épaississant vers le sud, mêlée de chaux, de graviers et de gros fragments de céramique antique (amphore).

Enfin, l'US 1090d est constituée d'un remblai de terre marron foncé contenant des cailloux de tailles diverses (0,08 x 0,05 m / Ø : 0,05 à 0,10 m), des nodules de chaux, de la céramique et des coquillages.

La fenêtre du sondage est trop étroite pour caractériser ces occupations, mais on peut, compte tenu de l'altimétrie, les mettre en relation avec celles du secteur 1 (voir fig. 2).

### 3.2. Les remblais et les niveaux modernes et contemporains

Les sondages réalisés autour du tunnel voûté (secteurs 2, 3 et 4) ont fait apparaître une série de niveaux modernes et contemporains ainsi que des contreforts ayant appartenu à la fortification du XVI<sup>e</sup> siècle. L'observation de ces niveaux et de ces structures a permis d'en mieux comprendre le fonctionnement.

#### Stratigraphie de l'accès au tunnel (secteur 3).

Le secteur 3 est situé au débouché du tunnel voûté, au nord-ouest du secteur 1. Sous trois US contemporaines (1017, 1018 et 1020), dont l'épaisseur totale atteint 0,65 m, apparaît nettement le creusement de la rampe d'accès au tunnel (FS 1082).

Le niveau de circulation devant le tunnel (SL 1083) est situé à 1,90 m au-dessous du niveau de la clé de l'arc. Il s'agit d'un niveau horizontal de terre brun-vert très dure comportant des traces charbonneuses (fig. 22).

Au nord du sondage, contre le mur MR 1104, apparaît une couche très dure (US 1065), composée de petits galets ( $\varnothing$  : 0,03 m environ), de petits fragments de tuiles et de céramique : mortier ?

L'essentiel de la stratification est occupé par un remblai d'une épaisseur importante (US 1081), très hétérogène, dans lequel est creusée la fosse FS 1082 (rampe d'accès au tunnel ?), comprenant une terre assez aérée, des matériaux de démolition divers et du mobilier de toutes époques. La fosse FS 1082 recoupe les US 1058 à 1063 et l'US 1081. Elle est comblée par un remblai sablonneux (US 1080) et rejoint le SL 1083, sol d'accès au tunnel comportant des traces charbonneuses. La fosse FS 1082 laissait libre l'accès au tunnel voûté. Sa largeur est de 5,10 m, alors que, pour mémoire, la largeur du tunnel voûté hors œuvre est de 4,35 m. Il s'agit donc peut-être d'une fosse creusée initialement pour les besoins du chantier lors de la création du tunnel. Sa profondeur est de 1,55 m.

Directement sous les US contemporaines, l'US 1080, d'une épaisseur de 1,55 m, composée de terre de couleur jaune-beige, assez meuble, comporte des petits galets et des nodules de chaux, peu de cailloux et peu de mobilier. Ce comblement très sablonneux semble être le comblement d'une fosse creusée dans les couches médiévales et antiques pour servir de rampe d'accès au tunnel voûté (comblement des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ?).



Fig. 22 : Niveau de circulation devant le tunnel voûté (SL 1083)

### Stratigraphie nord du tunnel voûté (secteur 2) :

Le secteur 2 est situé contre le mur nord du tunnel voûté. La principale découverte dans ce secteur concerne deux contreforts situés à 4,10 m l'un de l'autre (fig. 23). L'un d'eux (MR 1036 : 1,30 m x 2,40 m minimum) est engagé dans la construction du tunnel voûté et paraît antérieur à cet édifice. Il est donc probable que les contreforts qui apparaissent à un rythme de 4 m environ le long du parement intérieur de la courtine sont tous antérieurs au tunnel voûté. Le contrefort MR 1036 est construit en grosses pierres. Il s'enfonce sous la berme et est engagé dans la construction du tunnel voûté. Large de 1,30 m et long de 2,40 m minimum, sa longueur totale est inconnue. Le contrefort MR 1037 est parallèle au MR 1036 et se trouve à une distance de 4,10 m au nord du précédent.

On note la présence de plusieurs remblais successifs entre ces deux contreforts. Contre le MR 1037, coté nord, l'US 1038 est composée d'une terre de couleur vert pâle aux passées brun sombre et blanches (chaux) et de nombreux débris de tuiles. On y note la présence de cailloutis et de deux tessons de céramique moderne (XVII<sup>e</sup> siècle ?) ainsi que de briques cuites. Sous cette US, l'importante US de couleur brun foncé (US 1039), distante du tunnel voûté de 1 m environ est visible dans la berme ouest du sondage. Elle contient des blocs de construction en grès et des débris de tuiles, mais pas de mobilier. Le seul niveau en place, très dur (US 1040), contenait une grosse pierre et plusieurs petites pierres dans de la terre brun clair. Il s'agit peut-être d'un niveau de construction. Une petite poche charbonneuse sous-jacente a été observée (US 1041). Elle est située contre la berme nord, contre la grosse pierre de l'US 1040.

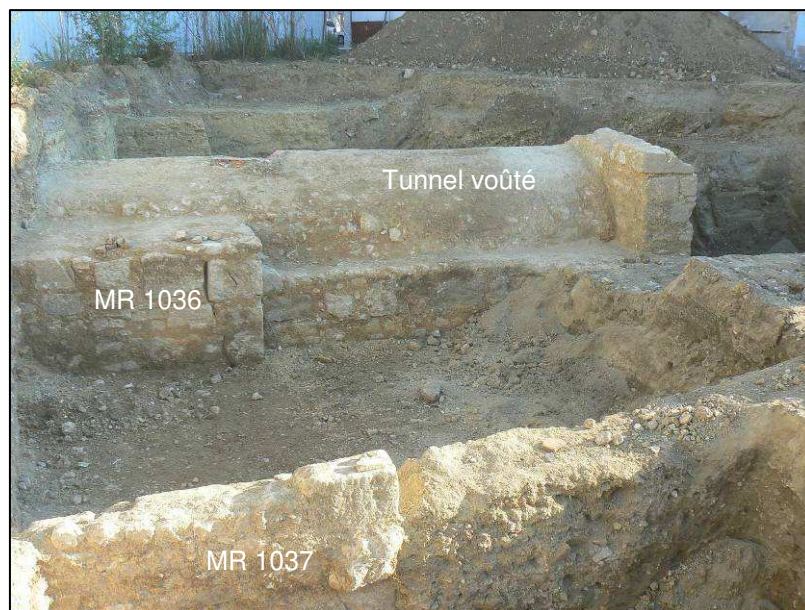


Fig. 23 : Les contreforts MR 1036 et 1037.

### Stratigraphie sud :

Au sud, la stratification est conservée sur 2 m de puissance sous une couche de remblai hétérogène contemporain, interrompu à environ 3 m de l'angle du sondage par un creusement probablement lié à des constructions récentes, dont la cave du restaurant « Chez Félix » détruit récemment.

### Berne sud : coupe A-B, (fig. 24) :

Les US 1017 à 1021 correspondent à des remblais modernes et contemporains.

Sous un remblai grisâtre (US 1017), hétérogène avec des apports divers (travaux de démolition contemporains) d'une épaisseur de 0,30 m environ, apparaît une couche limoneuse jaunâtre de 0,08 m d'épaisseur.

Seule, l'US 1019, fine couche de chaux blanchâtre (ép. : 0,10 m) pourrait être un niveau de sol ou de réparation (chape ?), sous laquelle on trouve un petit remblai rougeâtre (US 1020) de 0,15 à 0,18 m d'épaisseur et une couche de galets (US 1021) prise dans de la terre de couleur jaune clair (ép. : 0,08 à 0,10 m).

Viennent ensuite des couches qui semblent différentes car leur couleur varie mais qui correspondent probablement à une même phase :

Première couche friable, l'US 1022, bien horizontale, est constituée de limon jaune, de petits nodules de chaux et de petits éclats divers (ép. : 0,12 m). Couche semblable à la précédente, l'US 1023 est plus granuleuse et plus grise avec de petits éclats rouges, des fragments de tuile et des charbons de bois (ép. : 0,08 m). Comparable à l'US 1022, l'US 1024 présente en revanche quatre passées grisâtres nettes de 0,03 à 0,08 m d'épaisseur contenant des galets de 0,005 à 0,03 m (ép. totale 0,88 m). A nouveau, une couche de mortier de chaux, mais plus fine que l'US 1019 (0,06 m d'épaisseur maximum), l'US 1025, se trouve grossièrement au même niveau que l'arase du mur sud du tunnel voûté. Il s'agit probablement d'une plaque de mortier de construction.

Les US sous-jacentes (1026, 1027 et 1027b) semblent plutôt correspondre à une occupation antérieure endommagée par la construction du tunnel.

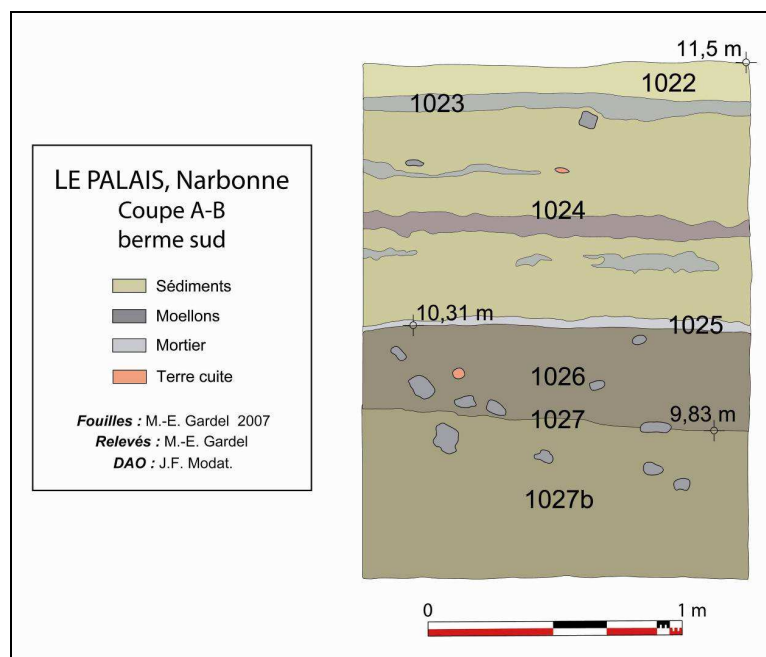


Fig. 24 : Stratigraphie de la coupe A-B, berme sud.

Toutes ces couches sont horizontales, contiennent très peu de mobilier, semblent correspondre à des remblaiements (sauf l'US 1025 qui correspond à un niveau de construction) et sont toutes interrompues à 3,40 m de la berme est par l'US 1028.

### **Niveaux contemporains :**

Dans la berme sud (fig. 25), apparaissent des traces d'activités récentes : le creusement de la cave du restaurant « Chez Félix » (US 1028), fosse comblée par les US 1029 et 1035, comblements hétérogènes très meubles de couleur gris clair (gros modules de mortier, tuiles, charbons de bois), correspondant à la démolition récente du restaurant.

A l'est du tunnel, des remblais d'origines diverses ennoient le tunnel (fig.26). Ils témoignent par leur puissance de l'importance des travaux effectués lors de la constitution de l'ensemble formé par le rempart, le bastion et le tunnel voûté. Ce dernier vient s'ajouter en dernier lieu contre un contrefort déjà existant. Il y a donc eu des remaniements dont pourraient témoigner les US directement en contact avec le tunnel, en dessous de la cote 11,18 m NGF.

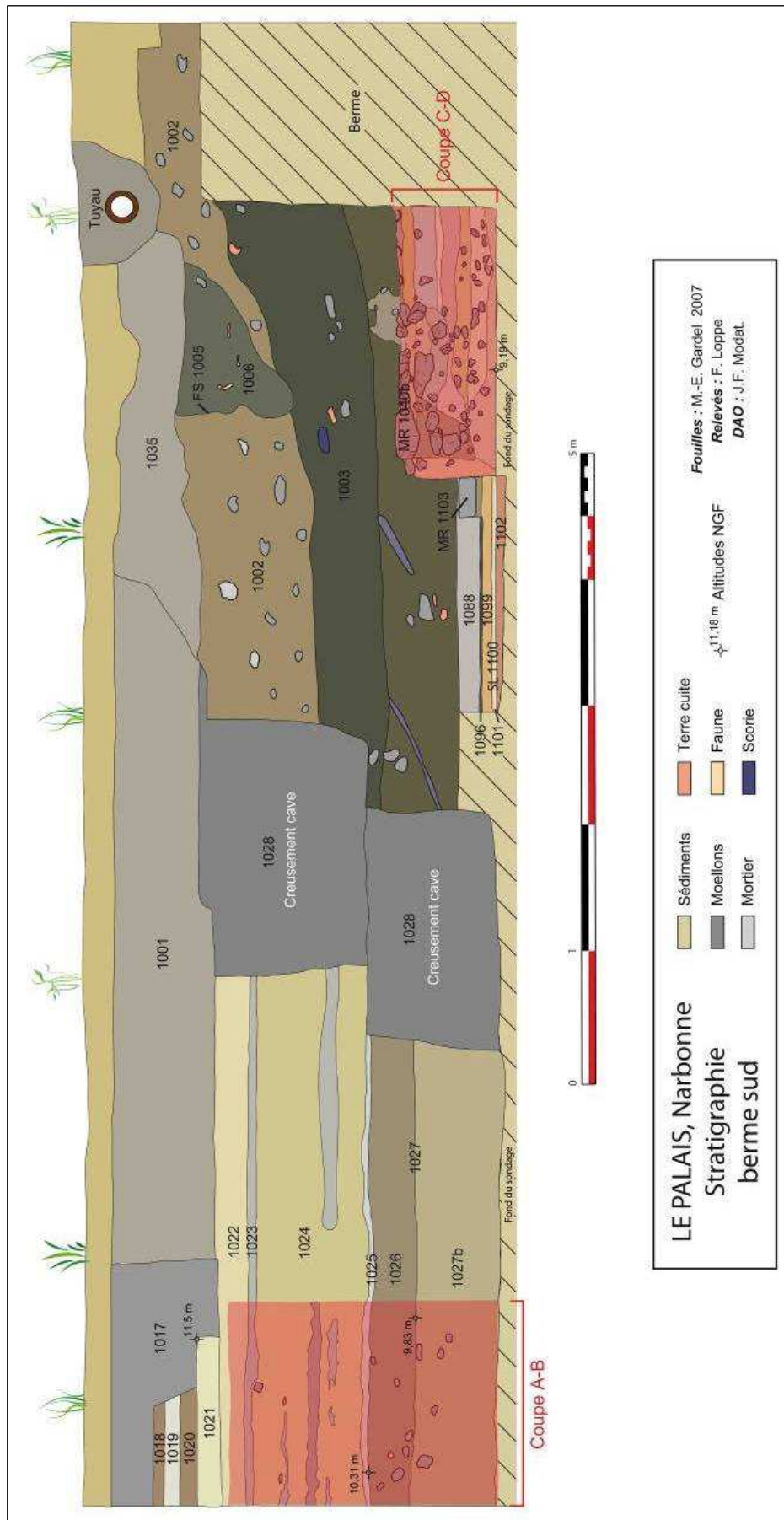


Fig. 25 : Stratigraphie de la berme sud.



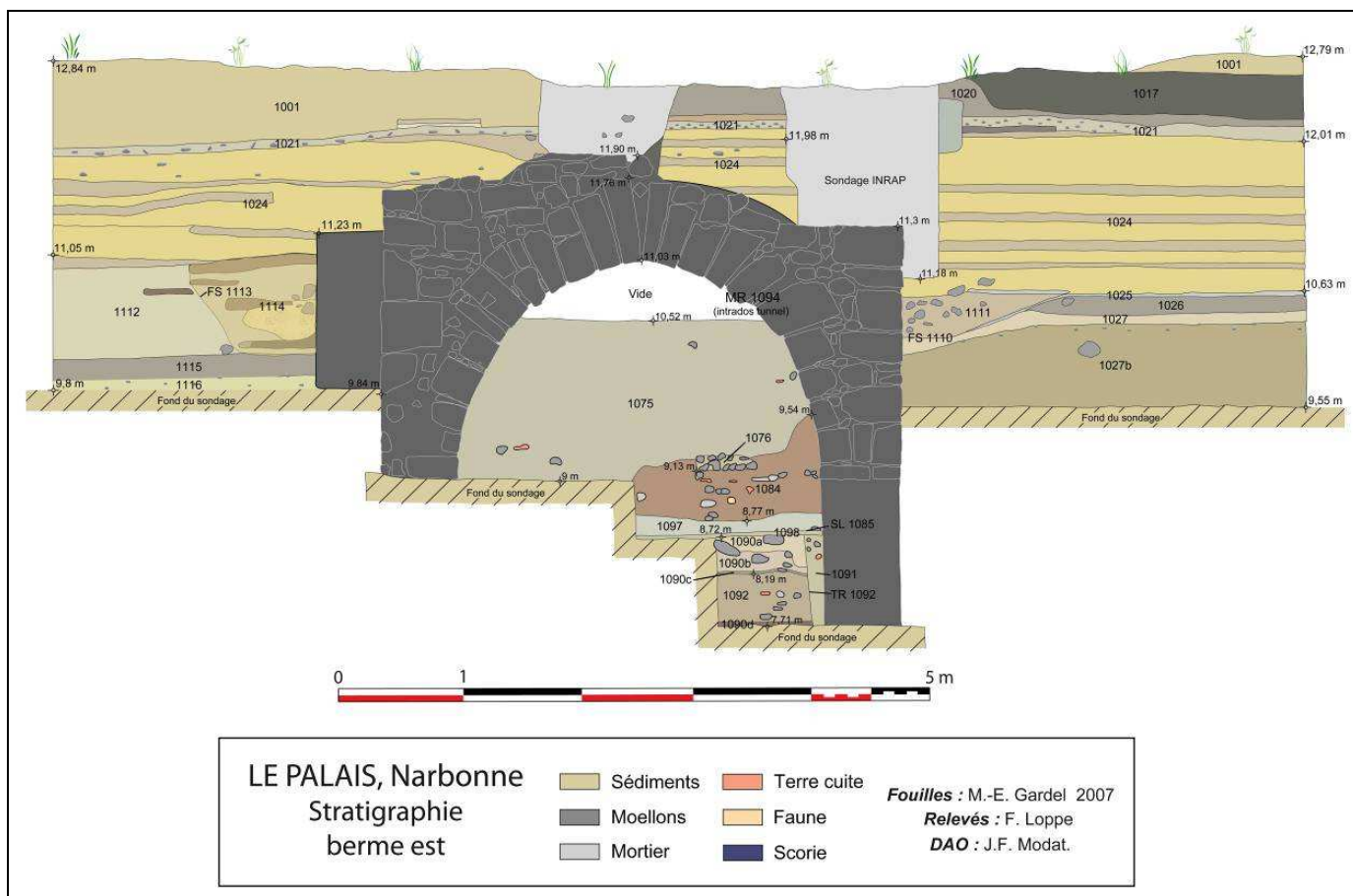


Fig. 26 : Stratigraphie de la berme est.

La découverte de la structure voûtée servant de tunnel d'accès au bastion Saint-François n'est pas négligeable pour l'histoire des fortifications de Narbonne. La superficie visible de cet édifice à la fin de l'opération étant de 35 m<sup>2</sup> hors œuvre. L'étude des remblais intérieurs a permis d'en préciser les phases de construction et d'abandon. Le sol de circulation qui fonctionne lors de l'utilisation du tunnel est situé à une altitude de 8,72 m NGF. Il scelle la tranchée de fondation creusée dans des occupations antiques. Au-dessus de ce sol, plusieurs phases de remblaiements correspondent probablement d'abord à la volonté de condamner les contre-mines au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>, ensuite à la proximité d'un dépotoir au XVIII<sup>e</sup> siècle lié au fonctionnement des abattoirs.

Cette structure a probablement été utilisée ponctuellement comme cachette jusqu'à la démolition du rempart au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>14</sup> En 1614 sont attestées des « dépenses pour murer les contre-mines du bastion Saint-François », (information D. Moulis).

### 3.3. La courtine orientale (secteurs 5 et 6)

Dans la partie nord de l'emprise du projet, une fouille de 50 m<sup>2</sup> a été effectuée afin de repérer le tracé de la courtine, dans le prolongement de la courtine orientale du XVI<sup>e</sup> siècle, déjà partiellement repérée en 2004 au cours de travaux précédents. Partagée en deux secteurs par un contrefort, les secteurs 5 et 6, la fouille a permis d'obtenir deux résultats significatifs :

- L'aspect du parement interne de la courtine apparaît nettement. Il est constitué de pierres en grand appareil pour la plupart provenant en remploi de monuments antiques. La découverte d'éléments lapidaires sculptés dans la face interne de la courtine, permet notamment de savoir que ces pierres, réputées « décoratives » n'ont pas été seulement employées dans le parement externe du rempart du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 27).
- Grâce à la découverte de trois contreforts dans cette partie du terrain (fig. 28), nous pouvons connaître leur rythme et leur morphologie (4 m environ).

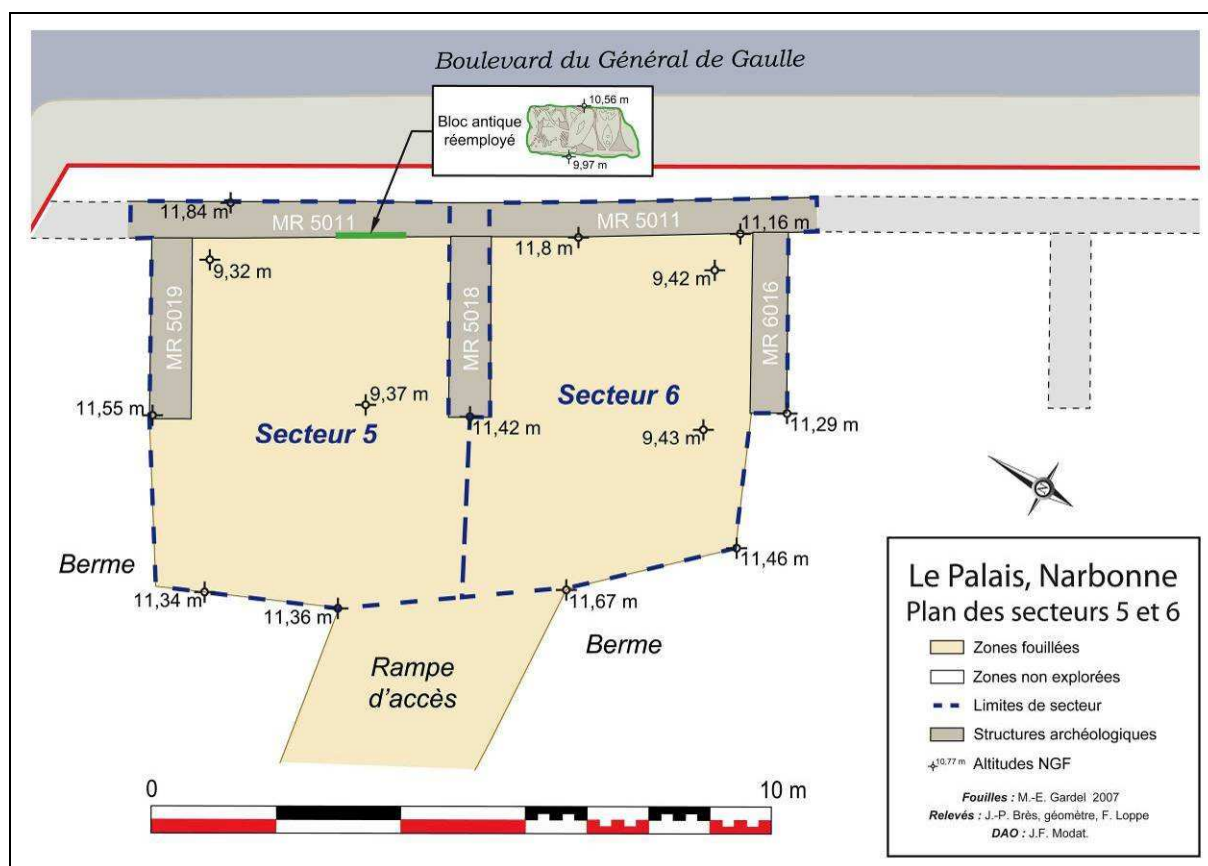


Fig. 27 : Plan des secteurs 5 et 6 (relevés J.P. Brès, géomètre expert, D.A.O. J.-F. Modat).



Fig. 28 : Vue générale des secteurs 5 et 6 : la courtine et ses trois contreforts.

### La courtine (mur MR 5011) :

Le MR 5011 (fig. 29), possède un parement bien vertical constitué d'assises inégales (0,20 à 0,58 m). Il s'agit en majorité de pierres de remploi antiques en calcaire coquillier.

Dimensions des pierres :

Plus grande pierre : 0,80 x 0,48 x 0,40 m (visible).

Pierre moyenne : 0,54 x 0,59 x ? m / 0,63 x 0,32 x ? m

Petite pierre 0,37 x 0,18 x 0,62 m

Certaines de ces pierres présentent une bordure dressée de 0,08 m de large ou bien un relief pouvant aller jusqu'à 0,10 m. Les joints permettent d'observer un mortier de chaux très dur comportant du sable beige-rosé et des galets de tailles diverses (de 0,01 à 0,025 m de Ø). Les joints sont assez larges (0,05 m environ) et comportent parfois des calages constitués d'éclats de pierres calcaires (Ø : 0,06 à 0,12m).

Dans la partie de mur observée, on constate de haut en bas :

- une assise de 0,19 m,
- un joint de 0,065 m,
- une deuxième assise de 0,52 m,
- un joint de dilatation de 0,15 m, constitué d'éclats de calcaire, de galets et de mortier débordant,
- une troisième assise de hauteur inconnue située au même niveau que l'US 5009.

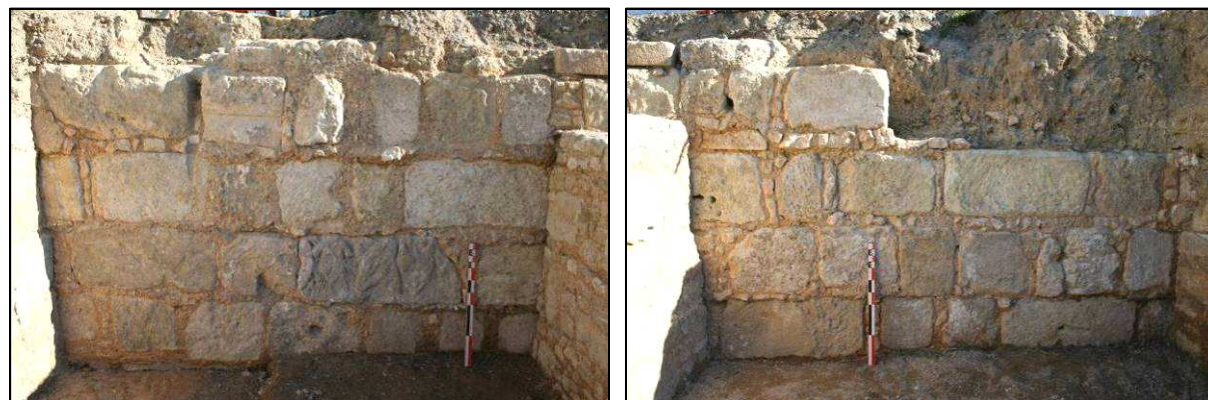


Fig. 29 : Mur M 5011, partie nord (à gauche), partie sud (à droite)

### Découvertes lapidaires dans le MR 5011 :

L'enceinte de la ville construite au XVI<sup>e</sup> siècle (1505 – 1565) est composée de nombreux blocs antiques en remploi dont certains sont taillés et présentent des motifs variés. On peut encore en observer *in situ* dans la ville le long des boulevards. Une grande partie de ces blocs a été déposée lors du démantèlement de ces remparts au XIX<sup>e</sup> siècle (de 1869 à 1884) et se trouve aujourd'hui exposée dans le Musée lapidaire de Lamourguier (Narbonne).

Les fouilles archéologiques menées ces dernières années à Narbonne (2000) ont permis la mise au jour d'autres éléments lapidaires taillés, notamment dans la partie nord-ouest du bastion Saint-François.

L'intérêt de la fouille actuelle est d'avoir révélé qu'il existe aussi des éléments lapidaires dans la face interne du rempart du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, dans la partie supérieure de la partie nord du rempart (MR 5011) sont apparus deux éléments taillés.

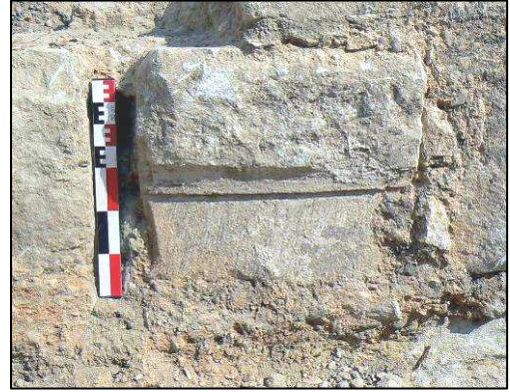


Fig. 30 : Élément de corniche

Il s'agit d'un élément de corniche en calcaire coquillier fin (fig. 30) et d'une frise d'armes en bas-relief assez érodée (fig. 31 et 32) mais dont les motifs sont cependant toujours visibles. Ces deux éléments proviennent certainement à l'origine d'un mausolée, mais il est probable qu'ils aient été déjà réemployés dans l'enceinte du Bas-Empire, vraisemblablement très proche, d'où ils auraient été extraits au XVI<sup>e</sup> siècle.



Fig. 31 : Frise d'armes en bas-relief

Le bas-relief forme un ensemble de trois éléments qui s'intégraient très certainement à une frise de plus grande étendue. Ces éléments, respectivement une cuirasse musclée, deux boucliers entrecroisés et un bouclier unique se retrouvent très fréquemment dans les motifs observés sur ce type de décor. A gauche de la cuirasse, on distingue une partie tronquée qui présente un motif circulaire pouvant figurer un grand bouclier.

Sur la cuirasse, bien dessinée, on aperçoit encore les pans figurant des lanières de cuir sur lesquelles étaient accrochées des pièces de métal et qui pendaient sur le devant. Un

baudrier est croisé sur le torse, semblant en lien avec le carquois qui dépasse du dos du personnage.

Viennent ensuite deux boucliers ovales entrecroisés dont le décor est très érodé et qui permet de simples suppositions : l'*umbo* central semble être prolongé par une *spina* et un décor végétal. Le dernier bouclier figure un écu. Ce type de représentation est généralement associé à une arme et les éléments visibles pourraient suggérer qu'il s'agit d'une hache bipenne.

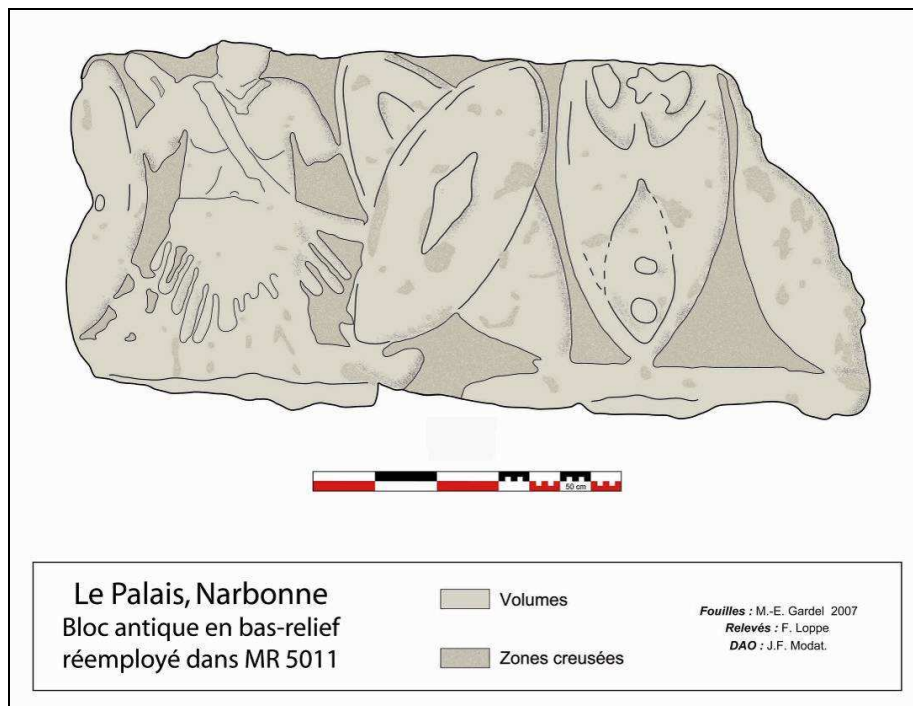


Fig. 32 : Frise d'armes en bas-relief

Cette frise est divisée en trois parties, respectivement de 0,43 m / 0,34 m / 0,30 m en partant de la gauche.

Dimensions totales de la pierre : 1,34 m max. x 0,60 m.

Deux autres pierres (non sculptées) ont retenu notre attention par la régularité de leurs dimensions :

Grosse pierre : 1,16 x 0,56 m (secteur 5)

Grosse pierre : 1,17 x 0,53 m (secteur 6)

### Les contreforts :

Grâce à la fouille des secteurs 5 et 6 situés au nord de l'emprise du projet, il a été possible de confirmer l'observation concernant les contreforts qui a été faite dans le secteur 2 au nord du tunnel voûté. En effet, trois contreforts sont apparus lors de cette fouille : du nord au sud, les murs MR 5019, 5018 et 6016 (fig. 33 à 35). Ils confirment que les contreforts de la courtine présentent un intervalle de 4 m, plus ou moins constant, et ont été construits dans un deuxième temps avec des matériaux plus petits par rapport au rempart (MR 5011). Grâce à ces observations, il a été possible de déterminer le nombre de contreforts entre le MR 5019 et le MR 1037. Ce nombre s'élève à sept sur une longueur de 28 m. Aucun des contreforts observés n'est lié au rempart, ce qui indique qu'ils ont été bâtis lors d'une deuxième phase de construction, pour renforcer sa solidité.

Seuls les deux murs MR 5019 et MR 6016 ont pu être observés, compte tenu des déblaiements effectués lors de cette opération.

### Le mur MR 5018 (fig. 33) :

Ce mur est perpendiculaire, mais non lié au mur MR 5011 (espace de 0,035 m). Il est constitué d'assises irrégulières de pierres moyennes et petites.

Dimensions des pierres :

Grande pierre : 0,27 x 0,19 x 0,14 m

Pierre moyenne : 0,16 x 0,11 m

Petite pierre : 0,10 x 0,07 m

Pierres du parement nord :

Grosse pierre : 0,49 x 0,36 m

Pierres moyennes : 0,41 x 0,17 m

Petites pierres : 0,13 x 0,09 m

Pierre d'angle : 0,65 x 0,57 x 0,16 m



Fig. 33 : Contrefort MR 5018

Les pierres sont liées avec un mortier de chaux grossier, composé de galets, plus friable et moins rosé que celui du mur MR 5011 (provenance possible : Rec de Veyret, au sud de Narbonne<sup>15</sup>). Les joints sont beurrés (de 0,05 à 0,16 m de large) et leur dimension va de 0,03 à 0,045 m.

Longueur : 2,85 m

Largeur : 0,66 m.

### Le mur MR 6016 (fig. 34) :

Ce contrefort, parallèle au précédent et à 4 m au sud de celui-ci, lui est comparable, mais il est en moins bon état.

Longueur : 2,87 m.

Largeur : 0,70 m.

Grande pierre : 0,57 x 0,47 m

Pierres moyennes : 0,41 x 0,25 m / 0,24 x 0,22 m

Petite pierre : 0,18 x 0,12 m



Fig. 34 : Contrefort MR 6016

<sup>15</sup> Information orale D. Moulis.

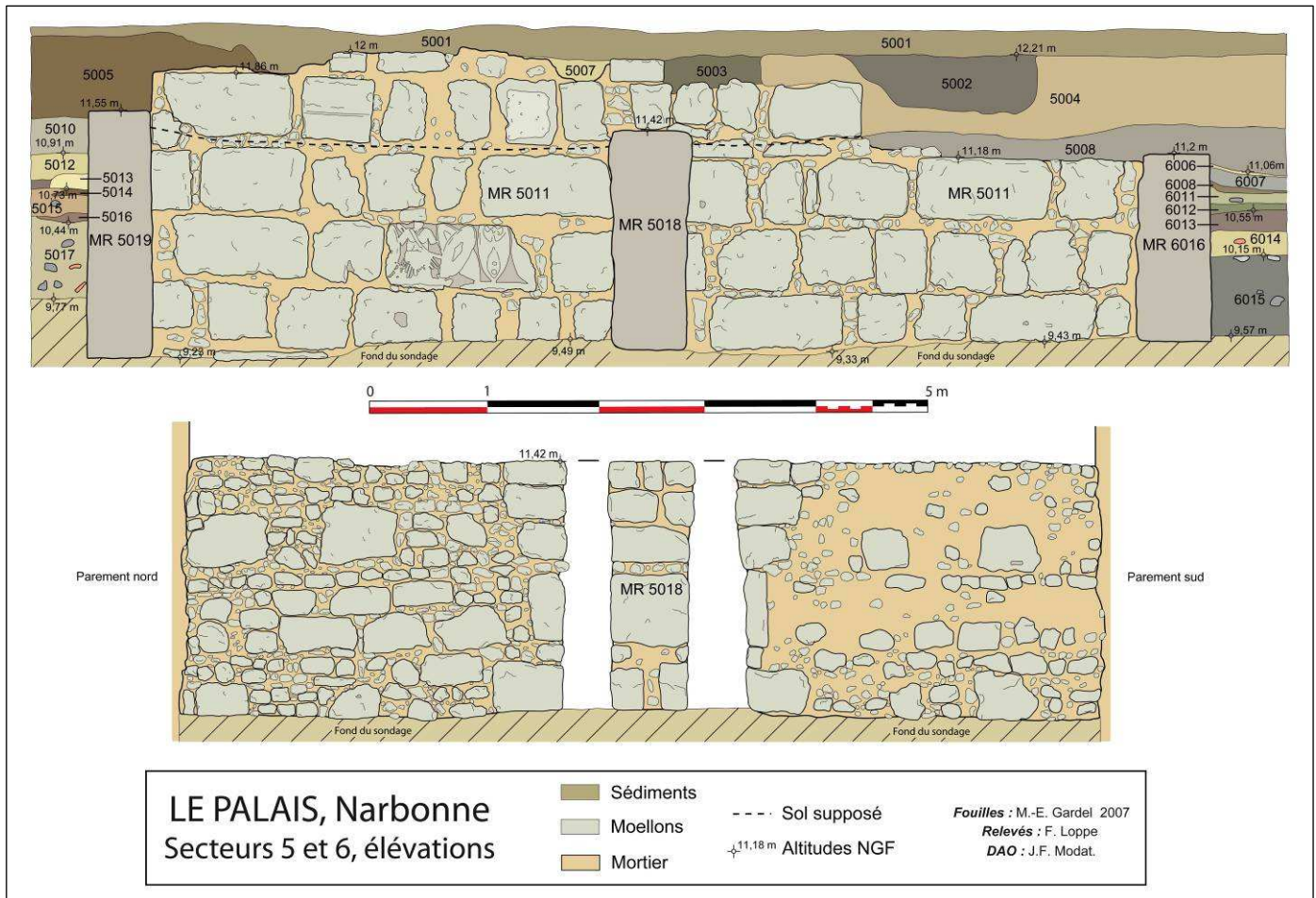


Fig. 35 : Elévations du rempart (MR 5011).

### Stratigraphie des secteurs 5 et 6 (voir annexe 3, diagrammes 3 et 4).

Une couche d'asphalte et de gravats divers (US 5001) d'environ 0,20 à 0,30 m d'épaisseur recouvre tout le secteur et l'on y décèle les traces de travaux récents (US 5002 et 5003).

Les US 5004 à 5008 correspondent aux phases postérieures à la destruction et à l'enfouissement du rempart au XIX<sup>e</sup> siècle (1877). Les US 5004, 5005, 5007 et 5008 notamment, sont directement posées sur l'arase du MR 5011 (rempart).

Les US 5006, 5009 et 5010 correspondent probablement à des niveaux de circulation légèrement antérieurs à la démolition. En effet, l'US 5010 (sur 5009) est un aménagement constitué en majorité de galets concassés de 0,04 à 0,10 m de diamètre. L'US 5009 est un niveau horizontal induré composé de terre jaune-pâle comportant des inclusions de galets de différentes tailles ( $\varnothing$  : 0,01 à 0,03 m) et des fragments de chaux, qui plonge légèrement à l'approche du rempart sur 0,25 m de large.

### Stratigraphie nord (coupe E-F), contre le mur MR 5019.

Cette partie de la fouille témoigne des US de remblaiement du rempart dans lequel il a été envoyé, côté défenseurs. Leur stratification est donc contemporaine de son utilisation.

Sous l'US 5010, on rencontre une couche de terre gris-vert d'environ 0,50 m d'épaisseur (US 5012) contenant de petits galets tassés. Lui succède une couche de terre jaunâtre (US 5013) avec petits éclats de chaux. (ép. : 0,50 m environ), sur une lentille de terre argileuse (US 5014) couleur terre de sienne et galets. Sous cette US, une couche brune (US 5015) contenant des galets plus gros (0,50 m environ), précède une couche jaune verdâtre (US 5016) composée de galets et d'éclats de chaux, d'une épaisseur identique à la

précédente. Toutes ces US sont superposées à un épais comblement brun-gris assez foncé (US 5017) contenant des matériaux de démolition (tuiles, briques), du mobilier (céramique toutes périodes, os) et de l'enduit peint. Epaisseur connue : 1 m minimum (base non atteinte).

### **Stratigraphie sud (coupe G-H), contre le mur MR 6016.**

Cette succession d'US est comparable à la précédente et correspond à la même phase : le remblaiement destiné à fortifier le rempart de l'intérieur.

Une couche jaune contenant de la chaux (US 6006) d'une épaisseur de 0,20 m, se superpose à une couche grise (US 6007), limitée à 0,40 m de large contre le rempart. Lui succède une épaisse couche d'argile rouge terre de Siennne (US 6008) de 0,20 m d'épaisseur (= US 5014 ?). Viennent ensuite deux lentilles, l'une grise et l'autre jaune, situées contre le rempart et dans le prolongement l'une de l'autre (US 6009 et 6010), incluses dans un conglomérat granuleux gris-beige (US 6011) contenant des petits galets. Sous cette couche se trouve l'US 6012, une lentille d'argile de 0,70 m de long et de 0,10 m d'épaisseur, sur une épaisse couche hétérogène brun-gris (US 6013) contenant des galets et des charbons de bois (ép. : 0,20 m), elle-même superposée à une longue lentille jaunâtre (US 6014) de 1,50 m de long et de 0,08 m d'épaisseur. La dernière US observée est une couche de terre brun-gris (US 6015).

La fouille des secteurs 5 et 6 a permis de mettre en évidence la courtine orientale du XVI<sup>e</sup> siècle sur une longueur de 11 mètres environ, avec une orientation de N 152. Elle a notamment révélé la face interne de cette fortification, une construction soignée en pierres de remploi en gros appareil, comportant des éléments sculptés relativement bien conservés issus très probablement de mausolées antiques. Cette découverte a permis de savoir que ces pierres n'étaient pas seulement réservées au parement extérieur. Trois contreforts appuyés à la courtine ont été mis au jour. Ils sont espacés de 4 m environ et la reconstitution de ce rythme a permis de supposer la présence de quatre autres contreforts enfouis entre le mur MR 6016 (secteur 6) et le contrefort MR 1037 du secteur 4.

Les stratigraphies étudiées ont notamment révélé que ces contreforts, ainsi qu'une grande partie de la courtine étaient enterrés, ce qui permettait d'opposer une résistance plus importante à l'artillerie.



### 3.4. Les niveaux antiques (secteur 1).

Une fouille a été pratiquée au sud du tunnel voûté (secteur 1, fig. 7) sur une largeur de 2,20 m par 9,90 m de long, soit un sondage de 22 m<sup>2</sup> environ. Au sud et à l'ouest, des bermes, qui ont livré des stratigraphies assez significatives, ont pu être observées. Au nord, il a ainsi été possible d'observer l'implantation du tunnel voûté dans des couches d'occupations antérieures. A l'est, en revanche, la berme était constituée en majeure partie par le comblement récent de la cave du restaurant « Chez Félix ».

Des niveaux et des structures antiques ou plus probablement de l'Antiquité tardive étaient conservés dans ce secteur. Ils ont été visiblement endommagés par le creusement et la construction du tunnel au XVI<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit principalement d'un mur arasé (MR 1040b), nettement recoupé par le mur MR 1030 (mur sud du tunnel), avec lequel fonctionnent plusieurs niveaux de démolition de l'Antiquité tardive, visibles dans la coupe C-D (fig. 36 et 45).



Fig. 36 : Le mur MR 1040b interrompu par la construction du mur MR 1030

#### Description des structures du secteur 1 :

Le principal vestige d'occupation antérieure au tunnel est constitué par un mur arasé, le mur MR 1040b, autour duquel subsistaient des restes de démolition et d'occupation. Un mur encore plus arasé (MR 1103) est en effet parallèle au mur précédent, mais il est antérieur, car une paroi effondrée le recouvre, alors qu'elle ne recouvre pas MR 1040b. Il n'a pas été possible d'interpréter avec précision la fonction de ces deux murs, probablement successifs (habitat ?).

**Le mur MR 1040b (fig. 38 et 39) :** Base de mur arasé de 0,60 m d'épaisseur, conservée sur 2,30 m de long et 0,50 m maximum de haut et lié avec un mortier de chaux beige assez clair. Il est constitué de petits moellons cubiques ou de taille moyenne (0,16 x 0,16 m / 0,22 x 0,10 m / 0,08 x 0,08 m). L'épaisseur des joints va de 0,015 à 0,025 m.

Les parois enduites effondrées découvertes à l'est de ce mur (US 1048) semblent fonctionner avec lui. Il s'agit donc probablement d'un mur d'habitat, mais l'absence de peinture murale ne permet pas de le qualifier socialement. Son orientation est N 2, son altitude se situe à 10 m NGF.

**Le mur MR 1103** : Mur de 0,50 m d'épaisseur lié au mortier de chaux, conservé sur 0,66 m de long. On y observe la présence d'un trou de poteau carré (0,20 x 0,25 m), dans lequel se trouvait du bois brûlé (fig. 37).

Les pierres présentent en général de petites dimensions : 0,12 x 0,08 x 0,07 m.

0,18 x 0,06 x 0,23 (?) m.



Fig. 37 : Le Mur MR 1103 avec son trou de poteau brûlé

Seule demeure la fondation de ce mur, sur une seule assise de 0,10 m de haut, posée sur une fondation de mortier de chaux de 0,04 m d'épaisseur (couleur rosâtre), posée sur l'US 1096. La semelle est constituée de deux plaques, dont la plus haute comporte des stries correspondant à des canisses ou à des fibres végétales d'une épaisseur de 0,015 à 0,02 m chacune (US 1103b).

Le mur MR 1103 comporte des traces de combustion.

Son orientation N 2, est identique à celle du MR 1040b.

### Description de la stratigraphie du secteur 1 :

L'observation de ces niveaux révèle une nette différence de stratification à l'est (sous-secteur 1) et à l'ouest (sous-secteur 2) du mur MR 1040b.

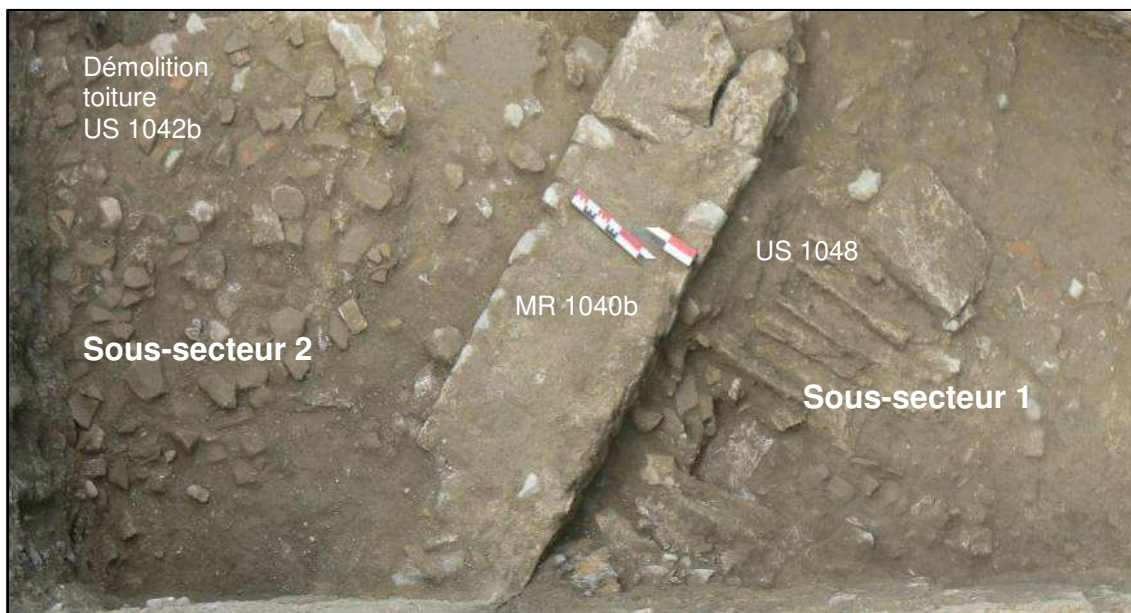


Fig. 38 : Vue générale du secteur 1 : MR 1040b au centre ; à gauche, couche de démolition de toiture et à droite, restes de parois renversées.

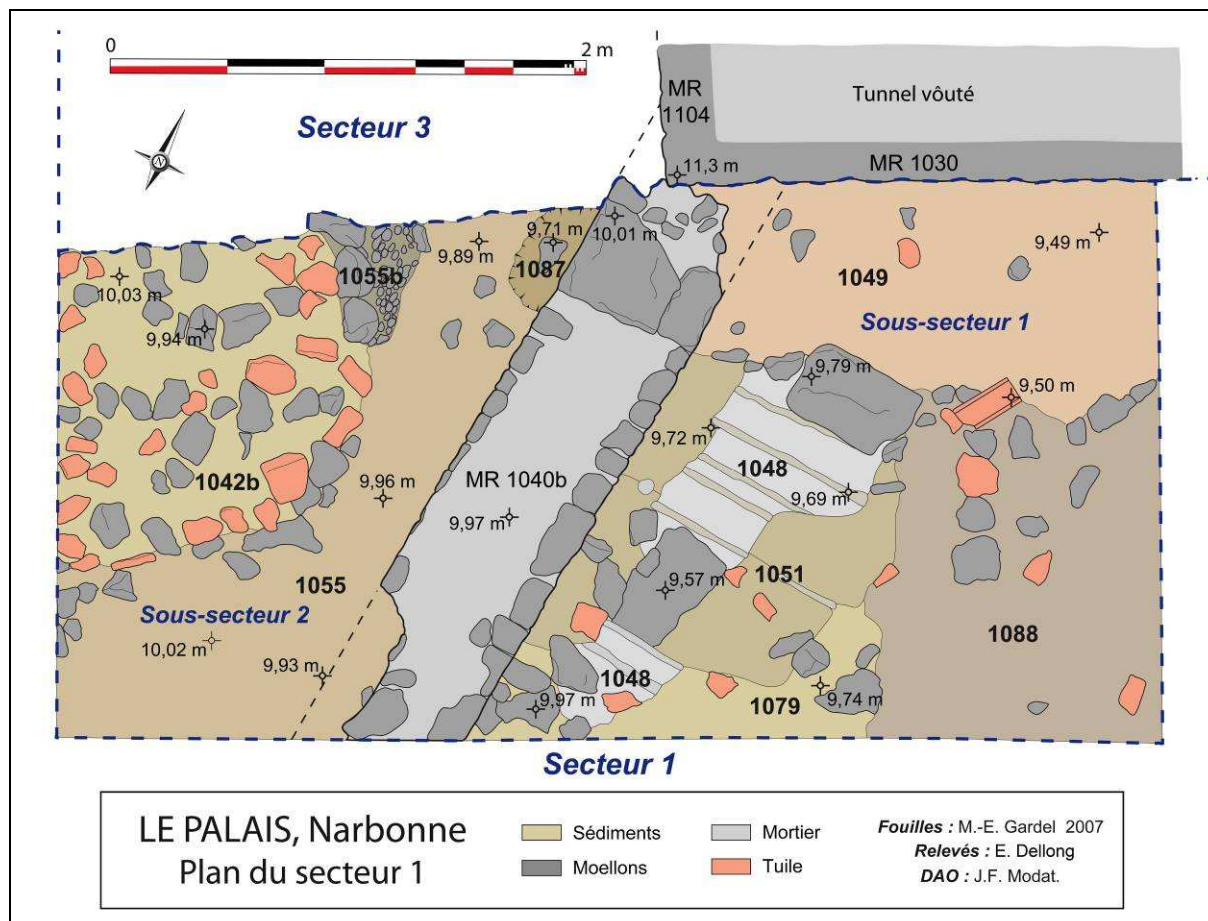


Fig. 39 : Plan du secteur 1

- **Sous-secteur 1** (fig. 40 et diagramme 5 de l'annexe 3) :

A l'est du mur MR 1040b, apparaît, sous d'importants remblais modernes, une couche constituée de plaques d'enduit à la chaux ne présentant aucun décor (US 1048). Il s'agit visiblement de parois effondrées qui devaient être en matériaux périssables (chevrons et canisses ?), car on en voit le négatif imprimé sur ces plaques. Ces parois fonctionnaient probablement avec le mur MR 1040b qui en constituait le solin.

Sous ces parois, une succession d'US (1096, 1099, 1102) présente des traces de combustion, mais la fenêtre de sondage était insuffisante pour déterminer s'il y a eu incendie ou s'il s'agit du résultat d'une activité utilisant un foyer. Le mur MR 1103, accolé au mur MR 1040b, arasé à un niveau plus bas, est situé sous l'US 1048 constituant le niveau de démolition (fig. 41).

Un sol en argile intermédiaire (US 1100) semble indiquer une réoccupation entre deux combustions. Malgré les quelques intrusions présentes dans le mobilier céramique, on peut estimer que la datation de cet ensemble est l'Antiquité tardive : ces bâtiments utilisant des matériaux périssables (bois, adobe, canisses et enduits à la chaux) semblent correspondre à des occupations allant du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle. Ils étaient situés hors de l'enceinte du Bas-Empire construite à la fin du III<sup>e</sup> siècle et pourraient avoir été incendiés lors de troubles survenus au début du VI<sup>e</sup> siècle, parce qu'ils étaient hors les murs ou tout simplement accidentellement (fig. 42).

A l'extérieur du tunnel, les US antiques de ce sous-secteur sont recoupées par la tranchée de fondation du mur MR 1030 (TR 1095), large d'environ 0,58 m, et son remplissage hétérogène (US 1049), composé de galets réguliers ( $\varnothing$  : 0,03 - 0,04 m à 0,12 - 0,15 m), inclus dans une terre orangée et verte très compacte. Cette dernière US contenait peu de mobilier.

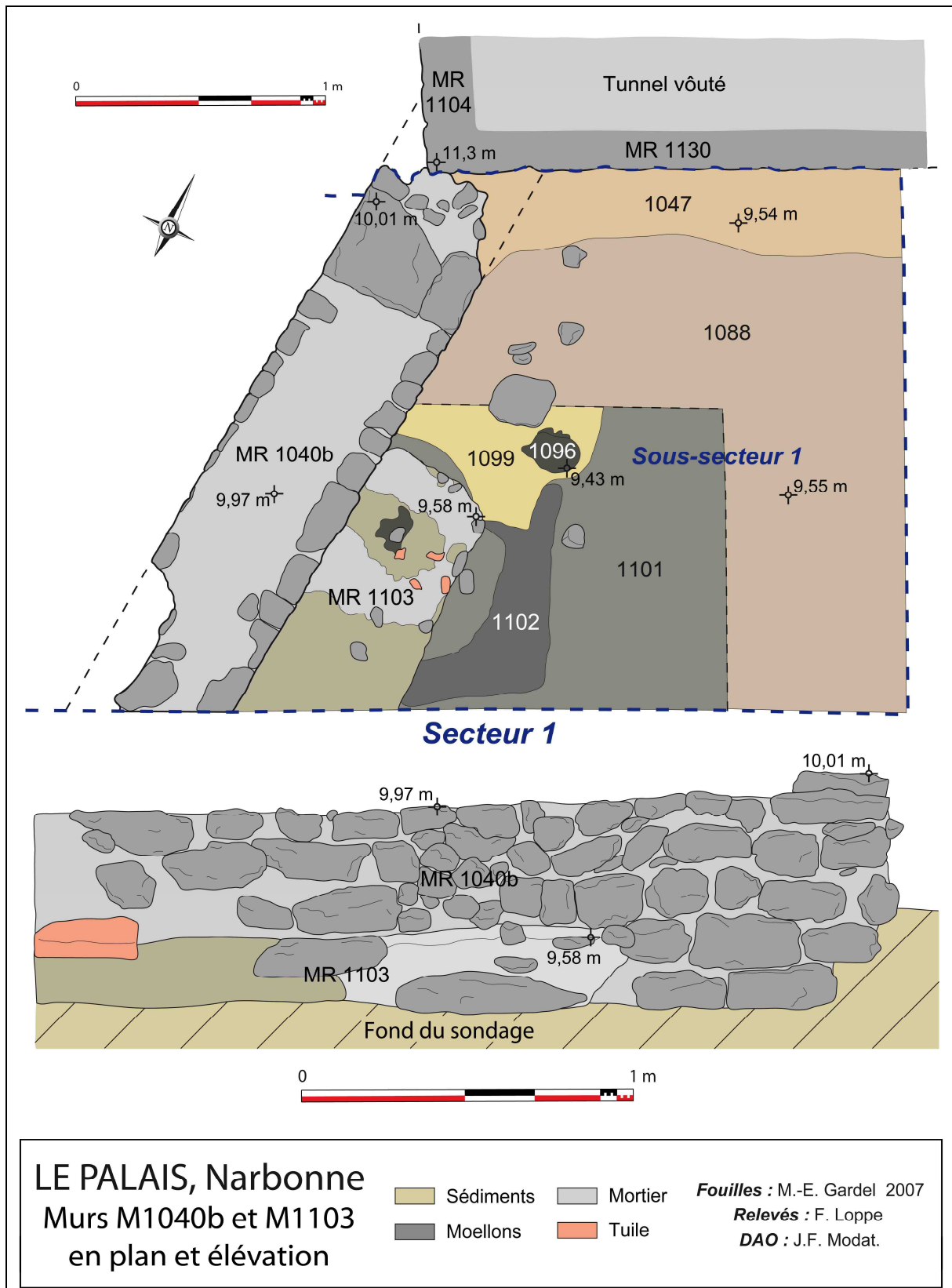


Fig. 40 : Plan du sous-secteur 1 et élévations des murs MR 1040b et 1103.

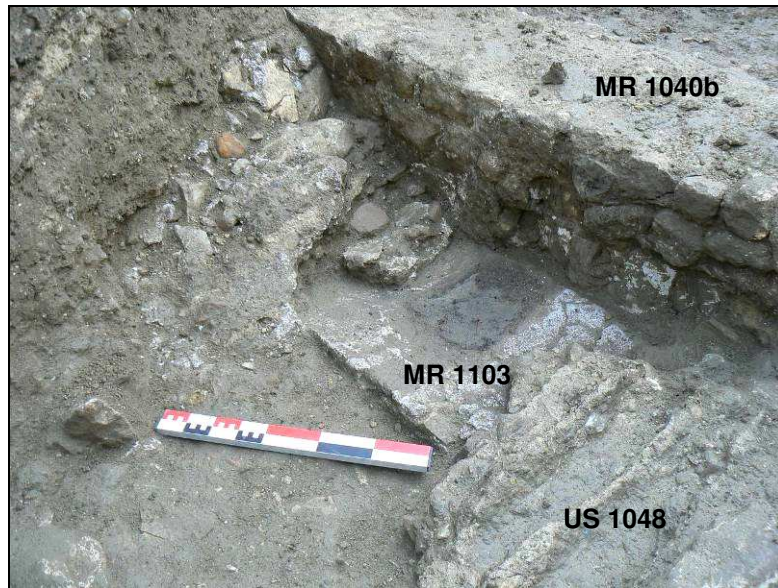


Fig. 41 : Sous-secteur 1, au premier plan, les parois effondrées (US 1048) sous lesquelles apparaît le MR 1103. A l'arrière plan, le mur MR 1040b



Fig. 42 : Mur MR 1040b et MR 1103 (à gauche) - Mur MR 1103 et niveaux charbonneux (à droite).

- **Sous-secteur 2** (coupe C-D, fig. 45 et diagramme 6 de l'annexe 3) :

A l'ouest du mur MR 1040b, la stratigraphie des occupations antiques résiduelles a pu être observée grâce à une coupe pratiquée au nord-ouest du secteur 1, la coupe C-D. Cette stratification se divise en deux parties qui ont vraisemblablement un parcours différent :

#### - Partie ouest de la coupe (fig. 43) :

La partie ouest de la coupe C-D est constituée d'une stratification pratiquement horizontale. On rencontre d'abord une première couche de terre de couleur brun-gris assez élastique et assez ferme (US 1042), dans laquelle se trouvent quelques moellons cubiques résiduels, de nombreux fragments de tuile couvrant presque le sol ( $\emptyset$  fragments tuiles : 0,12 à 0,15 m environ), quelques galets, de rares charbons de bois, quelques tessons de céramique oxydante et plus rarement réductrice, des os, trois objets en fer (clous ?) des fragments d'enduit jaunâtre et des fragments de mortier de chaux assez gros ( $\emptyset$  : 0,10 à 0,15 m). Elle semble correspondre à une couche de démolition de toiture. Directement sous cette US, se trouve l'US 1058, couche de terre brun-gris sablonneuse contenant des fragments de mortier et du mobilier (coquillages, tessons, charbons de bois). Elle recouvre l'US 1066, couche argileuse homogène brun foncé, comportant quelques inclusions de céramique, de charbons de bois et des nodules d'argile. Dans sa partie est, elle contient des inclusions de mortier plus denses et de texture plus granuleuse. Elle passe sur la partie épierrée du mur MR 1040b. Elle contient peu de matériel céramique, une majorité de tuiles courbes (*imbrices*) et quelques *tegulae*. Cette US semble posée sur un sol horizontal (US 1059), constitué d'une plaque de mortier dure, blanc-gris, de fragments de mortier ou d'enduit de couleur gris-blanc, mélangés à quelques rares fragments de tuiles jaunâtres (0,14 x 0,10 x 0,07 m). Cette US non plane présente une épaisseur maximum de 0,07 m et une longueur visible de 1 m environ. Elle pourrait correspondre au concassage de matériaux de démolition aplanis pour faire un niveau. Sous l'US 1059, se trouve un petit remblai de 0,15 m d'épaisseur (l'US 1060) compact, hétérogène, contenant des galets assez petits ( $\emptyset$  : 0,002 m), des fragments de tuiles (même diamètre) et des inclusions de charbons de bois.



Fig. 43 : Sous-secteur 2, partie ouest de la coupe C-D.

#### - Partie est de la coupe (fig. 44) :

La partie est de la coupe semble perturbée par plusieurs creusements :

- La tranchée de fondation du mur MR 1040b (US négative 1052), comblée par l'US 1053, contenant de nombreux petits galets, des fragments de tuile ainsi qu'un fragment de schiste.
- La tranchée de fondation plus récente (US 1056) du mur MR 1030 (tunnel voûté) et son comblement (US 1047).
- Un creusement à la fonction difficile à définir (US 1057b), antérieur à l'US 1052 qui le recoupe.

Cette fosse de forme ovoïde est tapissée par l'US 1087, fine couche de sable jaune et de chaux claire assez indurée contenant des charbons de bois, des os, des céramiques

réductrices gris-foncé et des cailloux de différentes tailles (sorte de « béton »). Elle a été successivement comblée par les US 1057, 1077, 1055 et scellée par 1054. Elle interrompt les US 1042, 1058, 1060 et 1066.



Fig. 44 : Sous-secteur 2, partie est de la coupe C-D.

**- Partie commune sous-jacente (fig. 45) :**

Sous les creusements de la partie est et l'US 1060 à l'ouest, trois US successives (US 1061, 1062 et 1063) correspondent probablement à des remblais plus anciens que les US précédentes.

La couche de démolition 1042 semble fonctionner avec le mur MR 1040b et les US 1048 et 1051 à l'est de ce mur. Il s'agit de la démolition d'une structure de l'Antiquité tardive qui comportait une toiture en tuiles et des cloisons enduites constituées de chevrons et de canisses. Elle a été ultérieurement endommagée par un creusement (US 1057b), visible dans la partie est de la coupe C-D dont la datation reste difficile (médiéval ?), puis par la tranchée de fondation du mur MR 1030 (XVI<sup>e</sup> siècle).

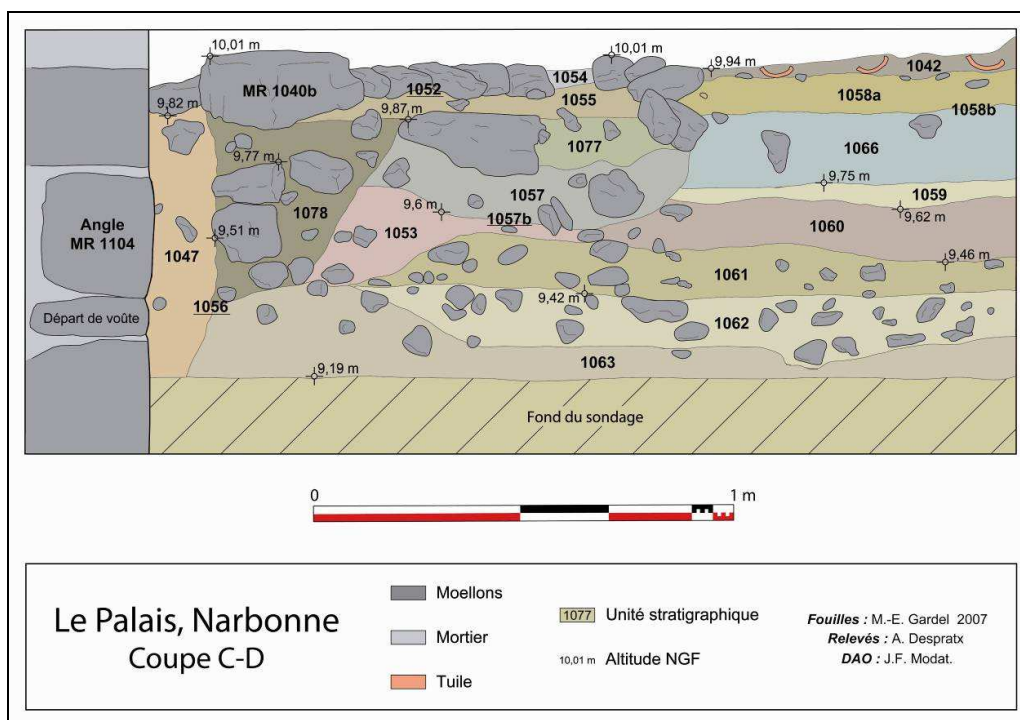


Fig. 45 : Coupe C-D

### 3.5. Mobilier

Le mobilier des fouilles du palais correspond à une zone extrêmement perturbée. La stratégie de prélèvement a donc été le prélèvement par US ce qui a priori a permis de dégager quelques résultats, notamment dans le secteur 1 et dans les couches profondes du tunnel voûté. Les tableaux et les graphiques présentent ce mobilier par secteur et par US, mais nous avons pensé nécessaire de faire des graphiques spécifiques pour la céramique, ce qui fait apparaître une proportion inattendue de céramique médiévale (29,1 %). Dans les secteurs fouillés, il n'était pas prévu de fouiller aussi profondément que dans le sondage 5 du diagnostic (6,50 m NGF), il est donc logique que l'ensemble du mobilier dont la localisation était plus superficielle soit plus perturbé et globalement plus récent que le mobilier mis au jour dans ce sondage (1<sup>er</sup> s. av. J.-C.).

#### Analyse quantitative du mobilier archéologique

- **Secteur 1**

Le secteur 1 présente un total de mobilier de 504 éléments parmi lesquels on note 70% de céramique et 25% de faune (os et coquillages). Le métal ainsi que les scories sont faiblement représentés : 3% et 2% respectivement.

Les US les plus riches sont les 1044, 1045, 1050, 1058 et 1088. La céramique antique domine avec 73% de tessons, mais la proportion de céramique médiévale n'est pas négligeable (23%) et la céramique moderne et contemporaine est probablement souvent le résultat d'intrusions dues, soit aux travaux de fortification du XVI<sup>e</sup> siècle, soit à des travaux plus récents (construction de la cave du restaurant).

SECTEUR 1										
US	Céramique antique	Céramique médiévale	Céram. mod./contemp.	Os et coquillages	Métal	Scories	Lithique	Verre	Enduit	TOTAL
1027	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
1041-1042b	11	14	0	4	0	0	0	0	0	29
1042	5	2	1	6	0	0	0	0	0	14
1044-1045	59	7	0	13	1	1	0	0	0	81
1048	10	4	0	1	2	1	0	0	0	18
1049	16	5	4	5	0	3	0	0	0	33
1050	37	1	0	1	2	0	0	0	0	41
1055	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
1056	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
1057	11	2	1	8	0	0	0	0	0	22
1058	32	2	1	23	1	0	0	3	0	62
1059	13	2	0	6	6	0	0	0	1	28
1060	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
1061	14	4	0	5	1	0	0	0	0	24
1064	0	6	0	2	1	3	1	1	0	14
1079	15	1	0	5	0	1	0	0	0	22
1084	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
1088	19	6	1	13	0	0	0	1	0	40
1090	1	9	0	0	0	0	0	0	0	10
1091	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
1095	3	3	1	0	0	0	0	0	0	7
1096	0	8	4	0	0	0	0	0	0	12
Hors strati	0	0	0	36	0	0	0	1	0	37
<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>79</b>	<b>13</b>	<b>128</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>504</b>
%	49,6	15,7	2,6	25,4	2,8	2,2	0,4	1,2	0,2	100%

Fig. 46 : inventaire du mobilier du secteur 1.



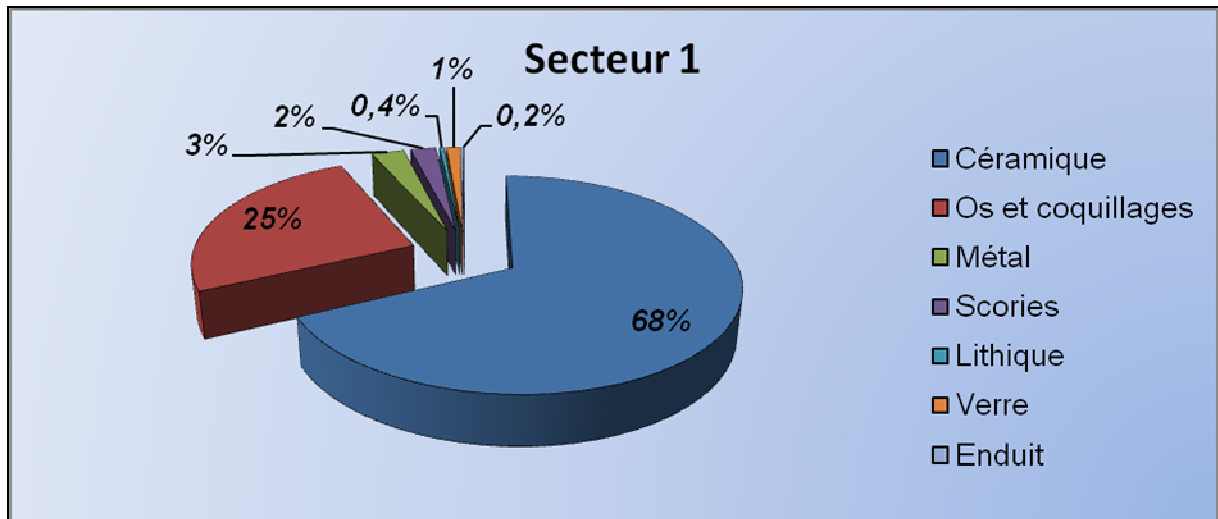


Fig. 47 : Secteur 1, représentation du mobilier archéologique.

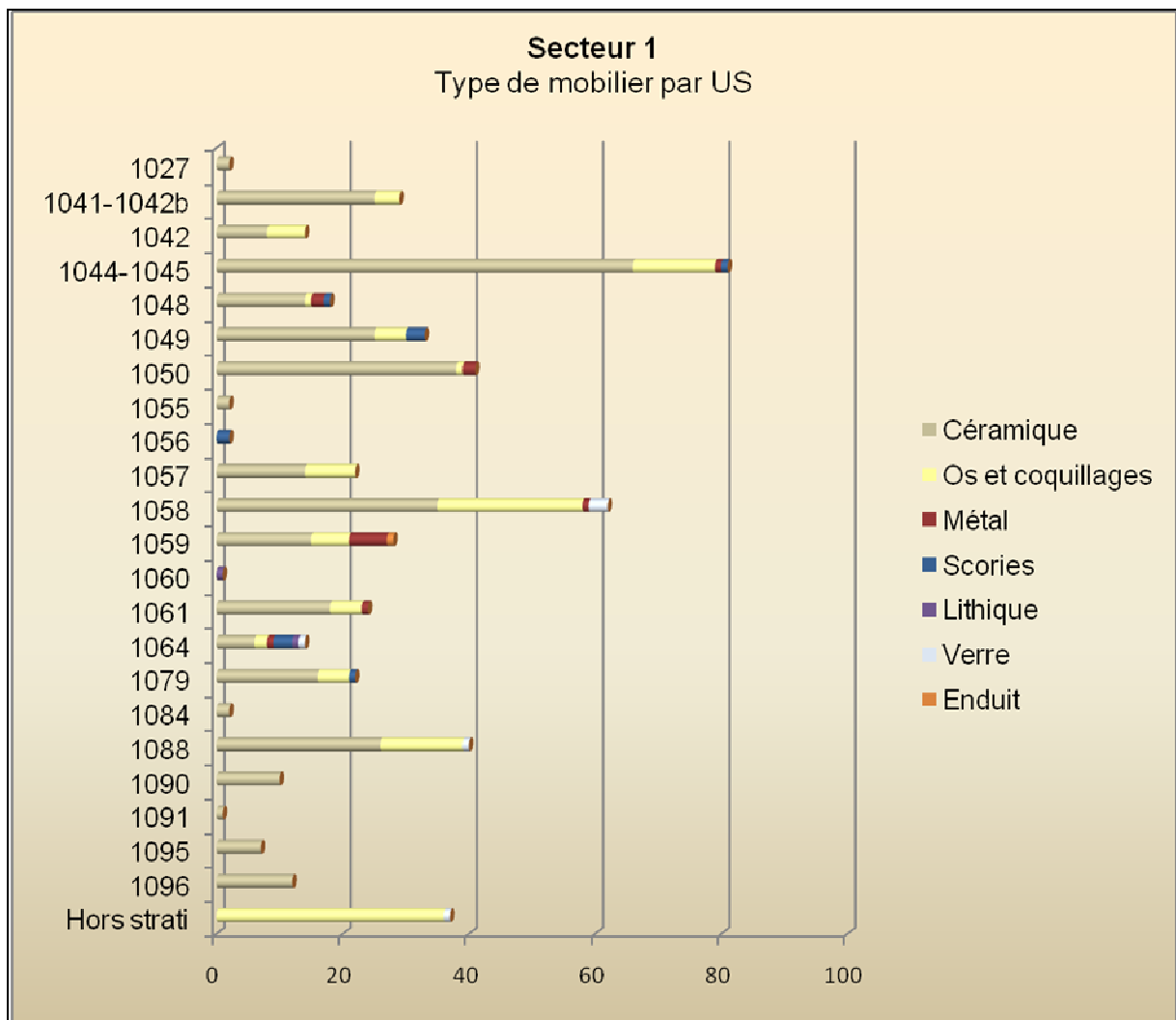


Fig. 48 : Secteur 1, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.

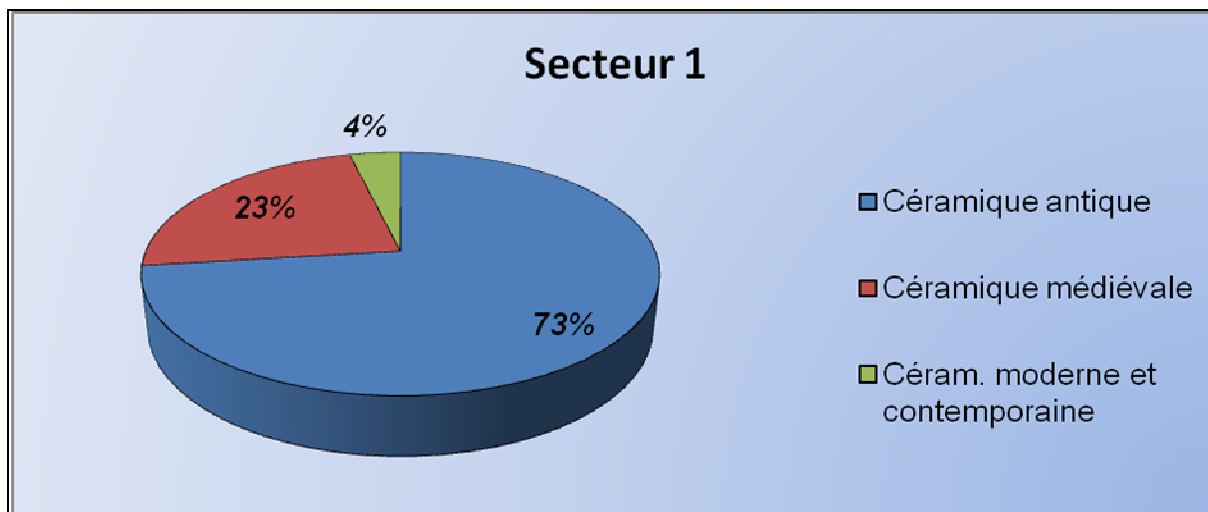


Fig. 49 : Secteur 1, représentation du mobilier céramique.

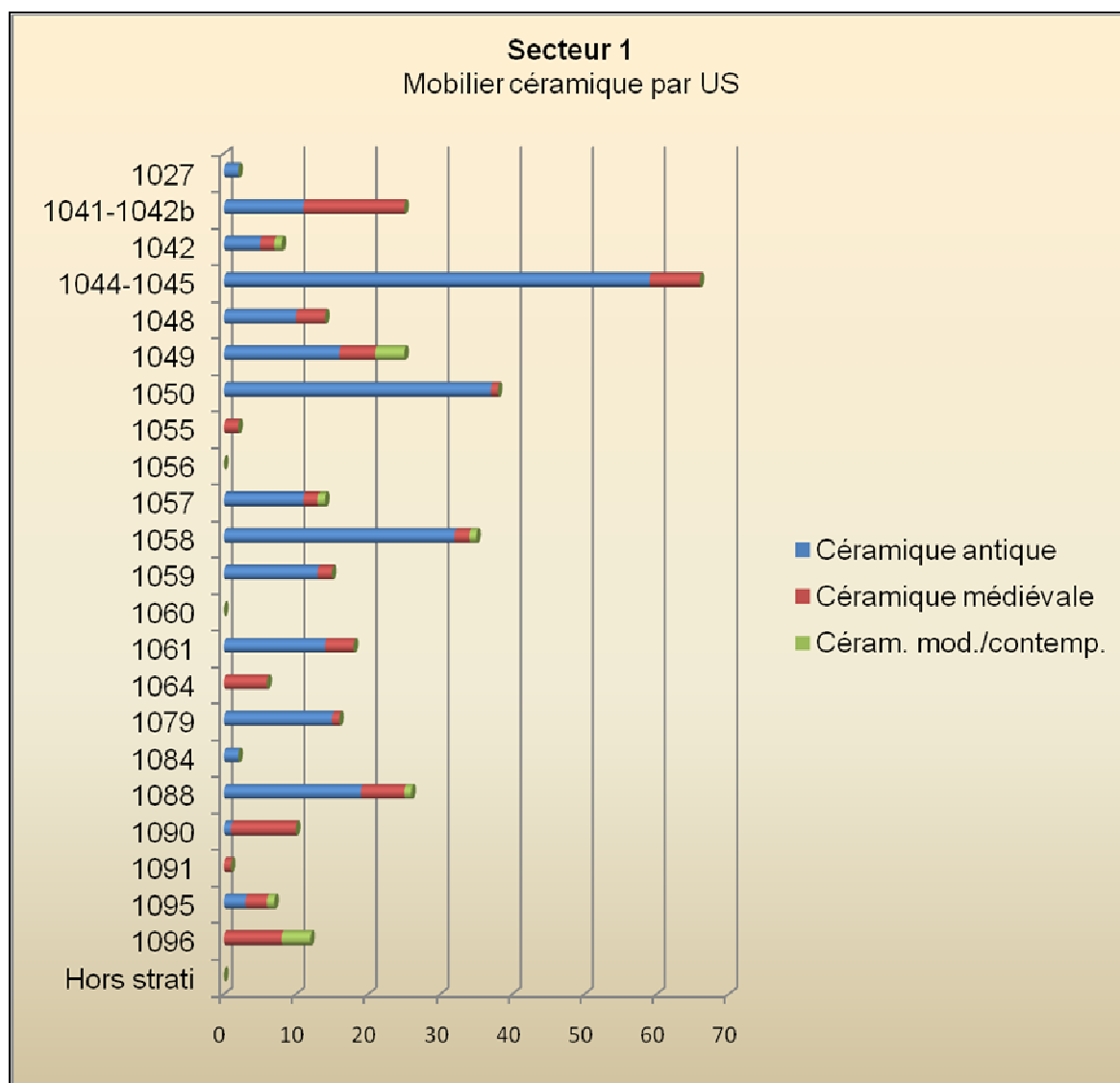


Fig. 50 : Secteur 1, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.

- **Secteur 2**

Avec 56 éléments et seulement trois US, le secteur 2 n'a livré que peu de mobilier, comparé aux secteurs 1 et 3. Toutes les époques y sont représentées à parts à peu près égales. La céramique moderne et contemporaine y sont les plus présentes avec 35,7%, puis la céramique médiévale (21,4%) et la céramique antique (19,6%), cette dernière étant totalement absente de l'US 1042. En revanche, l'US 1038 (terre de remblai) contient en proportion égale de la céramique de toutes époques, marquant bien les perturbations qui ont marqué ce secteur.

Le verre et le métal y sont très peu représentés (un seul exemplaire de chaque), les scories représentent 5% du total et la faune 14,3%.

SECTEUR 2										
US	Céramique antique	Céramique médiévale	Céram. mod./contemp.	Os et coquillages	Métal	Scories	Lithique	Verre	Enduit	TOTAL
1038	6	8	7	8	0	0	0	0	0	29
1042	0	3	2	0	1	3	0	0	0	9
1070	5	1	11	0	0	0	0	0	0	17
Hors strati	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>56</b>
%	19,6	21,4	35,7	14,3	1,8	5	0	1,8	0	100%

Fig. 51 : Inventaire du mobilier du secteur 2

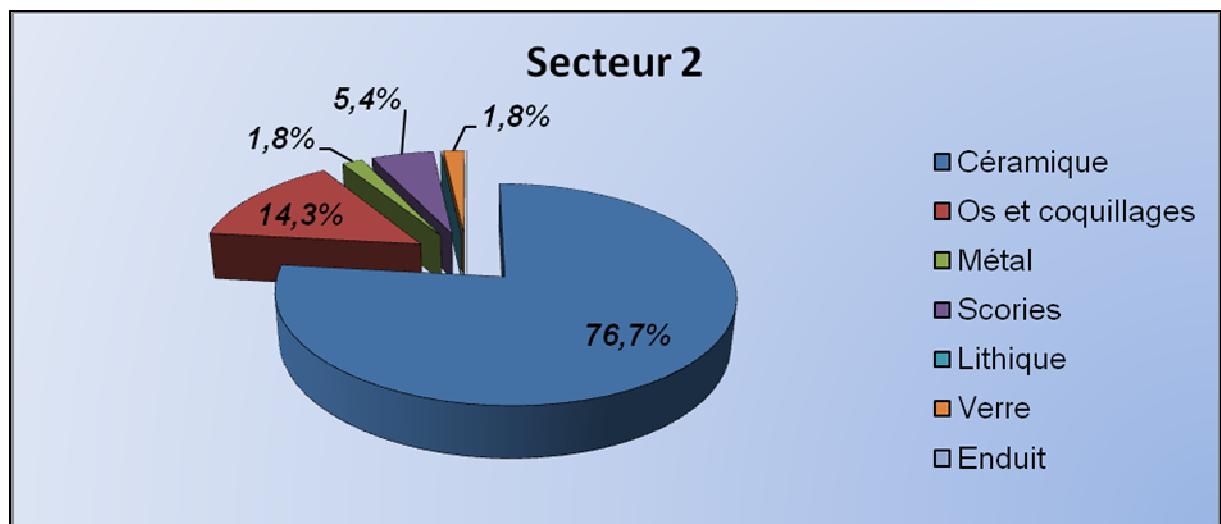


Fig. 52 : Secteur 2, représentation du mobilier archéologique.

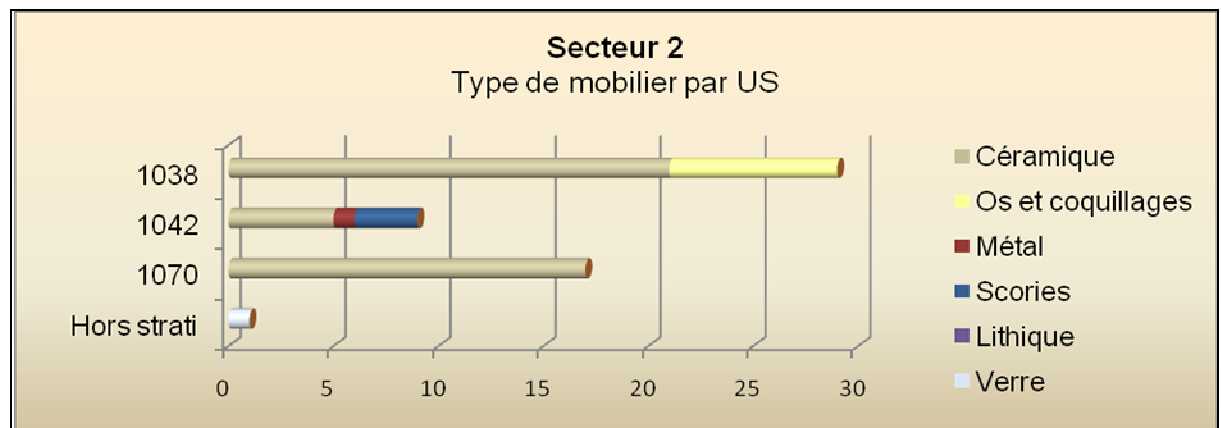


Fig. 53 : Secteur 2, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.

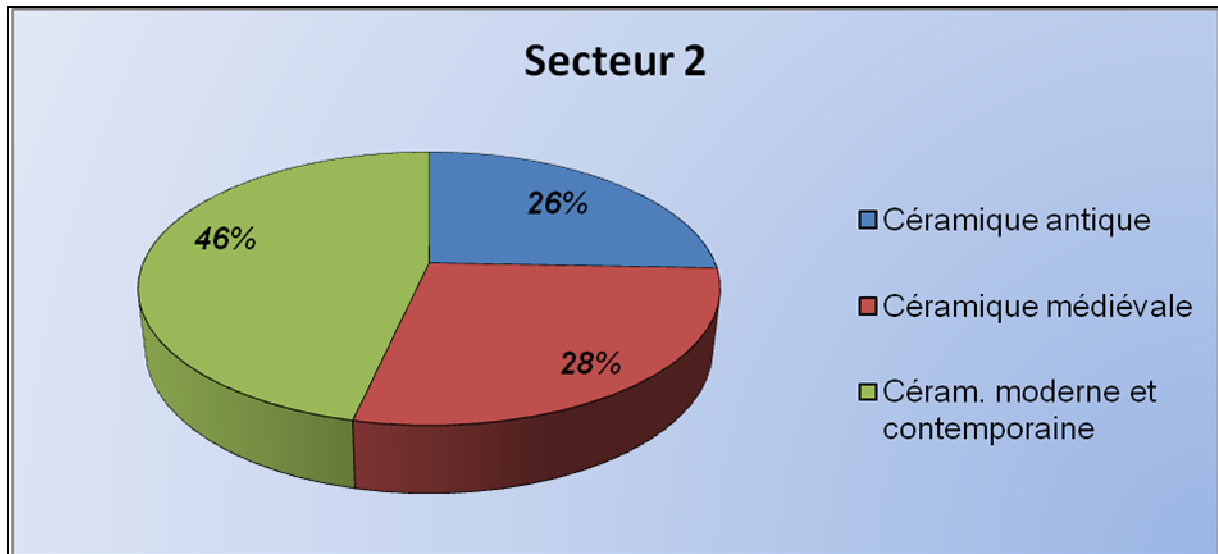


Fig. 54 : Secteur 2, représentation du mobilier céramique.

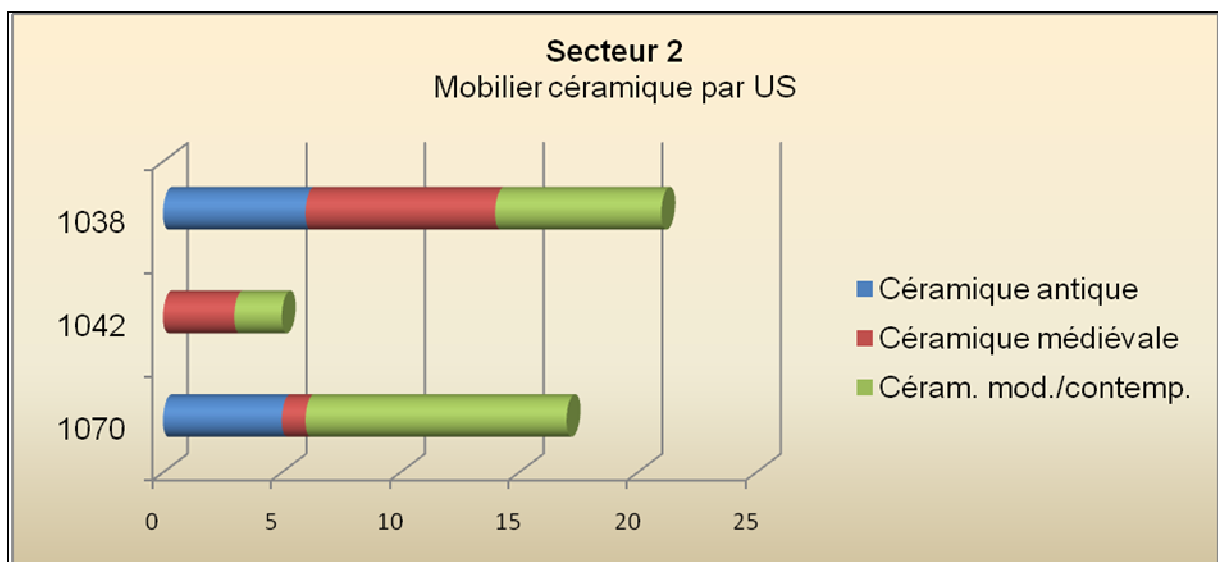


Fig. 55 : Secteur 2, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.

- **Secteur 3**

Le nombre remarquable d'os (805) dans ce secteur représentant de plus 74,2 % du mobilier, s'explique par la présence dans une même US (US 1068) de 670 fragments de mâchoire de porc provenant probablement de déchets de découpe<sup>16</sup>. Les proportions de mobilier sont plus parlantes dans toutes les autres US où la céramique domine, notamment la céramique médiévale (37%) dans l'US 1064 et la céramique antique (55%) dans l'US 1086. Le mobilier moderne et contemporain (8%) est uniquement présent dans les US 1058, 1064 et 1086. La présence de métal ou de scories est infime et concentrée dans la seule US 1066.

<sup>16</sup> La présence d'abattoirs à proximité du site est attestée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

SECTEUR 3										
US	Céramique antique	Céramique médiévale	Céram. mod./contemp.	Os et coquillages	Métal	Scories	Lithique	Verre	Enduit	TOTAL
1042	18	3	0	0	0	0	0	0	0	21
1058	18	7	2	17	0	0	0	0	0	44
1064	28	49	5	21	0	0	1	0	0	104
1065	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
1066	16	1	1	6	1	2	0	0	0	27
1068	0	0	0	670	0	0	0	0	0	670
1076	11	2	0	0	0	0	0	0	0	13
1078	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
1080	14	3	0	2	0	0	0	0	0	19
1086	29	23	4	19	0	0	0	0	0	75
1087	3	3	0	5	0	0	0	0	0	11
1090	11	1	0	10	1	0	0	0	0	23
1090d	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Tunnel	0	0	0	18	1	3	0	0	0	22
Hors strati	0	7	9	34	0	2	0	0	0	52
<b>TOTAL</b>	<b>148</b>	<b>99</b>	<b>21</b>	<b>805</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1085</b>
%	13,6	9,1	1,9	74,2	0,3	0,7	0,1	0	0	100%

Fig. 56 : Inventaire du mobilier du secteur 3

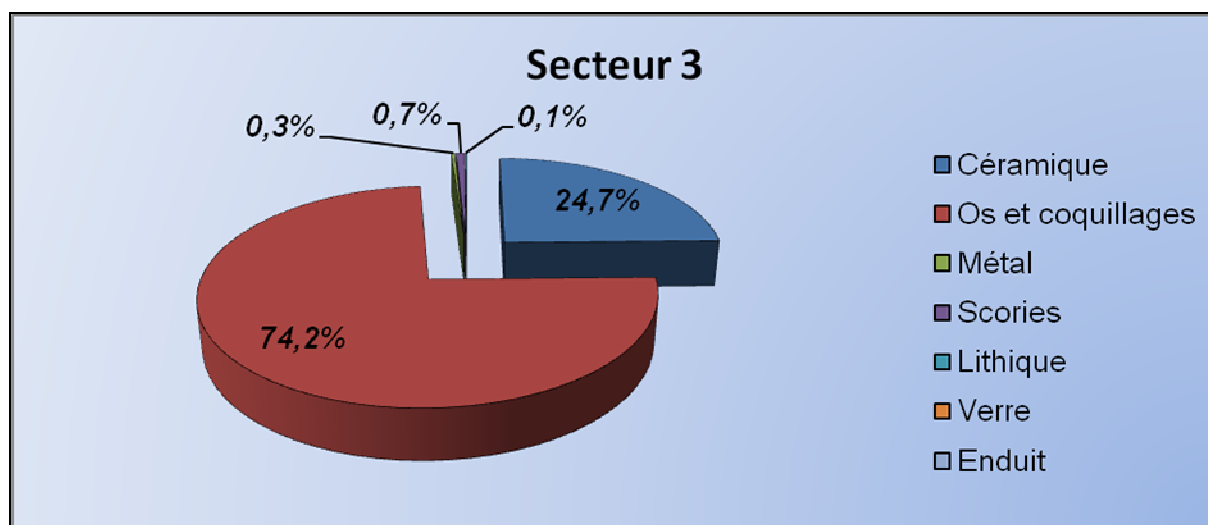


Fig. 57 : Secteur 3, représentation du mobilier archéologique.

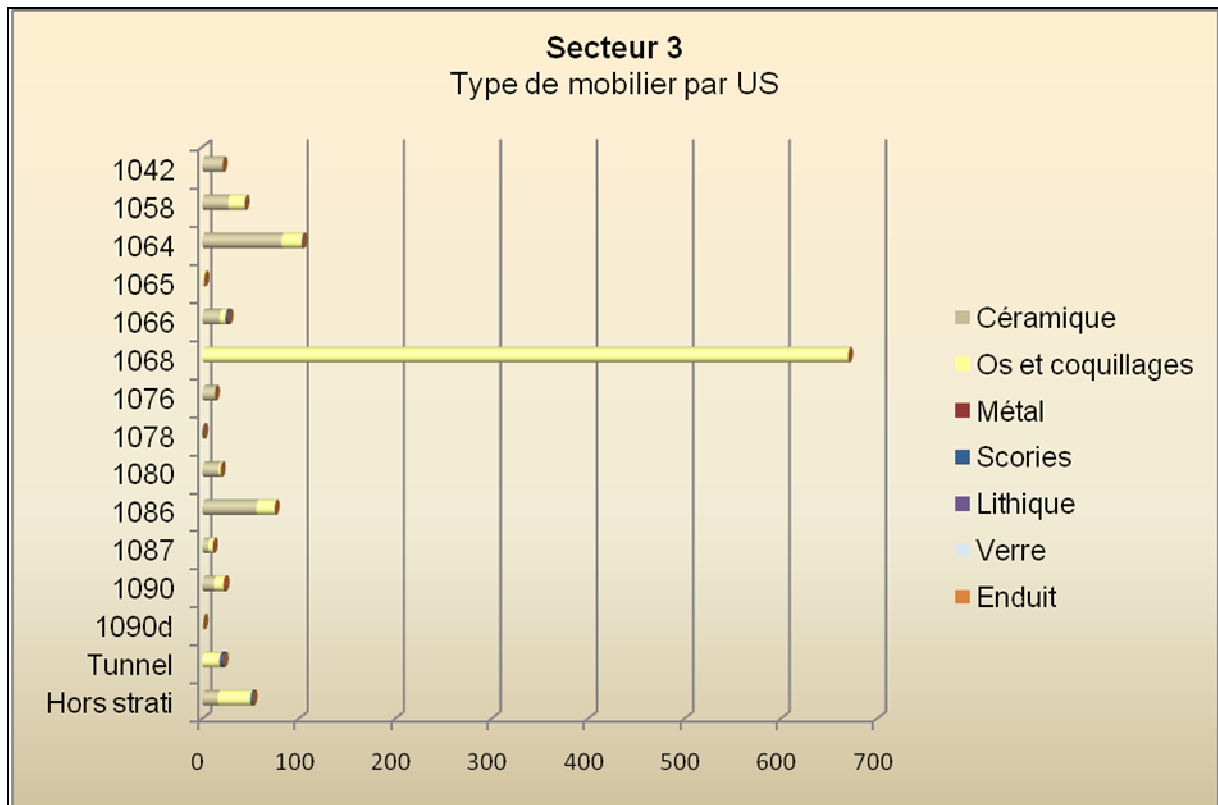


Fig. 58 : Secteur 3, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.

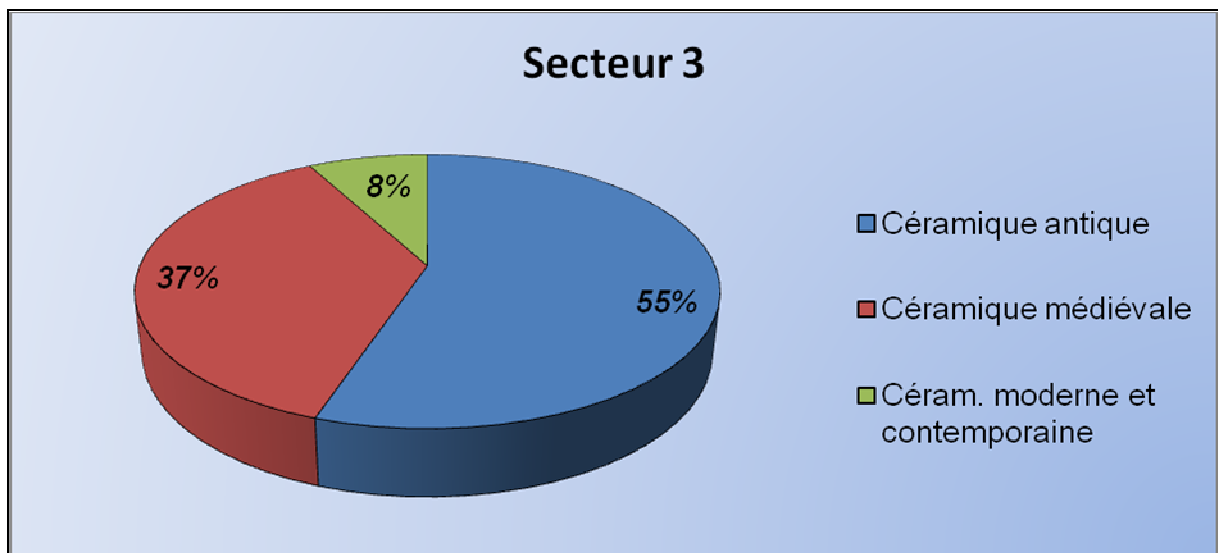


Fig. 59 : Secteur 3, représentation du mobilier céramique.

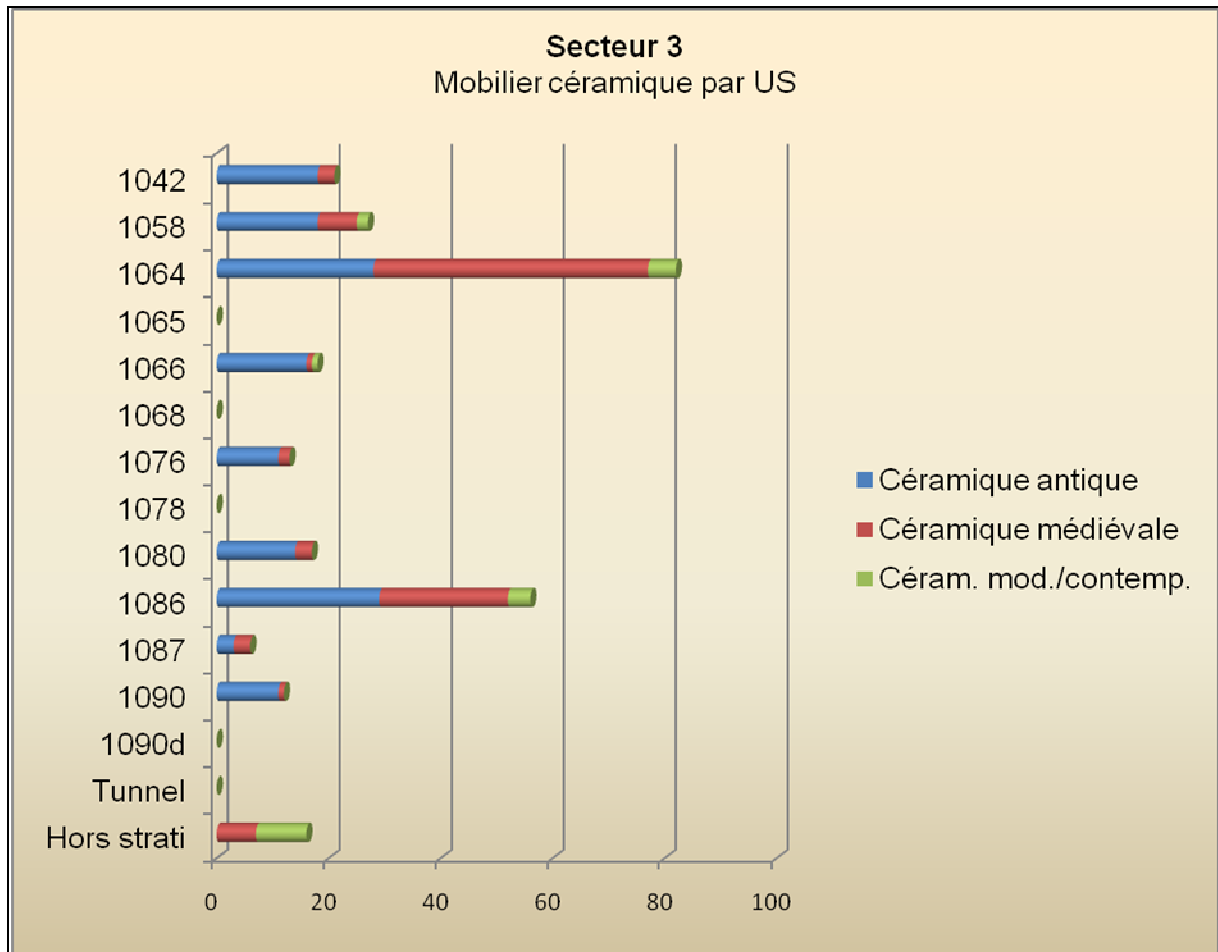


Fig. 60 : Secteur 3, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.

- **Secteur 4**

Ce secteur n'a livré que très peu de mobilier : seuls trois fragments d'enduit peint y ont été prélevés.

SECTEUR 4										
US	Céramique antique	Céramique médiévale	Céram. mod./contemp.	Os et coquillages	Métal	Scories	Lithique	Verre	Enduit	TOTAL
Hors strati	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
%	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100%

Fig. 61 : Inventaire du mobilier du secteur 4

SECTEURS 1, 2 et 3								
Secteur	Céramique	Os et coquillage	Métal	Scories	Lithique	Verre	Enduit	TOTAL
1	342	128	14	11	2	6	1	504
2	43	8	1	3	0	1	0	56
3	268	805	3	8	1	0	0	1085
<b>Total</b>	<b>653</b>	<b>941</b>	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1645</b>
<b>%</b>	<b>36,7%</b>	<b>57,2%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,34%</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,06%</b>	<b>100%</b>

Fig. 62 : Total de l'inventaire du mobilier des secteurs 1,2 et 3

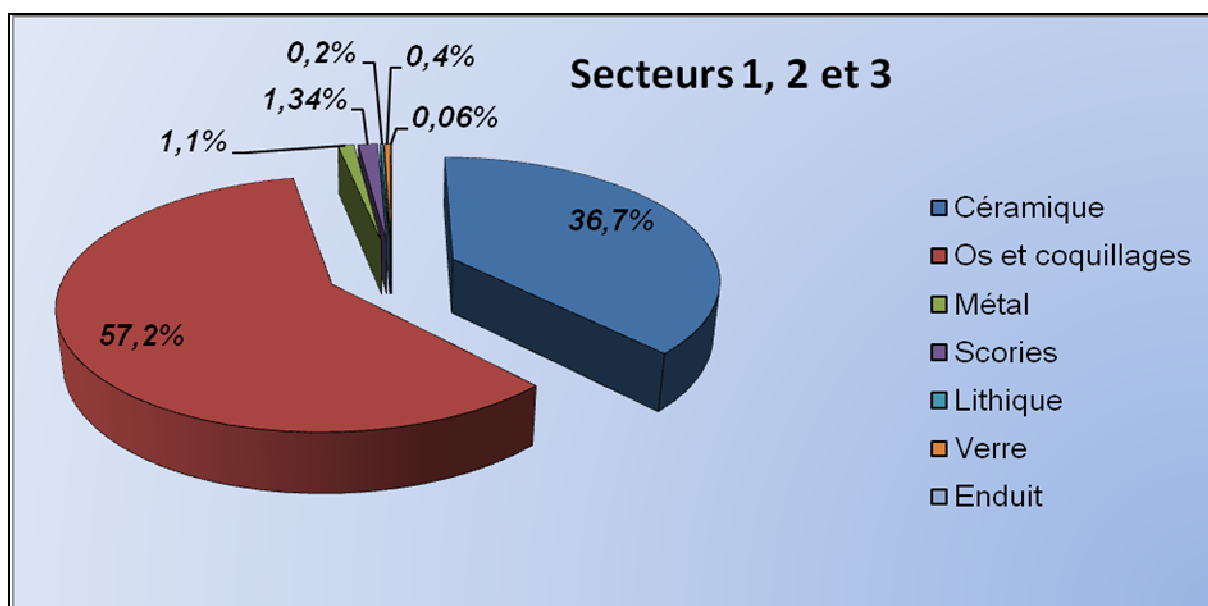


Fig. 63 : Représentation du mobilier archéologique des secteurs 1,2 et 3.

- **Secteur 5**

Dans ce secteur très remanié qui a livré 94 objets au total, la céramique toutes périodes domine avec 75,5% du mobilier. La faune représente 12,8%, le métal 2,1%, les scories 3,2% et le lithique 6,4%.

L'US 5005 concentre à elle seule la quasi-totalité du mobilier (76,6%). La céramique antique y est majoritaire (42 tessons), mais la céramique médiévale (13 tessons) y est également présente et la céramique moderne et contemporaine y est très discrète (2 tessons).



SECTEUR 5										
US	Céramique antique	Céramique médiévale	Céram. mod./contemp.	Os et coquillages	Métal	Scories	Lithique	Verre	Enduit	TOTAL
5002	3	1	4	1	1	0	0	0	0	10
5004	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
5005	42	13	2	10	1	0	4	0	0	72
5006	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
5017	1	1	0	0	0	3	1	0	0	6
Hors strati	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>94</b>
%	52,1	17,0	6,4	12,8	2,1	3,2	6,4	0	0	100%

Fig. 64 : Inventaire du mobilier du secteur 5.

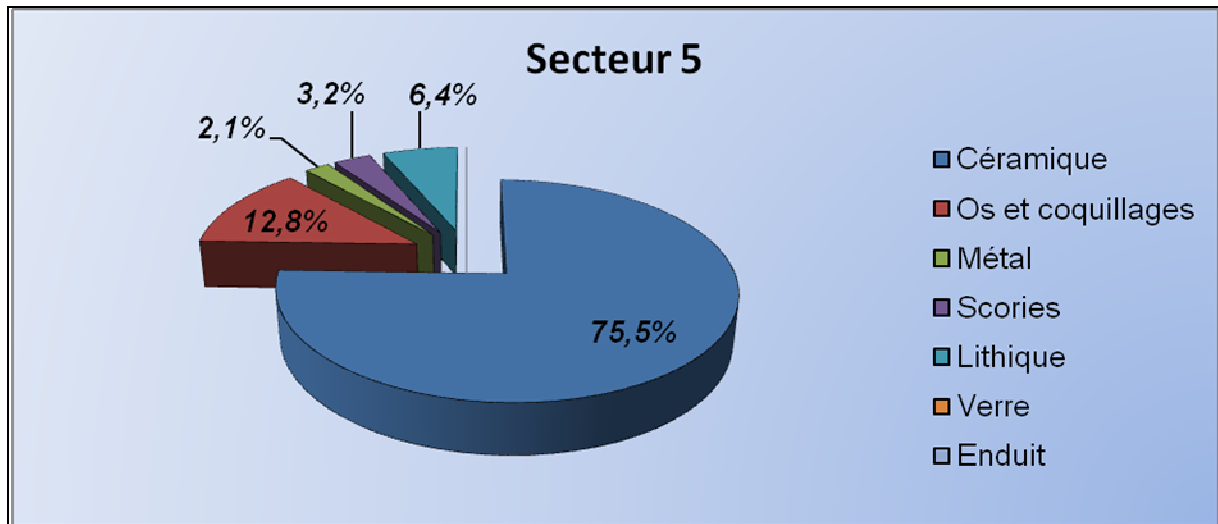


Fig. 65 : Secteur 5, représentation du mobilier archéologique.

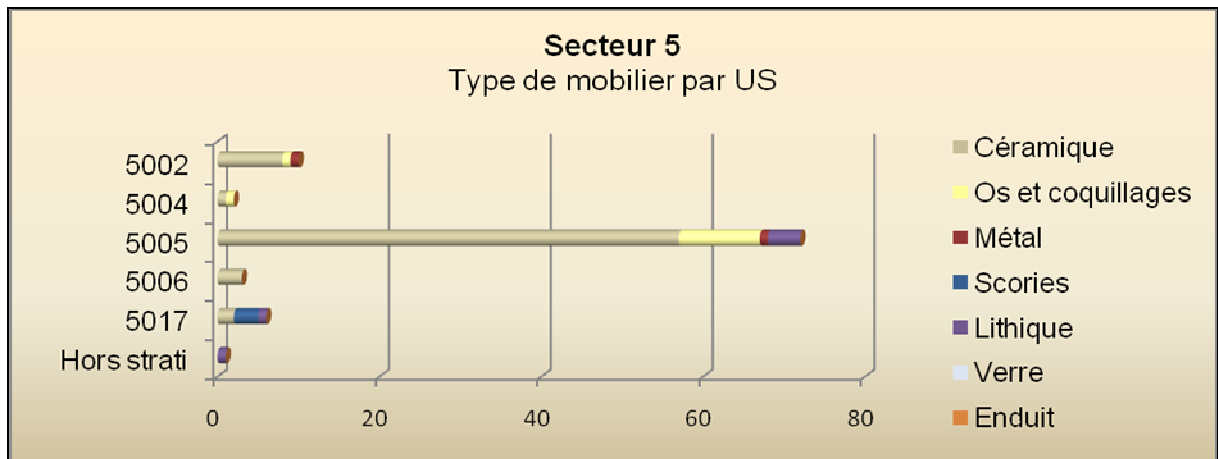


Fig. 66 : Secteur 5, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.

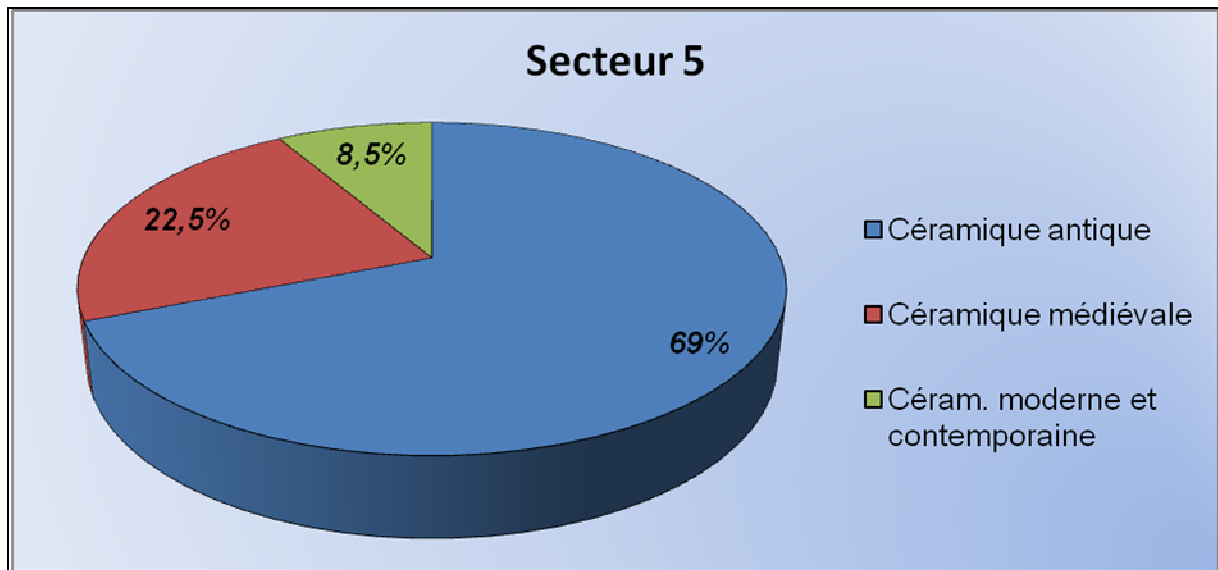


Fig. 67 : Secteur 5, représentation du mobilier céramique.

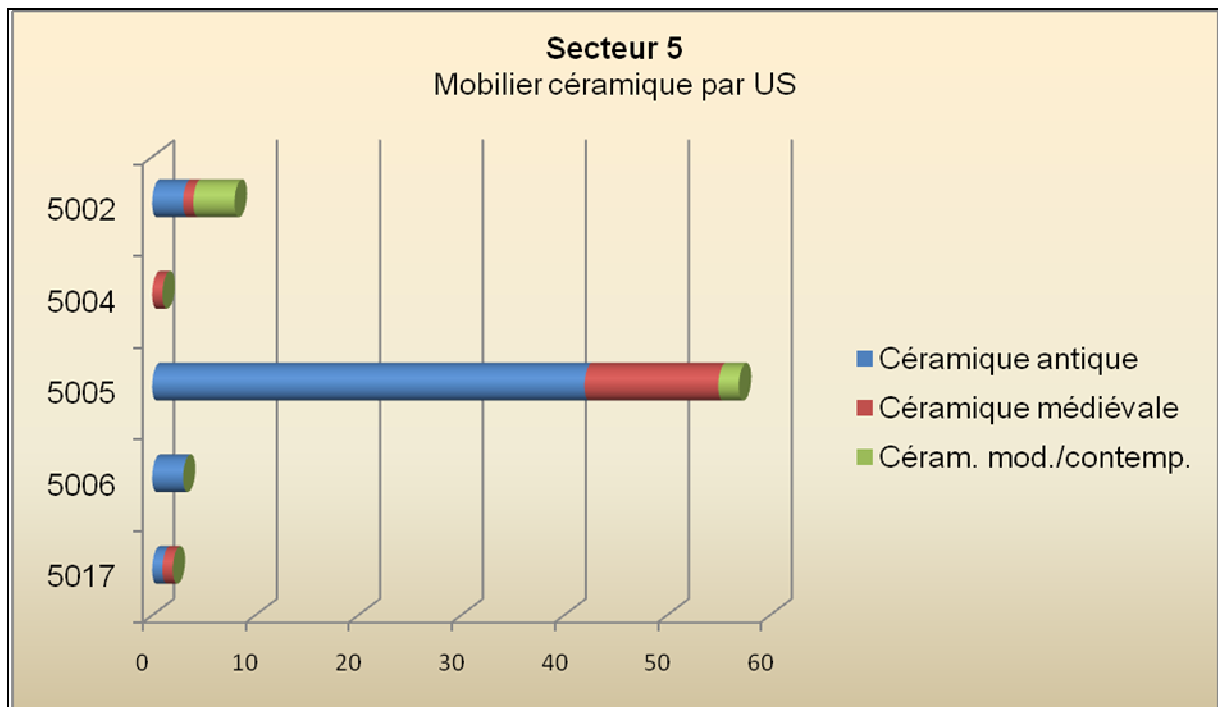


Fig. 68 : Secteur 5, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.

- **Secteur 6**

Dans le secteur 6, les résultats sont à peu près identiques à ceux du secteur 5. La céramique représente 82% du mobilier et la faune 17,9%. Les autres types de mobilier sont absents. L'US 6015 concentre l'essentiel du mobilier avec 12 os et coquillages et 51 tessons de céramique parmi lesquels 72,7% de céramique antique, 20% de céramique médiévale et 7,3% de céramique moderne ou contemporaine.

SECTEUR 6										
US	Céramique antique	Céramique médiévale	Céram. mod./contemp.	Os et coquillages	Métal	Scories	Lithique	Verre	Enduit	TOTAL
6015	37	11	3	12	0	0	0	0	0	63
Hors strati	3	0	1	0	0	0	0	0	0	4
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67</b>
%	59,7	16,4	6	17,9	0	0	0	0	0	100%

Fig. 69 : Inventaire du mobilier du secteur 6.

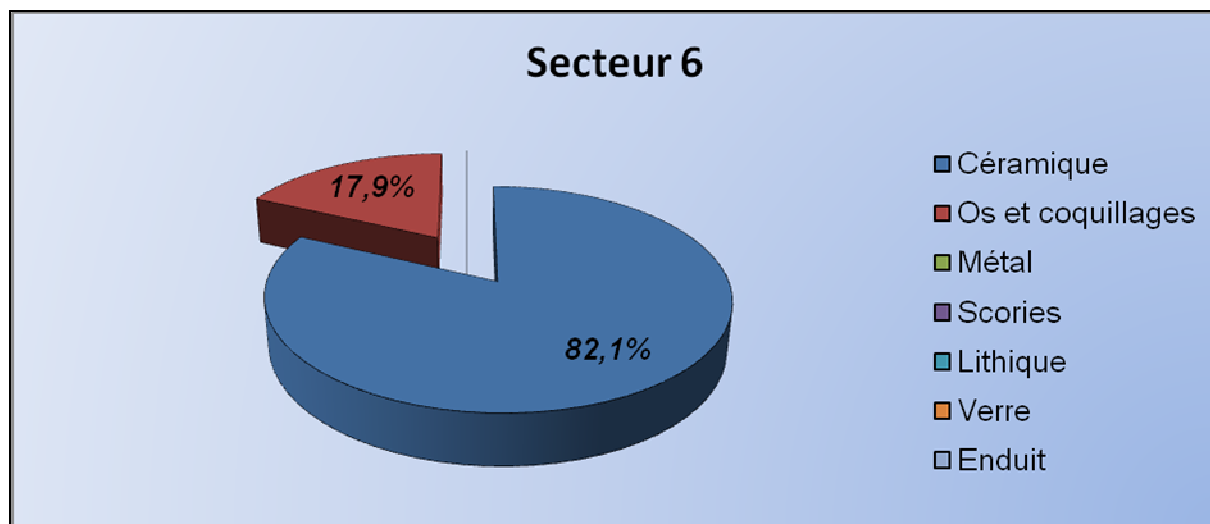


Fig. 70 : Secteur 6, représentation du mobilier archéologique.

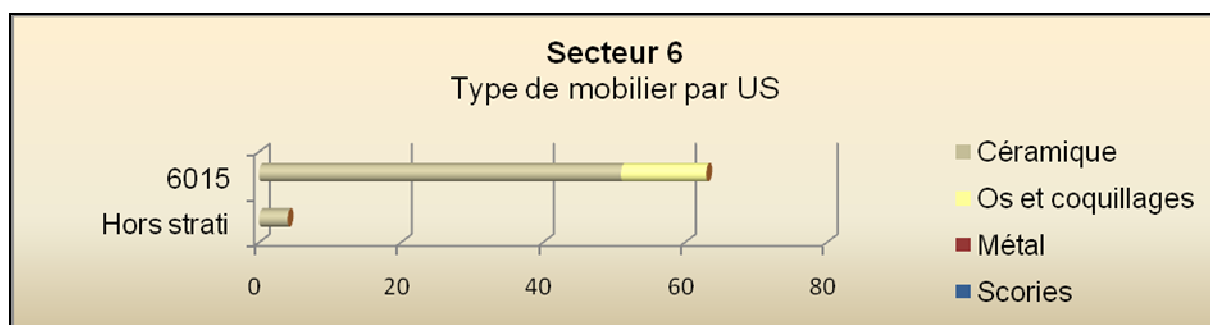


Fig. 71 : Secteur 6, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.

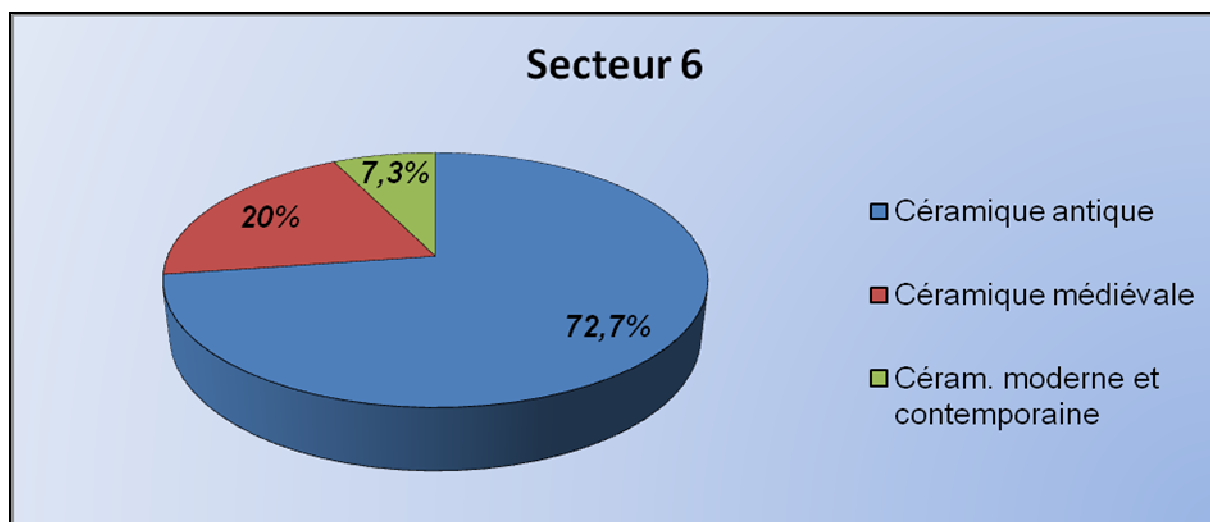


Fig. 72 : Secteur 6, représentation du mobilier céramique.

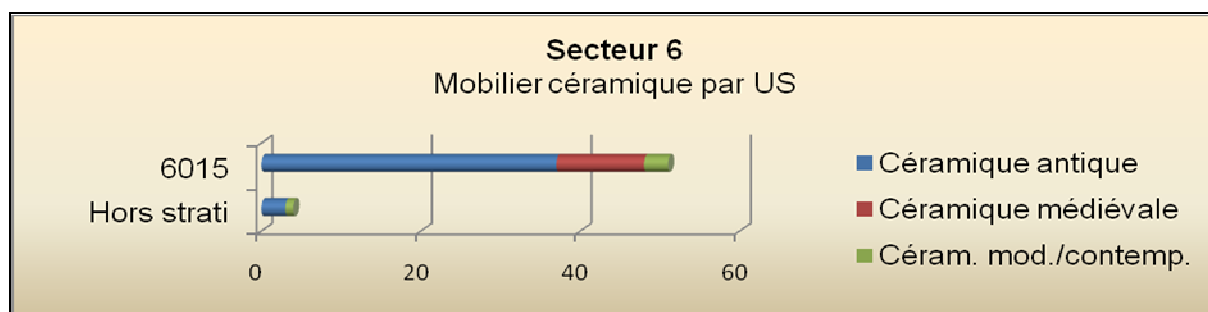


Fig. 73 : Secteur 6, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.

SECTEURS 5 et 6								
Secteur	Céramique	Os et coquillage	Métal	Scories	Lithique	Verre	Enduit	TOTAL
5	71	12	2	3	6	0	0	94
6	55	12	0	0	0	0	0	67
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>161</b>
<b>%</b>	<b>78,3%</b>	<b>14,9%</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,9%</b>	<b>3,7%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>

Fig. 74 : Total des secteurs 5 et 6

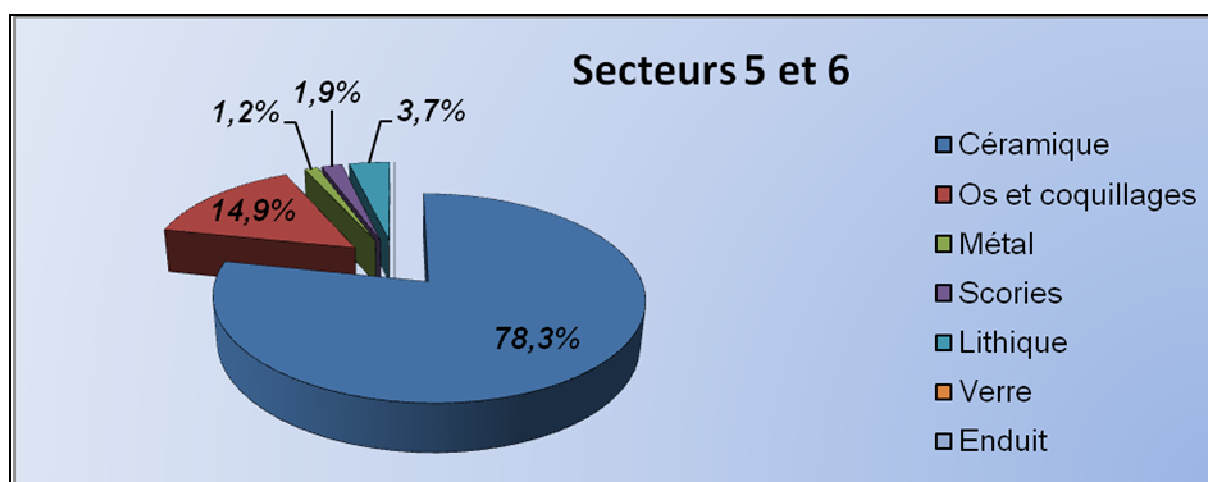


Fig. 75 : Représentation du mobilier archéologique des secteurs 5 et 6.

En conclusion, sur un total de 1806 objets, l'essentiel du mobilier recueilli au cours de cette opération se trouve dans le contexte du tunnel voûté (secteurs 1, 2, 3 et 4). En effet, 1645 objets se trouvaient dans ces contextes très riches, alors que seuls 161 objets ont été découverts dans les secteurs 5 et 6.

De toute évidence, la construction du tunnel d'accès au XVI<sup>e</sup> siècle a recoupé des niveaux médiévaux et antiques. La fouille de ces secteurs a donc livré une majorité de céramiques antiques (409 tessons soit 62,6% de la céramique), une proportion non négligeable de céramique médiévale (190 tessons soit 29,1%) et quelques céramiques modernes et contemporaines (54 tessons soit 8,3%), ces derniers attestant la réutilisation de ces espaces au moment de la construction du tunnel et de son utilisation.

SECTEURS 1 à 6								
Secteur	Céramique	Os et coquillage	Métal	Scories	Lithique	Verre	Enduit	TOTAL
1	342	128	14	11	2	6	1	504
2	43	8	1	3	0	1	0	56
3	268	805	3	8	1	0	0	1085
5	71	12	2	3	6	0	0	94
6	55	12	0	0	0	0	0	67
<b>TOTAL</b>	<b>779</b>	<b>965</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1806</b>
<b>%</b>	<b>43,1%</b>	<b>53,4%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,4%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,1%</b>	<b>100%</b>

Fig. 76 : Total du mobilier archéologique des secteurs 1 à 6

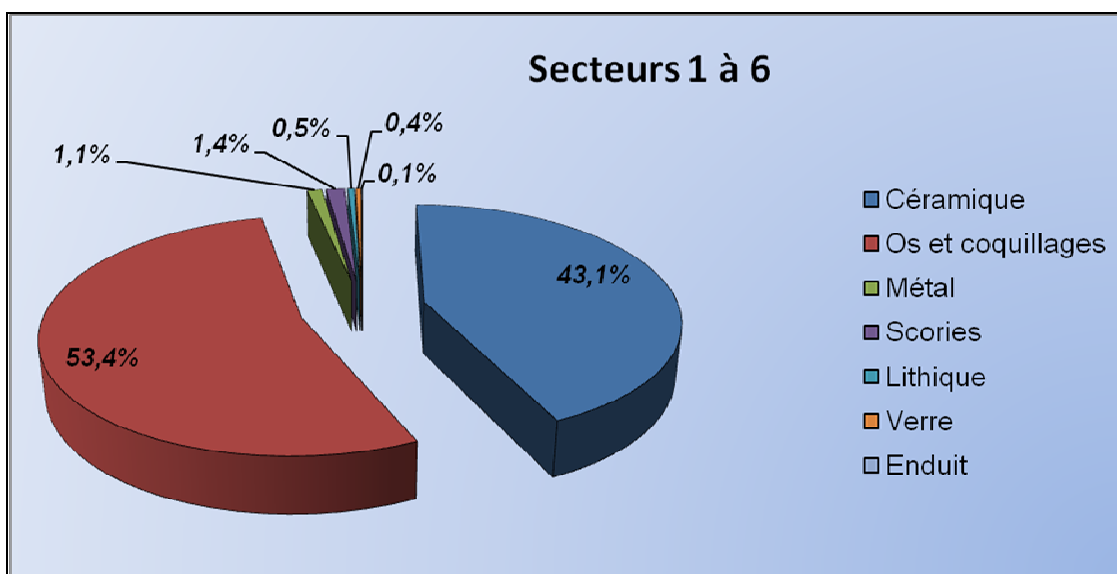


Fig. 77 : Représentation du mobilier archéologique des secteurs 1 à 6.

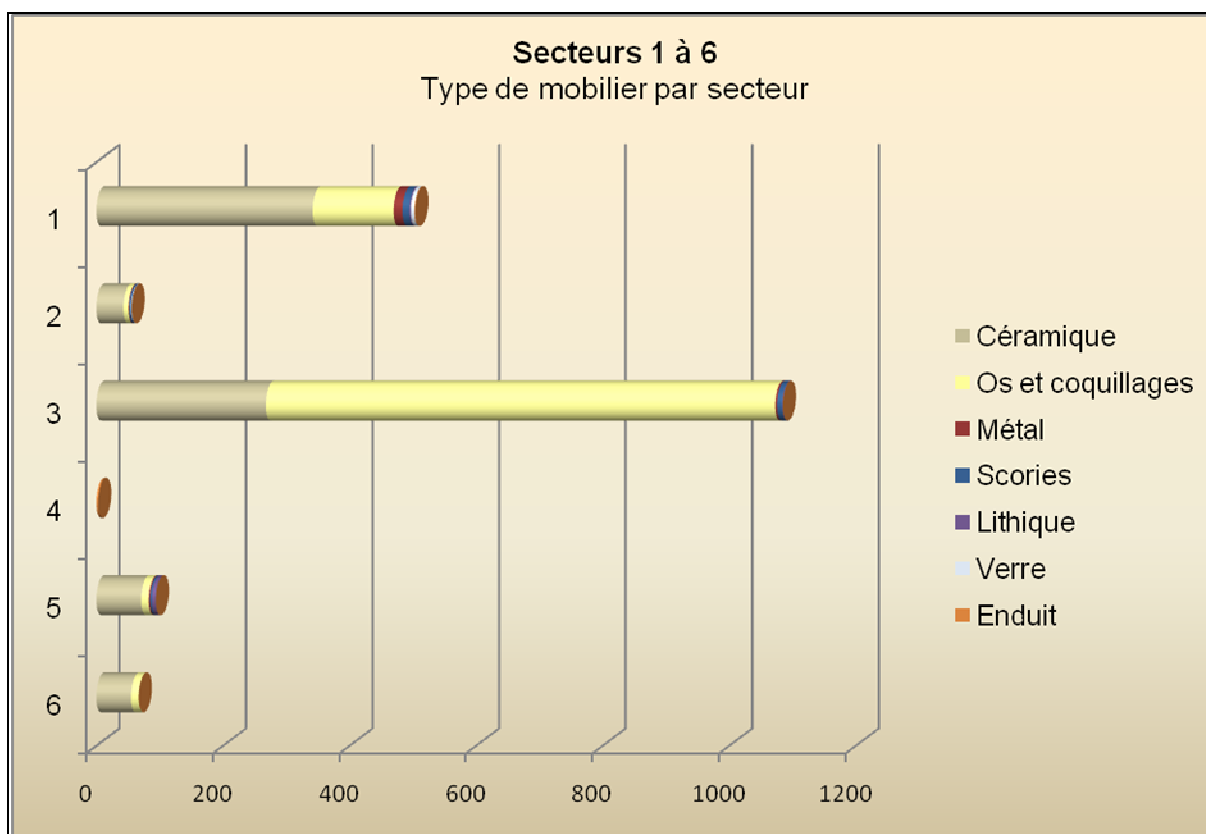


Fig. 78 : Secteurs 1 à 6, représentation du mobilier archéologique par secteur.

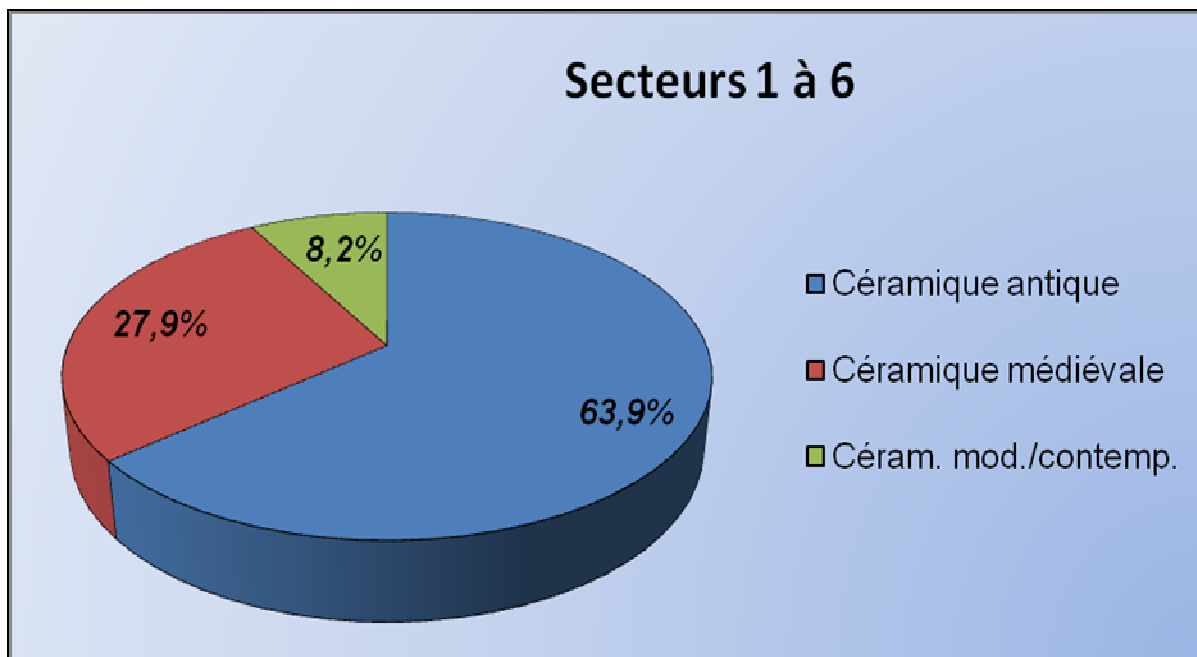


Fig. 79 : Secteurs 1 à 6, représentation du mobilier céramique.

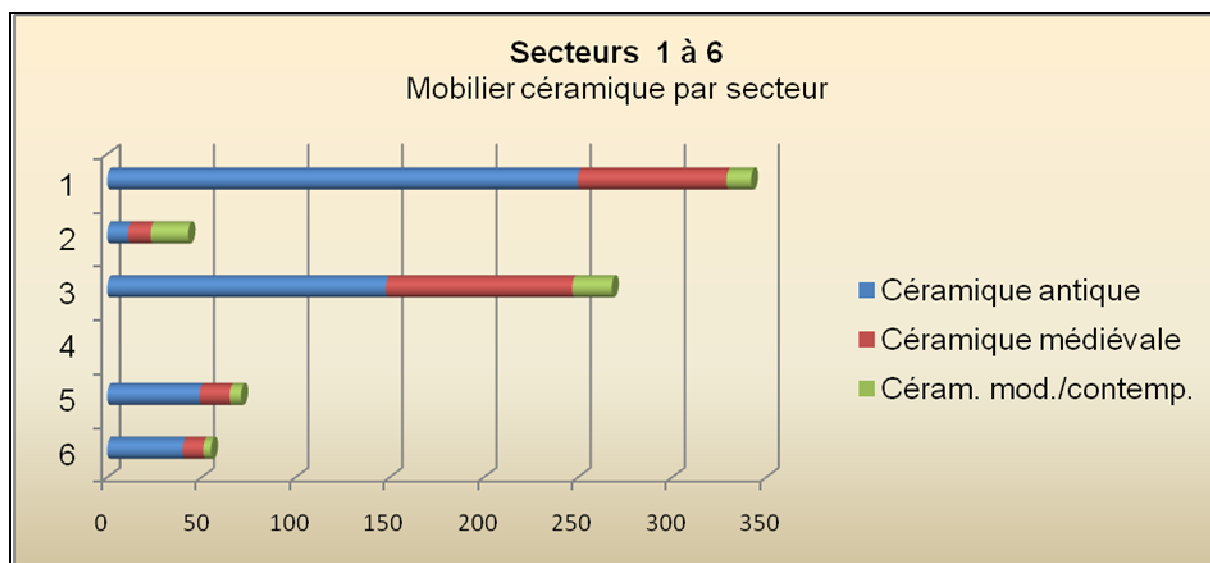


Fig. 80 : Secteurs 1 à 6, représentation du mobilier céramique par unité secteur.

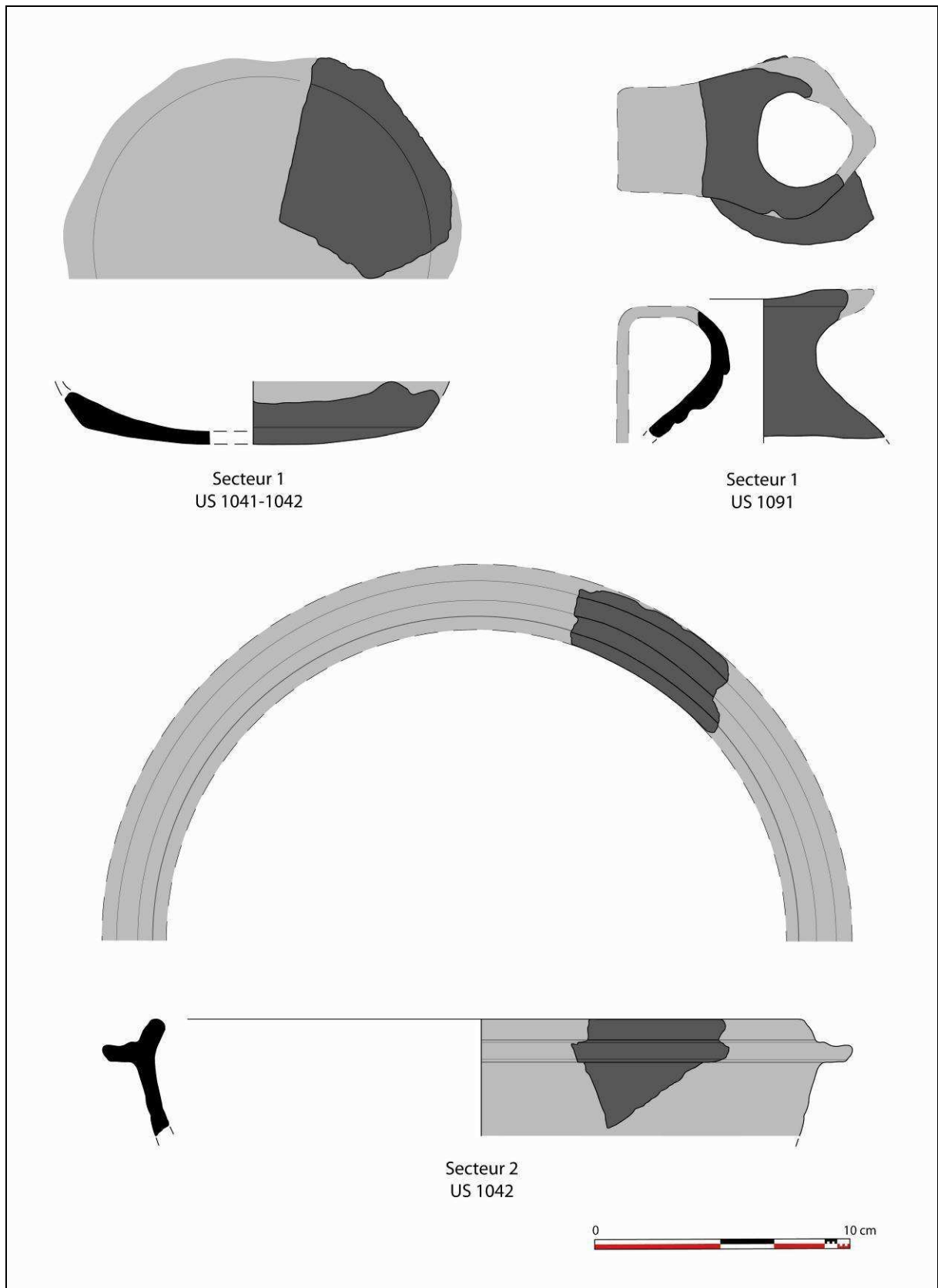


Fig. 81 : Céramiques médiévales provenant des secteurs 1 et 2  
(dessins et D.A.O. J.-F. Modat).

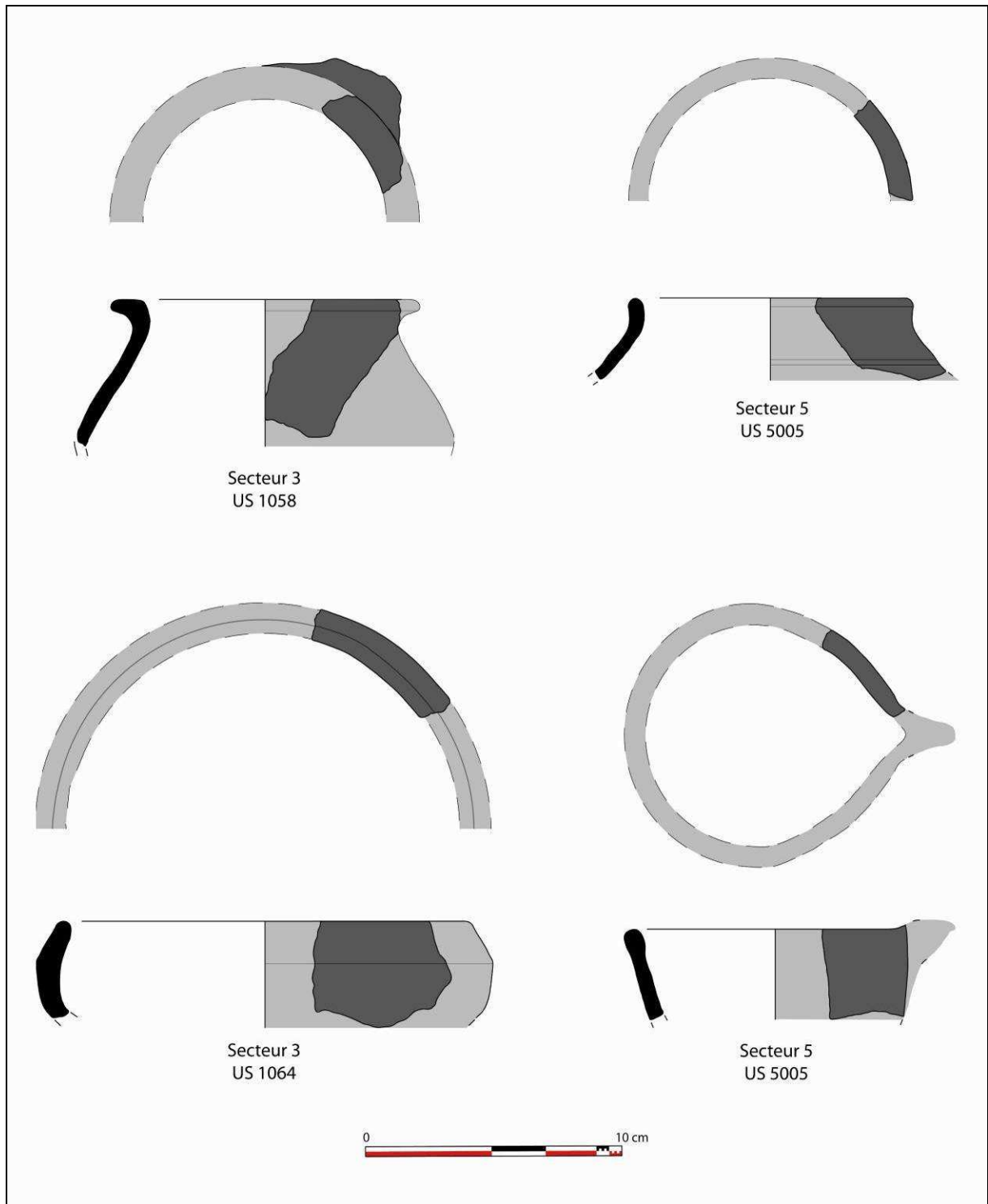


Fig. 82 : Céramiques médiévales provenant des secteurs 3 et 5  
(dessins et D.A.O. J.-F. Modat).





Fig. 83 : Fragment de pierre à aiguiser avec orifice de suspension (médiéval ?).



Fig. 84 : Fragments d'enduit peint.

## 4. Conclusion

Cette courte opération, qui aurait pu être complétée par une seconde phase, malheureusement annulée, a livré des résultats significatifs sur l'occupation de cette partie de la ville de l'Antiquité tardive à nos jours.

Déjà observé lors du diagnostic, un tunnel voûté souterrain de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle a ainsi pu être étudié en détail. La fouille s'étendant sur une surface totale de 267 m<sup>2</sup>, des éléments de courtine et de contreforts appartenant à la fortification entourant la ville à cette époque sont eux aussi apparus dans la partie nord du terrain, mettant en évidence leurs caractéristiques.

De plus, des structures de l'Antiquité tardive recoupées par ces travaux ont pu être étudiées alors qu'elles n'étaient pas apparues au diagnostic. L'ensemble de ces découvertes nous a permis d'effectuer un phasage de ce quartier de Narbonne (fig. 85).

Principale découverte de cette opération, le tunnel reliant au bastion Saint-François un magasin aux affûts connu par les plans anciens, constitue un élément bâti très important pour la connaissance des fortifications urbaines du XVI<sup>e</sup> siècle. Il a été mis au jour sur 7,70 m de long et mesure 4,40 m de largeur maximum. A l'intérieur, la largeur du passage voûté est de 3 m maximum sur 2,30 m de haut.

La fouille de l'intérieur de l'édifice nous a permis d'observer la construction de la voûte et de repérer le niveau de circulation qui se trouve à 8,72 m NGF. Ce sol d'occupation scelle la tranchée de fondation de cette structure creusée dans des occupations antiques. Lors de son abandon, le tunnel s'est peu à peu remblayé, servant parfois de refuge, puis de dépotoir aux abattoirs du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne la grande quantité de mâchoires de porc trouvées dans l'US 1068. Puis il a été recouvert par des remblais lors du déclassement et de la démolition des remparts au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les secteurs 5 et 6, situés au nord du terrain, ont livré les vestiges d'une partie de la courtine orientale de la fortification du XVI<sup>e</sup> siècle sur une longueur de 11 mètres. La face interne de cette fortification a pu être observée. Il s'agit d'une construction soignée en pierres de remploi en grand appareil, comportant des éléments sculptés issus très probablement de mausolées antiques. Il est possible que certaines de ces pierres aient déjà été réemployées une première fois dans l'enceinte du Bas-Empire, vraisemblablement très proche, d'où ils auraient été extraits au XVI<sup>e</sup> siècle pour la construction de la fortification. Cette fouille a notamment révélé que les éléments lapidaires sculptés, dont l'un provient d'une frise d'armes, n'étaient donc pas réservés au seul parement extérieur, mais que certains étaient aussi dans une partie probablement enterrée du parement intérieur. La volonté décorative n'était donc pas omniprésente...

La découverte de trois contreforts dans le secteur nord et de deux autres dans la partie sud près du tunnel voûté a permis également de connaître leur rythme (4 m environ) et leur morphologie. Il est probable que ces contreforts, dont l'un est engagé dans le tunnel voûté, sont antérieurs à cet édifice.

On peut donc considérer que les structures découvertes ont été globalement construites aux dates connues pour ce chantier : 1505-1565, le dernier bastion construit étant le bastion d'Anville au sud-ouest de la fortification. Les spécialistes s'accordent pour dater de la décennie 1525-1535, la construction de la partie du rempart concernant le bastion Saint-François, ce qui fait de l'enceinte bastionnée de Narbonne l'une des plus précoces de notre pays.

Dès 1614, on note des dépenses pour murer les contre-mines du bastion Saint-François, correspondant peut-être au comblement sablonneux majoritairement observé dans les couches de remblai.

Le tunnel voûté sert encore de refuge jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne, en 1746, l'épisode des reliques volées à l'église de la Major, dans la cité et cachées « dans un souterrain du Bastion Saint-François ». Enfin, l'abandon et le comblement du tunnel voûté s'accélérent dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La morphologie actuelle du quartier est donnée par la démolition qui a duré 15 ans (de 1869 à 1884).

Par ailleurs, des niveaux et des structures antiques endommagés par le creusement et la construction du tunnel au XVI<sup>e</sup> siècle sont apparus au sud de ce tunnel. Il s'agit notamment de deux murs arasés dont l'un est nettement recoupé par le mur sud du tunnel voûté. En observant les couches de démolition, on constate que ces bâtiments étaient construits en matériaux légers (bois, adobe, canisses et enduits à la chaux). Le mobilier a révélé que ces occupations datent de l'Antiquité tardive, du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle. En effet, la présence de DSP, d'amphore africaine, de Claire C et d'un bord Cathma 6 dans ces niveaux de démolition nous permet d'aller dans ce sens. Quant à l'orientation des structures (MR 1040b et MR 1103), elle est comparable à celle des vestiges de fortifications du Bas-Empire vus lors du diagnostic, ce qui semble aussi indiquer une fourchette chronologique possible entre le IV<sup>e</sup> et le début du VI<sup>e</sup> siècle (cf. US 1059), le quartier s'étant certainement adossé à la muraille. Ces bâtiments se trouvaient hors du périmètre fortifié du Bas-Empire dont l'enceinte a été très probablement construite à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Présentant des traces de combustion, ils pourraient avoir été incendiés lors de troubles survenus au début du VI<sup>e</sup> siècle (parce qu'ils étaient hors les murs ?).

Le mobilier des fouilles du Palais provient d'une zone extrêmement perturbée par d'importants aménagements publics défensifs du III<sup>e</sup> puis du XVI<sup>e</sup> siècle. D'autre part, la présente opération n'avait pas pour objet d'atteindre les mêmes profondeurs que lors du diagnostic (6,50 m NGF) et la présente fouille n'a pas dépassé 8 m NGF maximum. La part du mobilier antique résiduel est, comme souvent à Narbonne, extrêmement importante et on remarque une forte représentativité de l'Antiquité tardive. Les aménagements médiévaux et modernes ont très clairement remobilisé du matériel provenant de vestiges antiques. Sur un total de 1806 objets, l'essentiel du mobilier recueilli au cours de cette opération se trouve dans le contexte du tunnel voûté (1645 objets).

La construction du tunnel d'accès au bastion Saint-François au XVI<sup>e</sup> siècle et l'élargissement des fossés ont perturbé des niveaux médiévaux et antiques. La fouille de ces secteurs a donc livré une majorité de céramiques antiques ou de l'Antiquité tardive (62,6%), une proportion non négligeable de céramique médiévale (29,1%) et quelques céramiques modernes et contemporaines (8,3%), attestant la construction du tunnel et son utilisation.

Il est regrettable que la deuxième tranche de travaux n'ait pas pu avoir lieu sur le terrain du projet du Boulevard G<sup>al</sup> de Gaulle. En effet, il aurait été possible de mettre en relation les structures découvertes avec la trame urbaine antérieure et d'avoir ainsi une stratigraphie complète de cette partie de Narbonne. La reconnaissance du tracé de l'enceinte du Bas-Empire aurait pu être effectuée, de même que son éventuel mode d'épierrement. Enfin, lors du diagnostic, la qualité artistique des enduits peints mis au jour laissait présager la découverte d'importants bâtiments d'époque césarienne comportant des décors d'une qualité rare. Néanmoins, la première et seule tranche de travaux réalisée a permis une meilleure compréhension de l'architecture de défense du XVI<sup>e</sup> siècle et la découverte de structures de l'Antiquité tardive qui ont, par chance, échappé à la destruction due à ces travaux gigantesques.

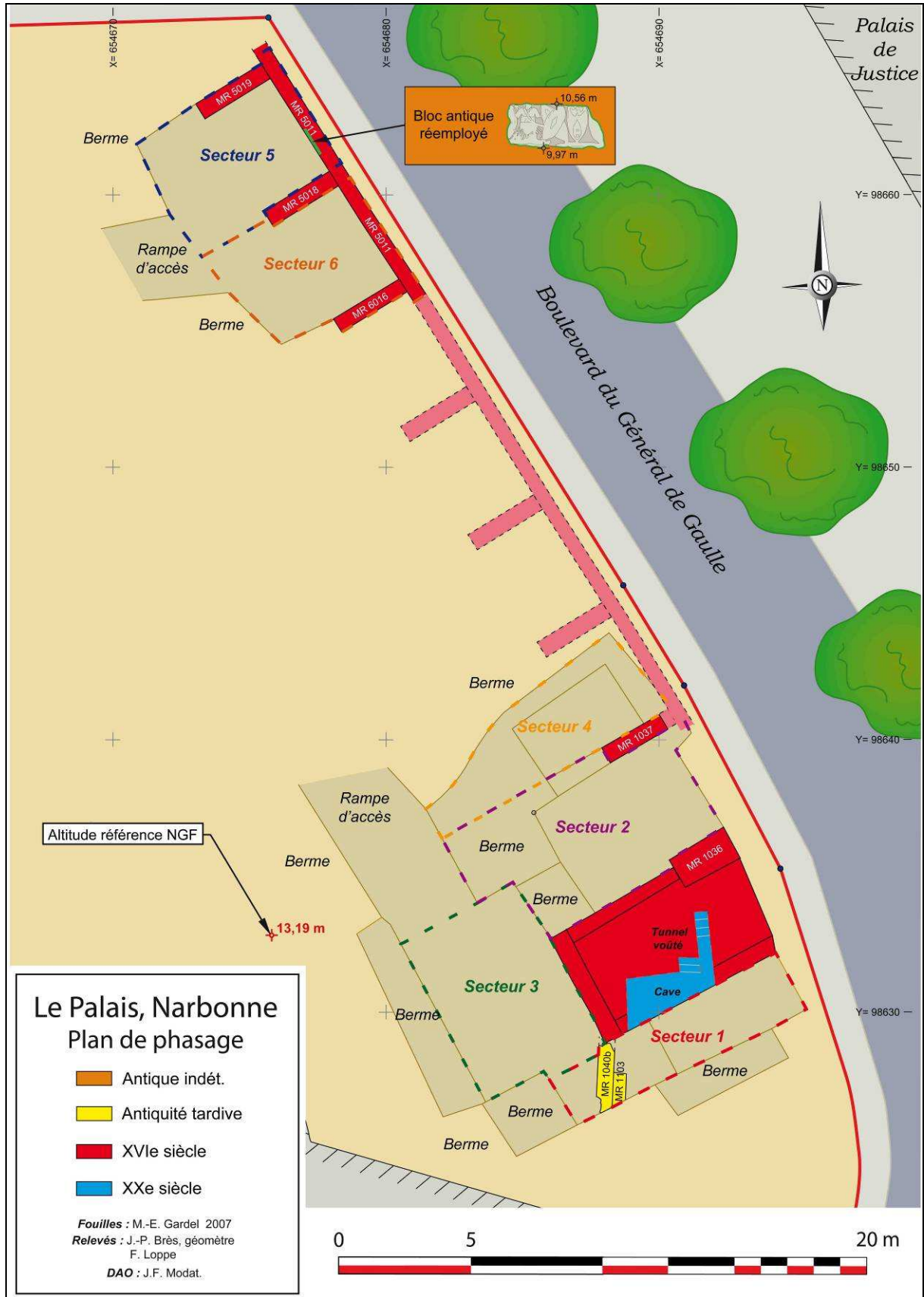


Fig. 85 : Phasage chronologique du site.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

### Articles et ouvrages

#### **Antiquité, Antiquité tardive.**

**Dellong, Moulis, Farré 2003** : DELLONG (E.), MOULIS (D.) et FARRE (J.), *Narbonne et le narbonnais 11/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2003.

**Ginouvez 2003** : GINOUEZ (O.), *Narbonne paléochrétienne*, *Narbonne et le Narbonnais 11/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2003, p. 92-93.

**Narbonne 2000** : *Narbonne, 25 ans d'archéologie*, catalogue d'exposition, Palais des Archevêques, Salle des consuls, 17 juin-2 octobre 2000, Narbonne, 2000.

**Passelac 2005** : Passelac (M.), « Trois vestiges d'aqueducs ruraux gallo-romains dans la partie occidentale de la Cité de Carcassonne (Aude) », *Aqueducs de la Gaule méditerranéenne, Gallia, Archéologie de la France antique*, T. 62, 2005, Paris, CNRS Ed., 2005, p. 107-118.

**Rescanières 2003** : RESCANIERES (S.), Essai sur le cadre géographique antique du Narbonnais, *Narbonne et le Narbonnais 11/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2003, p. 44-51.

**Sabrié 2002** : SABRIE (R. et M.), *Le clos de la Lombarde. Un quartier de Narbonne dans l'Antiquité*, Narbonne, 2002.

**Sabrié 2003** : SABRIE (R.) Notice historique de Narbonne, *Narbonne et le Narbonnais 11/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2003 p. 88-91.

**Caille 2002b** : CAILLE (J.), « Fouilles de la médiathèque. Le contexte historique : l'Antiquité tardive et le Moyen Âge », *Fouille archéologique. Une occupation suburbaine antique et médiévale à Narbonne (Aude)* par P. Mellinand et E. Léal, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Document Final de Synthèse, 2002, p. 14-18.

**Caille 2005** : CAILLE (J.), « Medieval Narbonne. A city at the heart of the Troubadour World » avec la collaboration de Kathryn L. Reyerson, professeur à l'Université du Minnesota, USA, *Variorum collected studies series*, Ed. Ashgate, Royaume-Uni, août 2005.

#### **Fortifications du XVI<sup>e</sup> siècle**

**Bayrou 2004** : BAYROU (L.) dir., *Entre Languedoc et Roussillon, 1258-1659, fortifier une frontière ?* Ed. Du vieux Canet, Canet-en-Roussillon, 2004, 446 p.

**Caille 2002a** : CAILLE (J.), « Les remparts de Narbonne des origines à la fin du Moyen Âge », *Actes de la journée d'études du 6 mars 1999 du Centre historique de recherches et d'études sur la Méditerranée médiévale occidentale, Défendre la ville dans les pays de la Méditerranée occidentale au Moyen Âge*, éd. D. Le Blévec, *Monspeliensia Medievalia*, I, Montpellier, 2002, p. 9-37.

**Caïrou 1979** : CAIROU (R.), *Narbonne : 20 siècles de fortifications*, Connaissance de Narbonne, Vol. 1, Narbonne, Commission archéologique de Narbonne, 1979, 146 p.

**Dellong, Moulis 2008** : DELLONG (E.), MOULIS (D.), *Quand la ville était fortifiée*, Coll. Laissez-vous conter Narbonne, Narbonne, CIAP, 2008, 40 p.

**Faucherre 1996** : FAUCHERRE (N.), *Places-fortes, bastions du pouvoir*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, 116 p.

### **Céramique**

**Alessandri et alii 1998** : ALESSANDRI (P.), PIERI (D.), SANCHEZ (C.), Note sur un lot d'amphore de la fin du Ve s. de n.è. à Narbonne, *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, 117-122.

**Christol, Plana Mallart 1997** : CHRISTOL (M.), PLANA MALLART (R.) – Els negociatores de Narbona i el vi catala, *Faventia*19/2, 1997, 75-95.

**Ginouvez 1997 et col.** : GINOUEZ (O.) et col. – Les fouilles de l'Hôtel-Dieu de Narbonne, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 47-48, 1996-1997, 115-186.

**OCK** : OXÉ (A.), COMFORT (H.), KENRICK (P.) – *Corpus vasorum arretinorum, a catalog of the signatures, shapes and chronology of Italian Sigillata*, Second Edition, Bonn, 2000, 556 p.

**Passelac 1970** : PASSELAC (M.) – Le vicus Eburomagus, Éléments de topographie- Documents archéologiques, *RAN*, 3, 1970, 71-101.

**Passelac, Sabrié 1986** : PASSELAC (M.), SABRIE (R.), SABRIE (M.) – Centre de production de Narbonne. In : BEMONT (C.), JACOB (J.-P.) dir. – *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, DAF, 6, Paris, 1986, 52-55.

**Rascalou, Sanchez 2002** : RASCALOU (P.), SANCHEZ (C.) – Etude du mobilier céramique, *La médiathèque*, Narbonne, SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, AFAN. In : MELLINAND (Ph.),

**Rouquette 1956** : ROUQUETTE (D.) – Une nouvelle lampe en terre cuite en forme de pied, *Bulletin de la Commission Archéologique et Littéraire de Narbonne*, XXIII, 1956.

**Sabrié 1989** : SABRIÉ (R.), SABRIÉ (M.) – Vestiges de deux maisons d'époque romaine à Narbonne, *RAN*, 22, 1989, 191-235.

**Sabrié, Ginouvez 1997** : SABRIÉ (R.), SABRIÉ (M.), GINOUEZ (O.) – Vestiges gallo-romains à Narbonne, 74, boulevard Frédéric-Mistral, *RAN*, 30, 1997, 219-267.

**Sanchez 2003** : SANCHEZ (C.), *Le mobilier céramique de Narbonne et sa région (II<sup>e</sup> s. de n. è.). Pour une analyse du processus de romanisation*. Thèse sous la direction d'A. Desbat, Lyon II, 2003, 1021p.

**Sanchez à par.** : SANCHEZ (C.), *Narbonne à l'époque tardo-républicaine : chronologie, commerce et artisanat céramique*, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, à paraître.

**Sanchez, Silvéreano 2006** : SANCHEZ (C.), SILVÉRÉANO (S.) – Le port de Narbonne et la diffusion des sigillées de la Graufesenque : étude préliminaire. In : SCIAU (Ph.), VERNHET (A.) dir. : actes de la table ronde de Millau, *La diffusion des céramiques sigillées de la Gaule du sud dans le Nord de l'Espagne*, 11 mai 2003, Millau, Centre d'Arqueologia Subaquatica de Catalunya (CASC), Centre d'Élaboration des Matériaux et d'Études Structurales (CEMES), 2006, 163-177.

### **Rapports non publiés**

**Léal 2002** : LEAL (E.), *Une occupation suburbaine antique et médiévale à Narbonne (Aude), la Médiathèque*, DFS de fouilles archéologiques, Archives SRA Montpellier, INRAP, 2002.

**Ginouvez et Sabrié 1994** : GINOUEZ (O.) SABRIE (R.), DFS de sauvetage urgent (39/94), *Narbonne « 74 boulevard Frédéric Mistral »*, SRA Languedoc-Roussillon, 1994.

**Guillaume 2006** : GUILLAUME (M.) et al., *Immeuble Bd général de Gaulle à Narbonne (Aude). Nouvelles données sur la ville césarienne*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2006.

# ANNEXES



# ANNEXE 1

## Archives de Narbonne, document GG 93 (paroisses) ; Notre-Dame de la Major et bastion Saint-François, novembre 1744.

*Relation de ce qui s'est passé à l'occasion du vol de l'église Notre-dame-la-Major de la ville de Narbonne.*

*L'énormité du crime commis dans le vol sacrilège qui fut fait dans la présente église, demanderait plutôt d'être enseveli dans un éternel oubli, que d'être transmis à la postérité. Mais comme il a été fait avec des circonstances dont la connaissance peut être utile à nos successeurs pour prendre des plus grandes précautions ; que d'ailleurs le Seigneur a su tirer*

*de cet horrible sacrilège une occasion à manifester sa providence, et à renouveler dans les citoyens de cette ville, l'esprit de foi et d'amour envers la divine eucharistie, nous avons cru devoir décrire ici ce qui s'est passé, pour l'édification de ceux qui viendront après nous, et pour être le monument de nos sentiments religieux sur cette profanation si affligeante et si scandaleuse.*

*Ce fut le second jour de novembre 1744 que s'exécuta cet horrible attentat. Un voleur vers les six heures du soir profita de l'inadvertance des domestiques de monsieur le curé qui n'avaient point fermé encore la porte d'entrée de la maison presbytérale et se glissa dans l'église par la petite porte qu'il ouvrit sans clef et qu'il ferma sur lui. Les grandes portes avaient été exactement fermées mais par malheur le curé avait oublié le [rameau] des clefs qu'il avait laissé pendre à un clou derrière la petite porte, espérant de l'aller prendre avant de se coucher. Le voleur ayant trouvé ces clefs s'en saisit d'abord pour ouvrir les grandes portes de l'église et la sacristie. Bientôt après il ouvrit l'armoire de la sacristie où se tiennent les vases sacrés. Il en prit la clef d'argent du tabernacle, trois calices, les patènes ; et se servant de la clef d'argent du tabernacle qu'il trouva dans la même armoire, il fut assez téméraire pour ouvrir le tabernacle, prendre les ciboires dont il renversa les saintes hosties sur le corporal dans le tabernacle. Il passa aussi sa main sacrilège sur la custode où, tout en ayant tiré les [croissants] et la sainte hostie qu'il reposa encore dans le tabernacle, en enleva ainsi tous les vases sacrés.*

*Peut-être le voleur sacrilège serait-il revenu pour emporter les quatre lampes d'argent et autre argenterie qui restait, mais le Seigneur permit que vers les dix heures du soir monsieur d'Augier chanoine de Saint-Paul, et monsieur Ducos commissaire d'artillerie, passant devant la grande porte de Notre-Dame s'aperçurent qu'elle était un peu ouverte. La curiosité les pressa à entrer, et ils furent bien surpris de trouver toutes les portes ouvertes, le saint tabernacle que ledit sieur chanoine ouvrit, sans ciboire, ni soleil, les armoires de la sacristie ouvertes et sans calices. Ils s'empressèrent à faire lever monsieur le curé et l'avertir de ce qu'il se passait.*

*Dès le lendemain la justice royale fit sa descente, dressa les verbaux, vit des témoins, fit faire des perquisitions. Dès le matin le commandant de la place avait fait fermer les portes de la ville, et on fouillait exactement tous ceux qui sortaient par la porte des Carmes qu'on avait laissée ouverte. On eut même recours pour pouvoir fouiller plus durement et plus exactement à monsieur le directeur des gabelles qui ordonna à ses brigades de prêter main forte. Enfin monsieur le curé se donna tant de mouvements auprès de ceux qui ont l'autorité, et ceux-ci l'employèrent si à propos que le coupable craignit d'être découvert.*

*On forma d'abord des soupçons sur une personne ; ils furent confirmés par la déposition d'une jeune fille de dix ans qui disait l'avoir vu entrer par six heures du soir dans l'église. Des gens parlèrent avec force aux personnes soupçonnées. Enfin le surlendemain du vol vers les dix heures du matin, monsieur le curé fut averti par des maçons qui travaillaient sur les remparts que les vases sacrés étaient dans une contre-mine au bastion de Saint-François, à l'ouvrage qui est à côté tirant vers le midi, lieu appelé vulgairement « lou Trauc de los Mascos ». Monsieur le curé, accompagné de trois autres prêtres alla en diligence au lieu indiqué, y descendit avec une échelle et trouva tous les vases sacrés qui avaient été volés déposés dans le [recoin] qui est à ce côté et sous un petit arceau, où l'on trouva aussi la petite clef d'argent du tabernacle. On ne peut exprimer la joie qui parut sur les visages ..... [foule] de peuple qui avait accouru, et qui mêla des sentiments à la consternation dont il était pénétré à la vue des outrages faits à Jésus Christ. Monsieur le curé de la Major et les prêtres qui*

*l'accompagnaient rapportèrent comme en triomphe tous ces vases sacrés, suivis d'une multitude de gens qui s'empressaient de les voir, et qui ne cessaient de bénir le Seigneur qui après avoir permis cet horrible sacrilège avait jeté la terreur dans le cœur de celui qui en était l'auteur, et l'avait forcé, comme Judas, à restituer ce que sa [détestable e.....] lui avait fait enlever.*

*Cependant, Monseigneur l'Archevêque ayant été informé par une lettre que lui écrivit monsieur le curé de la Major le 3 novembre de l'attentat commis dans son église, ce prélat quoique fort occupé à Montpellier aux affaires de la Province, donna d'abord des ordres pour découvrir les coupables, et pour tâcher de réparer en quelque manière l'outrage fait à Jésus Christ dans la divine eucharistie, il fit un mandement des plus touchants, et du style le plus énergique en date du 5 novembre, dans lequel ce même prélat après avoir exprimé avec les couleurs les plus vives, et les traits les plus éloquents, les sentiments de son cœur sur l'horrible profanation qui était arrivée, en avait fait connaître toute l'impiété, et tout le scandale, il conclut au renouvellement de ferveur, d'amour et de respect pour Jésus Christ, dans la sainte eucharistie, que ce crime même, tout atroce qu'il est, devait opérer dans les âmes fidèles, sensibles à l'outrage fait à Jésus Christ. Après quoi, il ordonna les messes de quarante heures dans l'église de la Major où il voulut que le chapitre primatial, les autres chapitres, les communautés régulières, confréries de pénitents, pèlerins, et les pauvres de la charité aillent processionnellement faire station en la manière détaillée ci-dessous.*

*Déjà monsieur le curé de la Major avait obtenu de messieurs les vicaires généraux la permission de faire une procession solennelle le dimanche d'après ce sacrilège qui fut le 8 novembre, et d'exposer ce jour là, le saint sacrement. Il l'exposa en effet avant la grand-messe ; son prône fut des plus touchants, comme c'était le 24<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, il appliqua le scandale commis à l'abomination de la désolation dont il est parlé dans l'Evangile de la messe ; il parla avec force ; le nombre des auditeurs était grand ; on y avait accouru de toutes les paroisses de la ville ; le prédicateur finit son prône par l'amende honorable qu'il fit en chaire, un flambeau à la main, l'après-midi vêpres étant chantées on commença la procession, à laquelle assista un nombreux clergé. Elle partit récitant posément et d'une voix lugubre le psaume 50 Miserere. La procession alla faire sa station au bastion de Saint-François au même lieu où les ciboires et autres vases sacrés avaient été trouvés. Le spectacle était d'autant plus touchant qu'il était nouveau. La foule était si grande que non seulement le bastion, et ce petit monticule qui le remplit était garni de peuple de tous âges ; de tous sexes et de toutes conditions, mais encore tous les remparts depuis la porte Connétable ou de Cité, jusqu'à la croix de la mission qui est plantée au bastion Saint-Cosme. Monsieur le curé de la Major fit un petit discours à cette station sur le respect qu'on devait avoir pour ce lieu où le corps de Jésus Christ avait vraisemblablement [pernoché] ; car on s'aperçut qu'il y avait encore des particules, dans le [ciboire] qui y fut trouvé. Il dit en peu de mots (car l'affluence du monde ne permettait pas un long discours) tout ce qu'on peut dire sur l'outrage fait à Jésus Christ caché dans un endroit si sale, et où l'on avait accoutumé de faire des ordures. La procession retourna à l'église et après avoir chanté l'antienne du saint sacrement monsieur le curé avertit qu'après avoir demandé pardon à Dieu de la profanation qui avait été faite, il était à propos de chanter le Te deum en actions de grâces, à ce qu'il avait bien voulu jeter la terreur dans l'âme du sacrilège, et le forcer à restituer le vol. Les vases sacrés avaient été volés sur l'autel aux yeux du peuple : le te deum chanté, on donna la bénédiction du saint sacrement. (...).*

Il résulte de ce texte, que le bastion Saint-François possède des galeries de contre-mine, sans doute voûtées (il est question d'un arceau). En 1744, tout un chacun peut y avoir accès ; Elles sont suffisamment profondes pour qu'on doive y descendre par le moyen d'une échelle. Le nom même donné à cet endroit le prouve : « lou Trauc de los Mascos » c'est-à-dire le Trou des Masques, sans doute en référence au caractère enterré des galeries et peut-être aussi au emploi, dans les maçonneries, de bas-reliefs (d'époque romaine) figurant des masques de théâtre ou des têtes. Ce « Trou des Masques » désigne ici la partie souterraine, méridionale, de l'ouvrage, ce qui laisse supposer qu'un dispositif équivalent prévalait le long de l'autre face interne du bastion. Quoiqu'il en soit, les accès d'origine aux contre-mines étaient inutilisables à cette époque. D'ailleurs, ces aménagements souterrains du bastion semblent à l'abandon, puisqu'ils sont sales et servent de réceptacle aux ordures de la ville, et puis on peut, en toute discrétion, y cacher le produit d'un vol, tel celui dénoncé ci-dessus avec tant de véhémence. Les remparts, ou plutôt les courtines et leurs parapets connaissent toutefois quelque entretien. Ce sont en effet des maçons travaillant aux remparts qui découvrent les objets, volés précédemment à l'église de la Major. Quant au petit monticule signalé dans le texte, il correspond de toute évidence au cavalier (ouvrage en terre-plein destiné à recevoir de l'artillerie, élevé au-dessus d'un bastion) mentionné en

arrière et au-dessus du bastion Saint-François, dans divers plans et textes du XVIIIe siècle. Pour le reste, on ne lit rien qui ne soit déjà connu : porte Connétable ou de Cité (sans doute la porte Royale) ; bastion Saint-Cosme surmonté d'une croix de mission, laquelle est aujourd'hui placée dans la chapelle nord de la cour Saint-Eutrope (cathédrale Saint-Just et Saint-Pasteur)...

*D. Moulis, Service Culture et Patrimoine de la Ville de Narbonne.*

## ANNEXE 2

### Liste des unités stratigraphiques par secteur et nivellement NGF

**Altitudes de référence** : point NGF angle rue Garibaldi : 12,35 m NGF.  
Point de réf. sur bordure mitoyenne à 13,19 m NGF.

<b>SECTEUR 1 (sud du tunnel voûté)</b>			
<b>Niveaux communs</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 1001	Sur 1035. Niveau de circulation du terrain.	12,79 à 12,84 m NGF	
US 1017	Remblai grisâtre, hétérogène avec des apports divers Ep. : 0,30m environ	De 11,30 à 12,56 m NGF	Travaux de démolition contemporains
US 1018	Couche limoneuse jaunâtre. Ep. : 0,08 m environ		Travaux contemporains
US 1019	Sol de chaux blanchâtre (chantier de construction ?). Ep. : 0,10 m	10,63 m NGF	Travaux contemporains
US 1020	Petit remblai rougeâtre de 0,15 à 0,18 m d'épaisseur		Remblais contemporains
US 1021	Couche de galets prise dans de la terre de couleur jaune clair. Ep. : 0,08 - 0,10 m	12,10 m NGF	XVI <sup>e</sup> - XVII <sup>e</sup> siècle
<b>Berme sud</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 1002	Sous 1035. Couche de terre brune contenant de nombreux cailloux (démolition). Ep. Entre 0,80 et 1 m.		
FS 1005	Sous 1035. US négative. Creusement d'une fosse dépotoir dans 1002 et remplie par 1006.		
US 1006	Remplissage de la fosse dépotoir FS 1005.		
US 1003	Sous 1002. Remblai de terre brune contenant quelques cailloux. Ep. 0,50 m en moyenne.		
US 1004	Sur 1088, MR 1103, MR 1040 b et US 1042b. Remblai de terre brune contenant des éléments ayant tous un pendage est. Ep. 0,50 m.		
US 1022	Sous 1021. Première couche friable, bien horizontale constituée de limon jaune, de petits nodules de chaux et de petits éclats divers. Ep. : 0,12 m	11,50 m NGF	
US 1023	Sous 1022. Couche semblable à la précédente, mais plus granuleuse et plus grise avec de petits éclats rouges, des fragments de tuile et des charbons de bois. Ep. : 0,08 m		
US 1024	Sous 1023. Couche identique à l'US 1022, mais avec quatre passées grisâtres nettes de 0,03 à 0,08 m d'épaisseur contenant des galets de 0,005 à 0,03 m dans les passées. Ep. : 0,88 m.		XVI <sup>e</sup> siècle
US 1025	Sous 1024. Fine couche de mortier de chaux de 0,06 m d'épaisseur maximum se trouvant grossièrement au niveau de l'arase du mur du tunnel voûté. Plaque de mortier de fabrication ?	10,31m NGF	XVI <sup>e</sup> siècle ?

US 1026	Sous 1025. Epaisse couche foncée, hétérogène contenant des charbons de bois, des galets et quelques nodules de couleur rouille (Ø : 0,06 m). A la base, les galets sont gros (Ø : 0,12 m).		
US 1027	Sous 1026. US négative, Sol ?	9,83m NGF	
US 1027b	Sous 1027 : épaisse couche jaune limoneuse contenant une petite quantité de galets de 0,08 m de diamètre, surtout à l'est. Epaisseur minimum 0,80 m.		
US 1028	US négative. Creusement de la cave du restaurant « Chez Félix ».		Contemporain
US 1029	Comblement de l'US 1028 constitué d'une terre grisâtre hétérogène contenant des matériaux de démolition (gros modules de mortier, tuiles, charbons de bois).		Contemporain
US 1035	Sur 1028, contre les US 1022 à 1024 (US jaunes avec des passées grises). Comblement hétérogène très meuble de couleur gris clair. Couche de démolition récente du restaurant « Chez Félix ».		Contemporain
MR 1030	Mur sud du tunnel voûté constitué de blocs de tailles diverses liés au mortier rose. Cette structure est endommagée sur 1,20 m environ par le creusement de la cave (US 1028). Orientation : N 64.	11,30 m NGF	XVII <sup>e</sup> s
MR 1031	Sur MR 1030. Extradros de la voûte lié avec du mortier de couleur jaune. Profil semi-circulaire	11,70 à 11,77m NGF	XVII <sup>e</sup> s
MR 1104	Fronton du tunnel voûté.		
MR 1105	Mur nord du tunnel voûté Orientation : N 64.		
ES 1032	Creusé dans MR 1031. Escalier en briques creuses de 0,60 m de large. Quatre marches sont conservées. Orientation : N 354		Contemporain
ES 1033	Creusé dans MR 1031. Escalier en béton endommagé par le premier (ES 1032) de 0,70 m de large et dont trois marches sont conservées. Orientation : N 354		Contemporain
MR 1034	US construite. Mur de cave en briques creuses, perpendiculaire aux deux escaliers ayant endommagé le mur 1030. Ce mur est constitué des mêmes matériaux que ceux utilisés pour l'escalier ES 1032 ( <i>escalier en briques creuses</i> )		Contemporain
<b>Berme est</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
FS 1110	Sur 1026 et 1027. Creusement à 1 m du tunnel voûté (tranchée de fondation ?).		XVI <sup>e</sup> siècle
US 1111	Sous 1024. Comblement de la FS 1110.	10,63 m NGF	
US 1112	Remblai de terre ocre-clair dans lequel est creusée la FS 1113.	11,05 m NGF	
FS 1113	US négative. A l'approche du contrefort MR 1036 (tranchée de fondation ?)		
US 1114	Comblement de la tranchée FS 1113 : terre avec éléments hétérogènes.		XVI <sup>e</sup> siècle
US 1115	Sous 1112. Petit remblai de terre gris-brun de 0,20 m d'épaisseur.		
US 1116	Sous 1115. Terre brun-clair (ép. non connue).	9,85 m NGF	

<b>Côté est du mur MR 1040b</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 1044	Terre compacte contenant d'assez gros charbons de bois ( $\varnothing$ : 0,002 m), des tessons antiques et des os	9,89 m NGF	Antiq. Tard.
US 1045	Couche contenant des fragments de démolition avec des fragments d'enduit et de la céramique	9,80 m NGF	Antiq. Tard.
US 1046	Pierre perpendiculaire au mur MR 1040b	9,79 m NGF	Antiq. Tard.
US 1047	US hétérogène contenant de nombreux petits cailloux (comblement de la tranchée de fondation du tunnel voûté ?)	9,54 m NGF	XVI <sup>e</sup> s.
US 1048	A l'est du mur MR 1040b, et présentant des stries perpendiculaires à celui-ci : US hétérogène composée essentiellement d'une couche d'enduit irrégulier faisant penser à une paroi effondrée : empreinte de poteau et empreintes parallèles de chevrons et quelques blocs de différentes tailles, des petits galets et des tuiles	9,70 m NGF	Antiq. Tard.
US 1049	Même localisation que l'US 1048, mais au contact du tunnel voûté. US hétérogène composée de galets réguliers ( $\varnothing$ : 0,03 - 0,04 m à 0,12 - 0,15 m), « indurés » dans une terre orangée et verte très compacte. Peu de mobilier, mais découverte d'une pierre aux formes arrondies qui pourrait être un fragment de sculpture (?). Léger pendage est	9,49 m NGF	XVI <sup>e</sup> s. ?
TR 1095	US négative. Contient 1049. Tranchée de fondation du mur MR 1030 sur une largeur de 0,58 m environ	9,49 m NGF	XVI <sup>e</sup> s
US 1050	Sur 1048. Couche de terre d'un brun assez gris, assez meuble, composée de graviers roulés et de nombreuses inclusions (nodules d'argile, céramique, huîtres, fragments d'enduit et de mortier de chaux, petits charbons de bois). Remblai ?	9,97 m NGF	Antiq. Tard.
US 1051	US argileuse le long du mur MR 1040b (adobe ?)	9,57 m NGF	Antiq. Tard.
US 1079	Sous 1048. Terre marron, sablonneuse très riche en galets (petits blocs de 0,10 à 0,15 m) et ne contenant que peu de mobilier céramique. Présence d'un petit fragment de verre, de quelques coquillages	9,74 m NGF	Antiq. Tard.
US 1088	A l'est du mur MR 1040b, terre brun-gris assez claire, pulvérulente contenant de nombreuses tuiles posées à plat sur 0,20 m d'épaisseur, de la céramique antique (oxydante, réductrice, sigillée) et quelques galets. Sa superficie s'étend sur la totalité du secteur 1	9,55 m NGF	Antiq. Tard.
US 1089 (= 1048 ?)	A l'angle des murs MR 1040b et MR 1103, contre la berme, amalgame de gros matériaux de démolition (pierres, plaques d'enduit, mortier), à fort pendage nord	9,50 m NGF	
US 1096	Sous 1088, contre MR 1103. Niveau d'apparition d'une couche noirâtre non plane sur laquelle reposent à plat les tuiles et les galets de l'US 1088. Cette couche est sablonneuse et comporte de légers reliefs avec du bois décomposé (traces marron) et du bois brûlé (traces noires), ainsi que des charbons de bois	9,43 m NGF	Antiq. Tard. VI <sup>e</sup> s.?
US 1099	Sous 1096. Sédiment très sablonneux contenant	9,43 m NGF	Antiq. Tard.

	des nodules de charbon de plus en plus nombreux dans l'épaisseur de la couche qui est composée d'une succession de fines sous-couches de couleurs allant du gris clair au noir, en passant par le jaune et l'ocre. Contient quelques rares pierres (0,27 x 0,20 m / 0,10 x 0,09 m), mais pas de cailloux et très peu de mobilier dont plusieurs fragments de céramique. Ep. : 0,08 m		
SL 1100	Sous 1099, sur 1101. US négative, sol	9,35 m NGF	Antiq. Tard.
US 1101	Sous 1100. Couche d'argile grise devenant jaune et contenant des charbons de bois, des petits nodules de chaux, des fragments rouges (fragments de tuile ?). Ep. : entre 0,02 et 0,035 m	9,35 m NGF	Antiq. Tard.
US 1102	Sous 1101. Couche d'argile brûlée à dominante noire, horizontale et élastique, contenant des matériaux divers (charbons de bois, cendres)	9,33 m NGF	Antiq. Tard.
MR 1103	Sur 1096. US construite = MR 1103.	9,58 m NGF	Antiq. tard.
US 1103b	Semelle de mortier constituée de deux plaques d'une épaisseur de 0,06 m (couleur rosâtre), dont la plus haute comporte des stries correspondant à des canisses ou à des fibres végétales d'une épaisseur de 0,012 à 0,02 m chacune. Fondation de MR 1103.	9,43 m NGF	Antiq. tard.
<b>Stratigraphie ouest de la coupe C-D</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 1052	US négative : tranchée de fondation de l'US 1040 (mur MR 1040b)		Antiq. tard.
US 1053	Comblement de la tranchée de fondation de l'US 1052 (mur MR 1040b) : terre contenant de nombreux petits galets, une brique cuite, des fragments de tuile ainsi qu'un fragment de schiste	9,60 m NGF	Antiq. tard.
US 1054	Enduit posé à l'envers et à plat sur l'US 1055	9,94 m NGF	Antiq. tard.
US 1055	US négative. Sol (?) plat et horizontal sur lequel était posé l'enduit 1054		Antiq. tard.
US 1056	US négative. Tranchée de fondation de l'angle formé par les murs MR 1030 et MR 1104	9,82 m NGF	XVI <sup>e</sup> s.
US 1057	Partie est de la coupe. Sous 1055. US hétérogène constituée d'une terre aérée de couleur brun-gris et contenant divers matériaux de démolition, notamment des galets de différentes taille. Ep. : 0,32 m. Comblement d'une fosse ?	9,85 m NGF	
US 1058	Sous 1042. Couche de terre brun-gris sablonneuse, contenant des fragments de mortier et du mobilier (coquillages, tessons, charbons de bois). Ep. : 0,20 m	9,90 m NGF	Antiq. Tardive ?
US 1059	Sous 1058. Couche horizontale constituée d'une plaque de mortier dure, blanc-gris, de fragments de mortier ou d'enduit de couleur gris-blanc, mélangés à quelques rares fragments de tuiles jaunâtres (0,14 x 0,10 x 0,07 m). Cette US non plane présente une épaisseur maximum de 0,07 m et une longueur visible de 1 m environ. Concassage de matériaux de démolition aplanis pour faire un niveau ?	9,75 m NGF	Antiq. Tardive ?
US 1060	Sous 1059. Couche compacte, hétérogène, contenant des galets assez petits (Ø : 0,002 m, des fragments de tuiles (même Ø) et des	9,62 m NGF	Antiq. Tardive ?

	inclusions de charbons de bois. Ep. : 0,15 m. Radier ?		
US 1061	Sous 1060. Couche contenant des matériaux plus gros, des éclats de calcaire, du mortier, des galets et des fragments de tuile. Ep. : 0,10 m. Base du radier ?	9,46 m NGF	Antiq. Tardive ?
US 1062	Sous 1061. Couche contenant des matériaux encore plus gros (démolition ?). Ep. : 0,13 m	9,42 m NGF	Antiq. Tardive ?
US 1063	Sous 1062. Terre brun-gris sans inclusions. Epaisseur inconnue	9,22 à 9,41 m NGF	Antiq. Tardive ?
US 1077	Contre 1055 et 1057. Elle interrompt les US 1042, 1058 et 1066. Elle est constituée sur une superficie limitée de galets moyens à gros. Ne contient pas de mobilier	9,87 m NGF	Médiéval ?
US 1078	Contre la tranchée de fondation de MR 1040b, côté ouest, terre comportant des cailloux et du basalte	9,87 m NGF	Médiéval ?
US 1087	Niveau non observé en stratigraphie situé à l'ouest du mur MR 1040b, à 0,29 m en dessous de l'arase de ce mur (coupe C-D). Entouré de pierres, il pourrait avoir correspondu à une strate au fond d'un silo ou d'une fosse (?). Fine couche de sable jaune et de chaux claire assez indurée contenant des nodules de chaux, des charbons de bois, des os, des céramiques réductrices gris-foncé et des cailloux de différentes tailles (sorte de « béton »)	9,70 m NGf	Médiéval ?

### SECTEUR 2 (nord du tunnel voûté)

	Description	Z supérieur	Datation
<b>Ouest du mur MR 1040b</b>			
MR 1036	US construite. Contrefort construit en grosses pierres s'enfonçant sous la berme. Large de 1,30 m et long de 2,40 m minimum, sa longueur totale est inconnue	11,21m NGF	XVI <sup>e</sup> s
MR 1037	US construite. Structure parallèle à la structure de l'US 1036 : autre contrefort. Il est séparé de 4,10 m par rapport à la précédente	11,07m NGF	XVI <sup>e</sup> s
US 1038	Contre la structure 1037, coté nord, terre de remblais de couleur vert pâle aux passées brun sombre et cailloutis. Présence de plusieurs tessons de céramique moderne (XVI <sup>e</sup> siècle ?) et de briques cuites. Passées blanches (chaux) et nombreux débris de tuiles. Couche de démolition ?		XIX <sup>e</sup> s.?
US 1039	Sous 1038. Importante US de couleur brun foncé distante du tunnel voûté de 1 m environ. Cette US est visible dans la berme ouest du sondage. Elle contient des blocs de construction en grès et des débris de tuiles, mais pas de mobilier. Couche de remblais ?		
US 1040	Sous 1039. Niveau très dur en place, contenant une grosse pierre et plusieurs petites pierres dans de la terre brun clair		



US 1041	Sous 1040. Présence d'une petite poche charbonneuse contre la berme nord, contre la grosse pierre de l'US 1040		
US 1042b	Terre située dans le prolongement nord-est de l'US 1037		
US 1043	Enduit jaunâtre posé à l'envers, situé sous l'US 1042b et côté ouest du mur MR 1040b (démolition du mur antique)	9,90 m NGF	Antiq. Tard.

<b>SECTEUR 3 (ouest du tunnel voûté)</b>			
<b>Stratigraphie sud du secteur 3 (coupe C-D)</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
MR 1040b	Sous 1039. US construite ? Construction antique arasée à 10 m NGF en moyenne. Largeur 0,60 m, longueur : 2,30 m, orientation : N 2	10,01 m NGF	Antiq. tard.
US 1042	A l'ouest de MR 1040b. Terre de couleur marron-gris assez élastique, assez ferme, dans laquelle se trouvent quelques moellons cubiques résiduels, de nombreux fragments de tuile couvrant presque le sol (Ø fragments tuiles : 0,12 à 0,15 m environ), quelques galets, de rares charbons de bois, quelques tessons de céramique oxydante et plus rarement réductrice, des os, trois objets en fer (clous ?) des fragments d'enduit jaunâtre et des fragments de mortier de chaux assez gros (Ø : 0,10 à 0,15 m). Cette US semble posée sur un sol horizontal (?). Démolition d'un bâtiment antique ?	9,94 m NGF	Antiq. tard.
US 1066	Couche argileuse homogène brun foncé, se trouvant directement sous l'US 1042 (couche de tuiles) et comportant quelques inclusions de céramiques, de charbons de bois et des nodules d'argile. Dans sa partie est, elle contient des inclusions de mortier plus denses et de texture plus granuleuse. Elle passe sur la partie épierrée du mur MR 1040b. Contient peu de matériel céramique, une majorité de tuiles courbes ( <i>imbrices</i> ) et quelques <i>tegulae</i>	9,86 m NGF	Antiq. tard. Démol.toiture.
<b>Entrée du tunnel voûté</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 1067	Couche de galets épars posés de façon lâche sur le comblement. Présence d'os	11,03 m NGF	Mod/contmp.
US 1068	Sous 1067. Couche de terre comportant une grande densité d'ossements (mâchoires de porc prédominantes)	10,75 m NGF	Moderne (abattoirs XVIII <sup>e</sup> )
US 1069	Sous 1068. Epaisse couche de terre très compacte gris-brun assez foncé contenant des os épars et quelques cailloux	10,52 m NGF	Moderne (XVIII <sup>e</sup> ?)
US 1070	Sous 1069. Couche plus hétérogène contenant des os et de la céramique du XVII <sup>e</sup> siècle et une assez forte quantité de galets	9,89 m NGF	Moderne (XVII <sup>e</sup> ?)
US 1071	Niveau induré très compact de couleur brun-orangé sur lequel affleurent des galets plus ou	9,48 à 9,61 m NGF	Moderne

	moins épars. Présence rare de fragments de tuiles		
US 1072 (= 1084 ?)	Couche de limon de 0,48 m d'épaisseur, comportant des cailloux, des os et des tuiles en petites quantités	9,20 à 9,50 m NGF	Moderne
US 1073	Lentille de limon brun-clair d'une épaisseur de 0,05 m max. et d'une longueur de 0,60 m, se trouvant au centre de la coupe. Couche stérile, à l'exception de petits charbons	9,94 m NGF	Moderne
US 1074	Couche assez aérée de terre gris-brun contenant des fragments de tuiles, des os, des cailloux et des nodules de chaux. Ep. : 0,10 m.	9,10 m NGF	Moderne
<b>Intérieur du tunnel voûté</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 1094	US négative. Intrados de la voûte du tunnel contre lequel s'appuie certaines des US suivantes : 1075, 1084, 1097, 1098 et 1091	11,03 m NGF	XVI <sup>e</sup> s.
US 1075	Contre 1094. Couche épaisse (0,54 m), compacte, composée de beaucoup de terre limoneuse, sablonneuse, contenant des fragments de tuiles, des pierres, des fragments de chaux assez clairsemés	10,52 m NGF	Moderne (XVIII <sup>e</sup> ?)
US 1076	Sous 1075. Au sud de la coupe, conglomérat localisé très dur de cailloux divers (Ø : 0,07 m environ) sur une épaisseur de 0,14 m. Présence de charbons de bois assez gros en faible quantité (0,02 m)	9,20 m NGF	Moderne (XVIII <sup>e</sup> ?)
US 1084	Sous 1076, sur 1097, contre 1094. Dans le tunnel voûté, couche hétérogène de 0,37 à 0,40 m d'épaisseur contenant des galets, des petits cailloux et des nodules de chaux très dure (« radier »), avec induration plus importante au centre du tunnel. Présence de fragments de tuiles, d'amphores et de céramiques de toutes époques assez nombreuses. Aspect gris avec passées jaunâtres. Dépotoir moderne ?	9,13 m NGF	(XVII <sup>e</sup> ?) moderne
US 1097	Sous 1084 et sur 1085, contre 1094. Couche assez compacte gris-jaunâtre de 0,08 à 0,10 m d'épaisseur à pendage est	8,87 m NGF	Moderne (XVII <sup>e</sup> ?)
SL 1085 (= 1093)	Sous 1097. US négative. Niveau de sol à dominante jaune en pente vers l'intérieur du tunnel voûté (pendage est). Niveau de circulation du tunnel ? La hauteur du tunnel au milieu est de 2,33 m entre le sol et la voûte.	8,72 m NGF	XVI <sup>e</sup> s.
US 1090 a	Sous SL 1085. Couche gris-brun foncé, très argileuse, compacte, contenant de nombreux charbons de bois, des petits cailloux, de la céramique oxydante et des os. Il s'agit de la première couche recoupée par la tranchée de fondation directement surmontée par le sol 1098. Ep. : 0,17 m	8,70 m NGF	Ant. Tard.
US 1090 b	Sous 1090a, sur 1090 c, recoupée par 1092. US plus hétérogène que la précédente, compacte contenant des débris de chaux, de l'argile jaune, des fragments de moules et des cailloux assez gros (0,14 x 0,10 m / 0,30 x 0,20 m). Ep. : 0,18 m		Ant. Tard.
US 1090 c	Sous 1090 b, sur 1090 d, recoupée par 1092. Niveau horizontal. Couche marron-rosée assez		Ant. Tard.

	indurée s'épaississant vers le sud, mêlée de chaux, de graviers et de gros fragments de céramique antique (amphore). Ep. : 0,02 m		
US 1090 d	Sous 1090 c, recoupée par 1092. Remblai de terre marron foncé contenant des cailloux de tailles diverses (0,08 x 0,05 m / Ø : 0,05 à 0,10 m), des nodules de chaux, de la céramique et des coquillages	7,71 m NGF	Ant. Tard.
US 1091	Sous 1098, contre 1094. Comblement de la tranchée de fondation du tunnel voûté. Terre de couleur brun clair et orange « mortier », sablonneuse dans sa partie inférieure. La partie supérieure est constituée d'un petit cailloutis et contient peu de mobilier (quelques éclats de terre cuite) et se rétrécit (profil en V évasé de 0,15 à 0,07 m)	8,70 m NGF	Ant. Tard.
TR 1092	Recoupe SL 1093 = 1085, 1090a, b, c, d. US négative. Creusement de la tranchée de fondation du mur sud du tunnel voûté	8,19 m NGF	Antiq. Tard. ?
US 1098 (= 1086)	Sous SL 1085 et sur 1090a et 1091, contre 1094. Fine couche argileuse de couleur jaune de 0,04 m d'épaisseur		
<b>Accès au tunnel voûté</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 3001	Couche superficielle de remblai de couleur brun sombre à brun vert, couvrant le secteur et comportant de nombreux débris de tuiles. Comblement INRAP		Contemporain
US 1064	Couche de terre meuble, grisâtre, contenant de nombreux tessons de céramique (réductrice et oxydante), des tuiles, des tegulae, des os, des charbons de bois et de la céramique plus récente. Remblai Inrap		Contemporain
US 1065	Au nord du sondage, sous l'US 1064, couche très dure, composée de petits galets (Ø : 0,03 m environ), de petits fragments de tuiles et de céramique (mortier ?). Cette US s'appuie contre le mur MR 1104 dans sa partie nord.		Moderne
US 1080	Directement sous les US contemporaines, terre de couleur jaune-beige, assez meuble, contenant des petits galets et des nodules de chaux, comportant peu de cailloux et peu de mobilier. Ce comblement très sablonneux semble être le comblement d'une fosse creusée dans les couches médiévales et antiques pour servir de rampe d'accès au tunnel voûté (comblement des XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles ?). Ep. : 1,55 m		XVII <sup>e</sup> siècle ?
US 1081	Remblai d'une épaisseur importante, très hétérogène, dans lequel est creusée la fosse FS 1082 (rampe d'accès), comprenant une terre assez aérée, des matériaux de démolition divers et du mobilier de toutes époques		
FS 1082	Recoupe les US 1058 à 1063 et l'US 1081. US négative. Creusement dans les US 1080 et 1081 de la fosse laissant libre l'accès au tunnel voûté. Largeur : 5,10 m. Profondeur : 1,55 m		XVI <sup>e</sup> siècle
SL 1083	US négative. Sol avec traces charbonneuses devant le tunnel voûté. Niveau induré	9,09 m NGF	XVII <sup>e</sup> siècle

<b>SECTEUR 5</b>			
<b>Rempart oriental</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 5001	Couche de gravats divers (asphalte), d'environ 0,20 à 0,30 m d'épaisseur	12,40 m NGF	Contemp
US 5002	Sous 5001. Couche de terre marron-gris contenant de nombreux gravats. Ep. : 0,20 m. Sondage Inrap ?	12,21 m NGF	Contemp
US 5003	Fondation en béton, riche en galets recoupant les US 5001 et 5002 ainsi que l'US 5004 par endroits et reposant sur les murs MR 5011 et MR 5018 par endroits	12,20 m NGF	Contemp
US 5004	Couche de terre jaunâtre assez sablonneuse recoupée par l'US 5002. Ep. : 0,10 à 1,20 m	12,21 m	Contemp
US 5005	Terre marron foncée assez sablonneuse, contenant des tessons divers dont des losanges en terre cuite	12,30 m	Contemp
US 5006	Couche de terre sablonneuse de couleur jaune-orangée mais avec des passées blanchâtres, composée de gros galets de 0,08 à 0,10 m de Ø, de petits galets (Ø : 0,02 à 0,05 m), de nodules de chaux et de cailloux. Pas de mobilier. Cette US ressemble à du mortier dégradé (chaux et galets)	11,18 m	Contemp
US 5007	Sur la démolition du rempart, sous 5001 et 5002, sur 5008. Couche de terre hétérogène mais compacte de couleur jaune-pâle comportant des inclusions nombreuses de chaux et d'argile de couleur rouille. Ep. : 0,12 m		XIX <sup>e</sup> s.
US 5008	Couche de terre grisâtre, directement posée sur l'arase du rempart, pulvérulente mais tassée, contenant des galets petits à moyens. Ep. : 0,10 m		XIX <sup>e</sup> s.
US 5009	Niveau induré composé de terre jaune-pâle comportant des inclusions de galets de différentes tailles (Ø : 0,01 à 0,03 m) et des fragments de chaux. Niveau horizontal de circulation (?), qui plonge légèrement à l'approche du rempart sur 0,25 m de large		XIX <sup>e</sup> s. (niveau de démolition ?)
US 5010	Sur 5009. Aménagement constitué en majorité de galets concassés de 0,04 à 0,10 m de diamètre		XIX <sup>e</sup> s. (niveau de démolition ?)
MR 5011	US construite (= mur M 51). Rempart, parement intérieur	12,08 m NGF	XVI <sup>e</sup> s.
<b>Stratigraphie nord MR 5018 (coupe E-F)</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 5012	Sous 5010. Couche de terre gris-vert et de petits galets tassés. Ep. : 0,50 m environ	10,51 m	Moderne
US 5013	Fine Couche de terre jaunâtre avec petits éclats de chaux. Ep. : 0,50 m environ		Moderne
US 5014	Lentille de terre argileuse rouge terre de sienne et galets. Ep. : 0,50 m environ		Moderne
US 5015	Couche brune contenant des galets plus gros. Ep. : 0,50 m environ	10,75 m	Moderne
US 5016	Couche jaune verdâtre composée de galets et d'éclats de chaux. Ep. : 0,50 m environ		Moderne
US 5017	Epais comblement brun-gris assez foncé	10,44 m	Moderne

	contenant des matériaux de démolition (tuiles, briques), du mobilier (céramique, os) et de l'enduit peint. Epaisseur connue : 1 mètre min (base non atteinte)		
MR 5018	Mur perpendiculaire à MR 5011 : contrefort contemporain du rempart.	11,42 m NGF	XVI <sup>e</sup> siècle
MR 5019	Contrefort perpendiculaire au rempart, situé au nord du secteur 5.	11,55m NGF	XVI <sup>e</sup> siècle

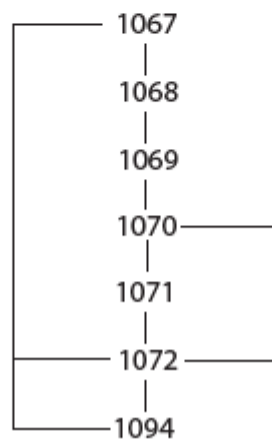
<b>SECTEUR 6</b>			
<b>Stratigraphie sud MR 5018 (coupe G-H)</b>	<b>Description</b>	<b>Z supérieur</b>	<b>Datation</b>
US 6004 (= 5007)	Sur la démolition du rempart, sous 5001 et 5002, sur 5008. Couche de terre hétérogène mais compacte de couleur jaune-pâle comportant des inclusions nombreuses de chaux et d'argile de couleur rouille. Ep. : 0,12 m	12,22 m NGF	XIX <sup>e</sup> s.
US 6005 (= 5008)	Couche de terre grisâtre, directement posée sur l'arase du rempart, pulvérulente mais tassée, contenant des galets petits à moyens. Ep. : 0,10 m		XIX <sup>e</sup> s.
US 6006	Couche jaune contenant de la chaux. Ep.: 0,20 m		XIX <sup>e</sup> s.
US 6007	Couche grise contre le rempart, limitée à 0,40 m de large	11,06 m	XIX <sup>e</sup> s.
US 6008	Epaisse couche d'argile rouge terre de Sienne de 0,20 m d'épaisseur		XIX <sup>e</sup> s.
US 6009	Lentille grise contre le rempart (MR 5011)		XIX <sup>e</sup> s.
US 6010	Lentille jaune dans le prolongement de l'US 6009		XIX <sup>e</sup> s.
US 6011	Conglomérat granuleux gris-beige contenant des petits galets		Moderne
US 6012	Lentille d'argile de 0,70 m de long et de 0,10 m d'épaisseur		Moderne
US 6013	Epaisse couche hétérogène brun-gris contenant des galets et des charbons de bois. Ep. : 0,20 m	10,55 m	Moderne
US 6014	Longue lentille jaunâtre de 1,50 m de long et de 0,08 m d'épaisseur		Moderne
US 6015	Couche brun-gris	10,15 m	Moderne
MR 6016	Contrefort perpendiculaire au rempart, situé au sud du secteur 6.	11,20 m	XVI <sup>e</sup> s.

# ANNEXE 3

## Diagrammes stratigraphiques

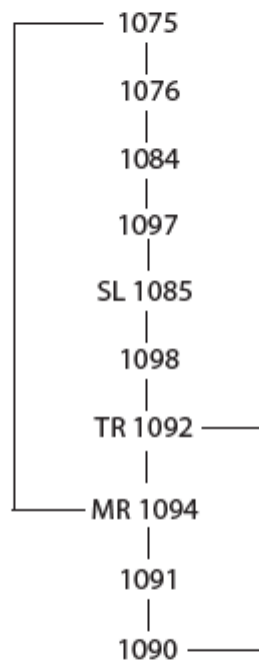
### Diagramme 1

Stratigraphie du comblement du tunnel voûté

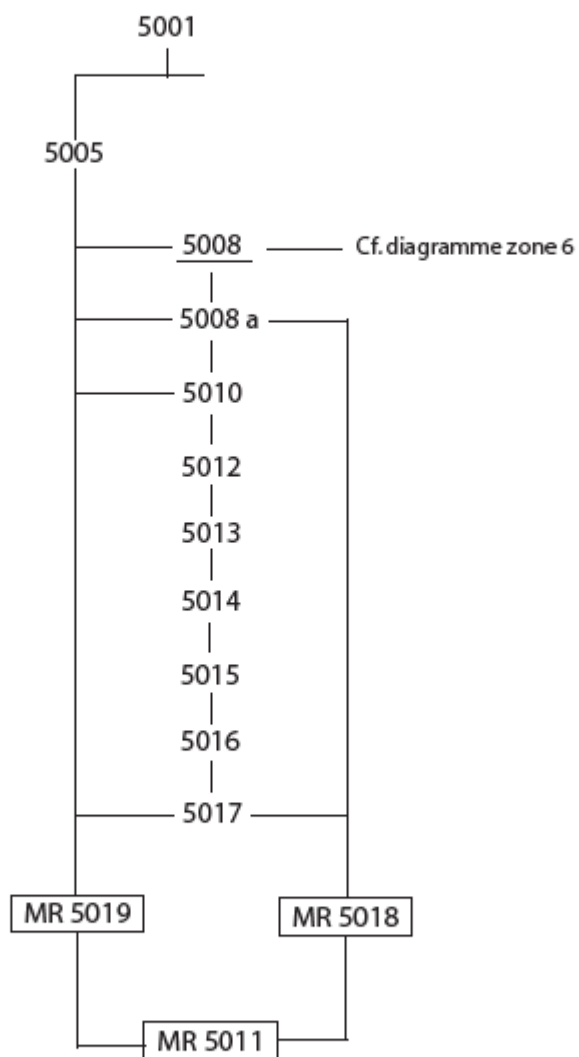


## Diagramme 2

### Stratigraphie profonde du tunnel voûté

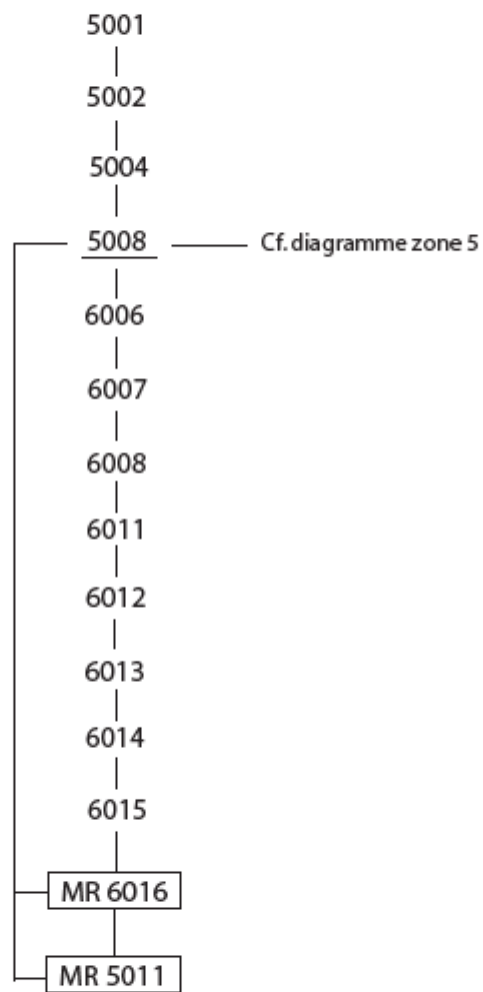


### Diagramme 3 Secteur 5



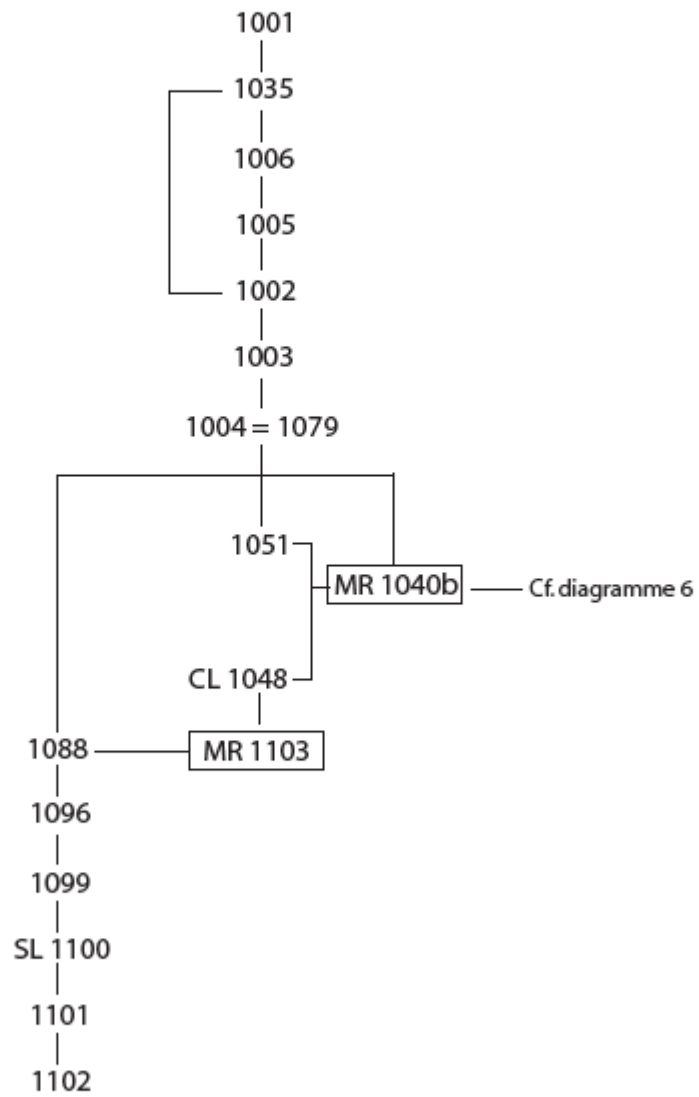


## Diagramme 4 Secteur 6



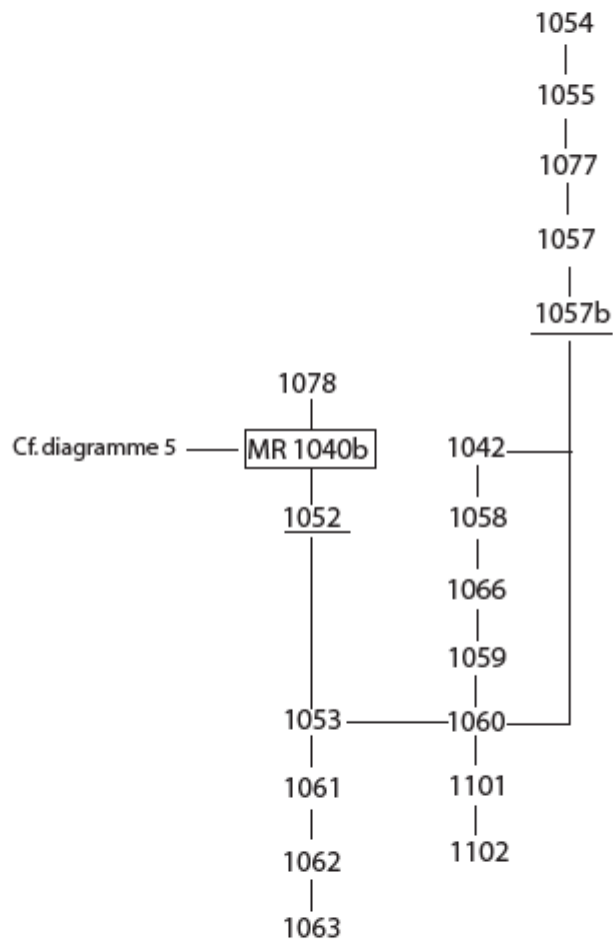
# Diagramme 5

## Secteur 1 (sous-secteur 1)



# Diagramme 6

## Secteur 1 (coupe C - D)



## ANNEXE 4

### Principales données altimétriques

Altitude maximale du secteur (boulevard de Gaulle) = 12,23 m NGF

#### Orillon du bastion

Face de lit de la première assise supérieure conservée = 11,88 m NGF

Face de lit de la deuxième assise... = 11,27 m NGF

Face de lit de la troisième assise... = 10,71 m NGF

Face de lit de la quatrième assise... = 10,03 m NGF

Face de lit de la cinquième assise... = 9,59 m NGF

Parement externe de l'orillon dégagé au maximum sur 16 assises et l'amorce d'une 17<sup>ème</sup>, de 11,88 m NGF à 2,70 m NGF soit sur 9,18 m de haut

Hauteur moyenne par assise = 0,57 m

Hauteur de l'assise supérieure (sans les joints) = 0,56 m à 0,58 m

Hauteur de la deuxième assise supérieure... = 0,60 m

Hauteur de la troisième assise supérieure... = 0,48 m

#### Passage voûté vers la casemate nord

Extrados de la voûte = de 11,70 m NGF vers l'extrémité est à 11,77 m NGF vers l'extrémité ouest

Au-dessus de l'entrée ouest = 11,90 NGF

Intrados de la voûte au niveau de l'entrée ouest = 11,02 m NGF

Différence = 0,75 m par rapport à l'extrados ouest

Sol (niveau maximum atteint) sous le passage voûté = 8,73 m NGF

Dessus du mur nord = de 10,80 m NGF à 10,75 m NGF d'est en ouest

Dessus du contrefort nord = de 11,18 m NGF à 11,21 m NGF d'est en ouest

Dessus du mur sud = 10,82 m NGF à l'endroit le mieux conservé

#### Courtine et contreforts près de la rue Garibaldi

Face de lit de la première assise supérieure conservée = 12,08 m NGF

Face de lit de la deuxième assise supérieure conservée = 11,67 m NGF

Face de lit de la troisième assise supérieure conservée = 11,16 m NGF

Face de lit de la quatrième assise conservée (bas-relief) = 10,56 m NGF

Face de lit de la cinquième assise conservée = 9,93 m NGF

Face de lit de la sixième assise conservée = 9,31 m NGF

Parement interne de la courtine dégagé au maximum sur 5 assises et l'amorce d'une 6<sup>ème</sup>, de 12,08 m NGF à 9,32 m NGF soit sur 2,76 m de haut

Hauteur moyenne par assise = 0,55 m

Hauteur moyenne de l'assise supérieure = 0,24 m

Hauteur moyenne de la deuxième assise = 0,56 m

Hauteur moyenne de la troisième assise = 0,57 m

Hauteur moyenne de la quatrième assise = 0,51 m

Hauteur moyenne de la cinquième assise = 0,41 m

Dessus du premier contrefort dégagé (nord) = de 11,47 m à 11,55 m NGF

Dessus du deuxième contrefort = 11,42 m NGF

Dessus du troisième contrefort = de 11,25 m à 11,35 m NGF

Dessus du contrefort au nord du passage voûté = de 10,56 m à 10,95 m NGF

## ANNEXE 5

### Inventaire du mobilier céramique (C. Sanchez)

#### **Secteur 1**

##### **US 1027 :**

Céramiques : 2 pâte claire

##### **US 1044 à 1045 :**

Faune : 7 coquillages

Terre cuite architecturale : 3 tuiles

Céramiques : 7 sigillées sud-gauloises ; 1 paroi fine ; 2 DSP ; 28 céramiques communes ; 21 amphores.

7 sableuses réductrices médiévales.

##### **US 1041-1042 :**

Terre cuite architecturale : 1 *imbrex*

Céramiques : 1 bord sigillée italique ; 2 sigillées sud-gauloises ; 1 bord sigillée sud-gauloise précoce ; 4 communes ; 3 amphores.

13 fragments médiévaux ?

##### **US 1042b :**

Faune : 2 coquillages

Céramiques : 1 sigillée sud-gauloise ; 1 présigillée ; 1 africaine de cuisine ; 1 claire indét. (moderne ?) ; 2 amphores africaines.

##### **US 1048 :**

Faune : 1 coquillage

Terre cuite architecturale : 1 *imbrex*, 1 fr marbre

Céramiques : 2 sigillées sud-gauloises ; 1 claire engobée ; 1 pâte claire ; 1 africaine de cuisine ; 2 sableuses réductrices ; 2 communes ; 1 amphore

1 sableuse réductrice grésé (moderne) ; 2 sableuse réductrice non antique.

##### **US 1049 :**

Faune : 2 coquillages

Céramiques : 1 sigillée sud-gauloise ; 6 communes ; 3 amphores gauloises ; 6 amphores africaines.

9 fr. moderne et contemporain.

##### **US 1050 :**

Faune : 2 huîtres

1 enduit peint

Céramiques : 2 sigillées sud-gauloises ; 1 claire engobée ; 26 communes ; 2 amphores africaines ; 6 amphores.

1 grise médiévale ?

##### **US 1057 :**

Céramiques : 11 céramiques antiques ; 2 sableuses réductrices indét.

1 vernissée.

**US 1058 :**

Terre cuite architecturale : 9 TC ind.  
Céramiques : 32 céramiques antiques.  
1 grise médiévale ; 1 vernissée

**US 1059 :**

Rare US datable : antiquité tardive ou début VI<sup>e</sup> s.  
Faune : 2 pectens  
Terre cuite architecturale : 5 TC ind.  
Céramiques : 3 sigillées sud-gauloises dont 1 bord Drag.37 ; 7 pâte claire dont 1 fd ; 1 bord d'africaine de cuisine Hayes 196 ; 5 sableuses oxydantes dont 1 fd de pot ; 5 sableuses réductrices dont 1 bord Cathma 6 ; 2 CNT ;  
1 amphore italique ; 1 amphore de Tarraconaise ; 1 amphore de Bétique Dr.7/11 ; 4 amphores gauloises ; 6 amphores africaines

**US 1060 :**

Faune : 3 coquillages  
Céramiques : 1 fr. sigillée sud-gauloise Drag.29 probable ; 1 fr. présigillée rouge ; 1 col pâte claire lissée augustéenne ; 1 fr. pâte claire ; 1 sableuse oxydante.  
Mobilier uniquement antique mais US avec peu de tessons donc non représentative.

**US 1061 :**

Faune : 1 os, 2 coquillages  
Terre cuite architecturale : 5 *imbrecs*  
Céramiques : 5 communes tardives ; 9 amphores ;  
4 tessons non antiques

**US 1064 :**

2 enduits peints  
1 fr. de verre moderne  
Céramiques : 6 tessons gris non antiques

**US 1079 :**

Faune : 3 coquillages  
Terre cuite architecturale : 1 fr. tuyau ? ; 1 *imbrex* ; 2 fr. indet.  
1 fr. marbre ;  
Céramiques : 1 campanienne A ; 1 imitation de campanienne ; 1 fr. sigillée sud-gauloise Drag.29 ; 1 fr. claire engobée ; 1 fr d'africaine de cuisine ; 3 sableuses oxydantes ; 2 pâte claire ; 1 grise fine ; 1 sableuse réductrice (médiévale ?) ; 1 amphore de Tarraconaise ; 2 amphores africaines.

**US 1084 :**

Céramiques : 1 bord de coupe présigillée ; 1 anse de paroi fine.

**US 1088 :**

Faune : 2 pectens  
Terre cuite architecturale : 6 fr. TC ;  
Céramiques : 3 sigillées sud-gauloises ; 14 communes ; 13 amphores essentiellement tardives ; 1 anse d'amphore italique Dr.1B ; 1 fd d'amphore gauloise.  
8 fr. non antiques.

**US 1090 :**

Céramiques : 1 DSP orangée ; 1 DSP grise ; 7 fr. et 2 bords d'un pot gris (AT ou MA ?) ; 1 fd d'amphore de Tarraconaise.

**US 1091 :**

Céramiques : 1 bord de cruche médiévale.

**US 1095 :**

Céramiques : 3 céramiques communes ; 1 bord d'amphore orientale tardive.

**US 1096 :**

Céramiques : 13 tessons dont 2 CNT micacée : Médiéval ?

**Remblai tunnel voûté :**

Faune : 1 coquille Saint-Jacques

Céramiques : 1 fd de pâte claire ;

1 claire et 1 grise non antiques ?

**Secteurs 2/3****US 1038 :**

2 enduits peints

Céramiques : 1 sigillée sud-gauloise ; 2 DSP ; 4 communes ; 1 amphore.

6 céramiques contemporaines.

**US 1042b :**

Faune : 2 coquillages

Terre cuite architecturale : 3 fr. ind.

6 enduits peints

Céramiques : 2 sigillées sud-gauloises ; 1 sigillée claire C ; 7 communes ; 8 amphores.

5 céramiques non antiques ; 3 f.r mortier grésé (moderne ?).

**US 1058 :**

Faune : quelques coquillages

Céramiques : 1 paroi fine ; 1 sigillée claire A ; 16 céramiques communes.

7 sableuses réductrices (médiévales ?) ; 1 sableuse oxydante moderne ; 1 vernissée.

**US 1064 :**

Faune : coquillages

Terre cuite architecturale : 1 fr. tuile tarraconaise ; 1 fr. tuile contemporaine ; 1 fr. *d'opus reticulatum*

Céramiques : 1 bord de sigillée italique (service 2 de Haltern) ; 2 sigillées sud-gauloises ; 1 grand fond d'unguentarium ; 2 DSP ; 1 pâte claire ; 1 claire engobée ; 2 africaines de cuisine ; 1 lampe du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ; 18 pâte claire ; 5 sableuses oxydantes ; 10 sableuses réductrices dont 1 bord de pot ; 23 céramiques communes ; 13 amphores ; 2 amphores de Bétique tardive ; 1 amphore de Bétique Dr.20 ; 3 amphores africaines .

29 non antiques ; 12 grises médiévales ;

**US 1066 :**

Céramiques : 1 sigillée claire A ; 1 claire engobée ; 1 commune italique ; 8 communes ; 1 amphore lusitanienne ? ; 4 amphores.

2 céramiques contemporaines ?

**US 1070 :**

Terre cuite architecturale : 1 *imbrex*

Céramiques : 1 sigillée sud-gauloise ; 1 commune : 1 fd et 1 anse d'amphore italique : 1 amphore de Tarraconaise ; 1 amphore africaine.

12 fr. non antiques (essentiellement vernissés).

**US 1076 :**

Faune : 2 coquillages

Terre cuite architecturale : 1 *tegula*

Céramiques : 1 sigillée italique ; 7 céramiques communes ; 3 amphores.

2 céramiques non antiques.

**US 1080 :**

2 enduits peints

Céramiques : 4 sigillées sud-gauloises ; 2 pâte claire ; 4 sableuses réductrices ; 4 amphores tardives ;

3 fr. vernissées et 1 céramique grise non antique.

**US 1081 :**

Céramiques : 1 bord d'amphore africaine.

**US 1087 :**

Faune : 1 coquillage

Céramiques : 2 communes ; 1 amphore africaine.

3 grises médiévales ?

**US 1090 :**

Faune : 2 coquillages, 2 pectens, 1 moule

Terre cuite architecturale : 6 fr. ind. ; 3 fr. de *tegulae*

Céramiques : 5 communes ; 1 claire ; 1 sableuse oxydante ; 1 sableuse réductrice : 3 amphores ; 5 amphores africaines.

Antiquité tardive ?

**US 1090b :**

Céramiques : 1 fr. de lampe firmalampen pris dans du mortier.

**Comblement tunnel :**

Fragments d'enduits peints

1 bouchon taillé dans une *tegula*

Céramiques : 3 sigillées sud-gauloises ; 2 sableuses réductrices ; 8 communes ; 1 anse d'amphore italique Dr.1B ; 1 anse d'amphore italique Dr.2/4 ; 2 amphores africaines ; 3 amphores.

12 fr. non antiques

**Tunnel voûté :**

Faune : 1 huître

Terre cuite architecturale : 1 *tegula*, 1 *imbrex*

Céramiques : 1 bord sigillée claire A Hayes 9 ; 2 communes.

**Remblai côté nord tunnel voûté :**

Faune : 1 pecten

Céramiques : 3 sigillées sud-gauloises ; 1 bol en sigillée claire B luisante ; 15 céramiques communes ; 3 amphores.

**Secteur 5 :**

L'étude du mobilier de ce secteur ne va pas au-delà du comptage, car ce secteur est perturbé.

**US 5017 :**

Céramiques : 1 sigillée sud-gauloise.

1 céramique contemporaine.



## ANNEXE 6

### Inventaire et crédits des illustrations

FIGURE	DESCRIPTION	CREDITS
1	Localisation des parcelles fouillées.	(fond de carte : Narbonne et le Narbonnais 11/1, E. Dellong <i>et al.</i> Carte archéologique de la Gaule, p. 705).
1bis	Localisation de l'opération par rapport aux vestiges antiques.	Géoportail. Echelle 1 : 8000.
1ter	Localisation du chantier dans le quartier du Palais.	D.A.O. : A. Despratx, (d'après M. Guillaume, 2006).
2	Les fortifications de Narbonne à la fin du XVII <sup>e</sup> siècle.	Plan de Narbonne par Ph. Buache, 1960-1963. Narbonne, 25 ans d'archéologie, catalogue d'exposition, 17 juin-2 oct. 2000, Ville de Narbonne, 2000, p. 24.
3	Bastion Saint-François, pointe nord-est de l'enceinte moderne de Narbonne. Plan du début du XVIII <sup>e</sup> siècle.	Médiathèque de la CAN (aimablement communiqué par D. Moulis).
4	Photo ancienne (XIX <sup>e</sup> siècle) : Saillant du Bastion Saint-François avant son démantèlement.	Archives municipales (aimablement communiqué par D. Moulis).
5	Photo ancienne (XIX <sup>e</sup> siècle) : Le rempart du bastion Saint-François avant son démantèlement.	Collection Fagedet/Bouscarle (aimablement communiqué par D. Moulis).
6	Enceinte de Narbonne au moment de son déclassement en 1867.	Extrait de René Cairou dans « Narbonne, vingt siècles de fortifications » (d'après archives S.D.A.P. 11).
7	Plan d'ensemble de la fouille.	Relevés J.P. Brès, géomètre expert, D.A.O. : J.-F. Modat..
8	Plan des secteurs 1 à 4.	Relevés J.P. Brès, géomètre expert, D.A.O. J.-F. Modat.
9	Deux étapes du déblaiement du tunnel voûté.	M.-E. Gardel.
10	Queue d'aronde dans un bloc antique en remploi.	M.-E. Gardel.
11	Trois vues du tunnel voûté : vue latérale côté nord ; fronton face ouest ; extrados et dos du fronton vus de l'est.	M.-E. Gardel.
12	Aspect intérieur de la voûte.	M.-E. Gardel.
13	Parement intérieur nord et sud du tunnel.	M.-E. Gardel.

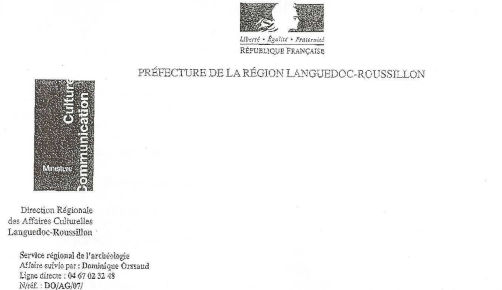
<b>FIGURE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>CREDITS</b>
14	Parement sud à l'entrée du tunnel.	Relevé : F. Loppe. D.A.O. : J.-F. Modat.
15	Les escaliers ES 1032, ES 1033 et le MR 1034 creusés dans l'extrados du tunnel voûté.	A. Despratx.
16	Stratigraphie de comblement du tunnel voûté.	Relevé : F. Loppe. D.A.O. : J.-F. Modat.
17	De haut en bas, les US 1068 et 1069 à l'entrée du tunnel voûté.	M.-E. Gardel.
18	Détails des ossements présents dans l'US 1068 (mâchoire et dents de porc).	A. Despratx.
19	Stratigraphie profonde du tunnel.	Relevé : F. Loppe. D.A.O.: J.-F. Modat.
20	Le sondage profond fait apparaître la tranchée de fondation du mur MR 1030.	M.-E. Gardel.
21	Sondage dans le tunnel voûté.	M.-E. Gardel.
22	Niveau de circulation devant le tunnel voûté (SL 1083).	M.-E. Gardel.
23	Les contreforts MR 1036 et 1037.	M.-E. Gardel.
24	Stratigraphie de la coupe A-B, berme sud.	Relevé : F. Loppe. D.A.O.: J.-F. Modat.
25	Stratigraphie de la berme sud.	Relevé : F. Loppe. D.A.O.: J.-F. Modat.
26	Stratigraphie de la berme est.	Relevé : F. Loppe. D.A.O.: J.-F. Modat.
27	Plan des secteurs 1 à 4.	Relevé : J.-P. Brès, F. Loppe. D.A.O. : J.-F. Modat..
28	Vue générale des secteurs 5 et 6 : la courtine et ses trois contreforts.	M.-E. Gardel.
29	Mur M 5011, partie nord et partie sud.	M.-E. Gardel.
30	Élément de corniche.	M.-E. Gardel.
31	Frise d'armes en bas-relief (photo).	M.-E. Gardel.
32	Frise d'armes en bas-relief (relevé).	Relevé : F. Loppe. D.A.O.: J.-F. Modat.
33	Contrefort MR 5018.	M.-E. Gardel.
34	Contrefort MR 6016.	M.-E. Gardel.
35	Elévations du rempart (MR 5011) et du contrefort MR 5018.	Relevé : F. Loppe. D.A.O.: J.-F. Modat.
36	Le mur MR 1040b interrompu par la construction du mur MR 1030.	M.-E. Gardel.
37	Le Mur MR 1103 avec son trou de poteau brûlé.	M.-E. Gardel.

<b>FIGURE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>CREDITS</b>
38	Vue générale du secteur 1 : MR 1040b au centre ; à gauche, couche de démolition de toiture et à droite, restes de parois renversées.	M.-E. Gardel.
39	Plan du secteur 1.	Relevé : F. Loppe. D.A.O.: J.-F. Modat.
40	Plan du sous-secteur 1 et élévations des murs MR 1040b et 1103.	Relevé : F. Loppe. D.A.O.: J.-F. Modat.
41	Sous-secteur 1, au premier plan, les parois effondrées (US 1048) sous lesquelles apparaît le MR 1103. A l'arrière plan, le mur MR 1040b.	M.-E. Gardel.
42	Mur MR 1040b et MR 1103 (à gauche) - Mur MR 1103 et niveaux charbonneux (à droite).	M.-E. Gardel.
43	Sous-secteur 2, partie ouest de la coupe C-D.	M.-E. Gardel.
44	Sous-secteur 2, partie est de la coupe C-D.	M.-E. Gardel.
45	Coupe C-D.	Relevé : M.-E. Gardel. D.A.O.: J.-F. Modat.
46	Inventaire du mobilier du secteur 1.	M.-E. Gardel.
47	Secteur 1, représentation du mobilier archéologique.	J.-F. Modat.
48	Secteur 1, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.
49	Secteur 1, représentation du mobilier céramique.	J.-F. Modat.
50	Secteur 1, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.
51	Inventaire du mobilier du secteur 2.	M.-E. Gardel.
52	Secteur 2, représentation du mobilier archéologique.	J.-F. Modat.
53	Secteur 2, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.
54	Secteur 2, représentation du mobilier céramique.	J.-F. Modat.
55	Secteur 2, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.
56	Inventaire du mobilier du secteur 3.	M.-E. Gardel.
57	Secteur 3, représentation du mobilier archéologique.	J.-F. Modat.
58	Secteur 3, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.
59	Secteur 3, représentation du mobilier céramique.	J.-F. Modat.
60	Secteur 3, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.

<b>FIGURE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>CREDITS</b>
61	Inventaire du mobilier du secteur 4.	M.-E. Gardel.
62	Total de l'inventaire du mobilier des secteurs 1,2 et 3.	M.-E. Gardel.
63	Représentation du mobilier archéologique des secteurs 1,2 et 3.	J.-F. Modat.
64	Inventaire du mobilier du secteur 5.	M.-E. Gardel.
65	Secteur 5, représentation du mobilier archéologique.	J.-F. Modat.
66	Secteur 5, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.
67	Secteur 5, représentation du mobilier céramique.	J.-F. Modat.
68	Secteur 5, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.
69	Inventaire du mobilier du secteur 6.	M.-E. Gardel.
70	Secteur 6, représentation du mobilier archéologique.	J.-F. Modat.
71	Secteur 6, représentation du mobilier archéologique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.
72	Secteur 6, représentation du mobilier céramique.	J.-F. Modat.
73	Secteur 6, représentation du mobilier céramique par unité stratigraphique.	J.-F. Modat.
74	Total des secteurs 5 et 6.	M.-E. Gardel.
75	Représentation du mobilier archéologique des secteurs 5 et 6.	J.-F. Modat.
76	Total du mobilier archéologique des secteurs 1 à 6.	M.-E. Gardel.
77	Représentation du mobilier archéologique des secteurs 1 à 6.	J.-F. Modat.
78	Secteurs 1 à 6, représentation du mobilier archéologique par secteur.	J.-F. Modat.
79	Secteurs 1 à 6, représentation du mobilier céramique.	J.-F. Modat.
80	Secteurs 1 à 6, représentation du mobilier céramique par unité secteur.	J.-F. Modat.
81	Céramiques médiévales provenant des secteurs 1 et 2.	Dessins et D.A.O. J.-F. Modat.
82	Céramiques médiévales provenant des secteurs 3 et 5.	Dessins et D.A.O. J.-F. Modat.
83	Fragment de pierre à aiguiser avec orifice de suspension (médiéval ?)	M.-E. Gardel.
84	Fragments d'enduit peint.	M.-E. Gardel.
85	Phasage chronologique du site.	Relevé : J.-P. Brès, F. Loppe. D.A.O. : J.-F. Modat.

# ANNEXE 7

## Documents administratifs



Direction Régionale  
des Affaires Culturelles  
Languedoc-Roussillon

Service régional de l'Archéologie  
Affilié agréé par : Direction des Affaires Culturelles  
Ligue d'Or, 04 67 02 52 49  
N° 04 67 02 52 49

ARRETE N° 07/160-7006

LE PREFET DE REGION  
Préfet du département de l'Aude

VU le livre V du Code du Patrimoine, Titre II relatif à l'archéologie préventive ;

VU la demande formulée par Méditerranée Immobilier et SM Promotion pour un projet de création d'immeubles avec parking souterrain situé boulevard du Général de Gaulle parcelles AH 101. 102. 108. 306. 307. 308. 309, à Narbonne ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 04/12809 du 9 décembre 2004 ;

VU le rapport diagnostic, réalisé par M. Maxime Guillaume (Institut national de recherches archéologiques préventives) ; reçu à la Direction régionale des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon en date du 6 mars 2007 et enregistré sous le n° 07/760 ;

VU le courrier de Monsieur André Maratuech, représentant légal de la Société du Palais en date du 04 mai 2007 confirmant la poursuite des travaux ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature (construction d'un parking souterrain) les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille ;

SUR PROPOSITION du Directeur régional des affaires culturelles

DRAC Languedoc-Roussillon - CS 49020 - 4 rue de la Belle Etoile - 34097 Montpellier Cedex 2 - Tél. 04 67 02 52 00 - Fax. 04 67 02 52 04  
http://www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr

### CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges scientifique et technique constitue une pièce annexe à la prescription de fouille relative au projet de construction de logements résidentiels et de locaux commerciaux avec parking souterrain, boulevard du Général de Gaulle (parcelles AH 101. 102. 108. 306. 307. 308. 309), dont le terrain recouvre des vestiges de la ville antique de Narbonne.

Il contribue à la présentation des données scientifiques, à la définition des objectifs ainsi que des principes méthodologiques et techniques de l'intervention prescrite.

#### \* Etat initial des connaissances

Le secteur du projet boulevard du Général de Gaulle se situe à l'extrémité orientale de la ville fortifiée entre la fin du III<sup>e</sup> s. et la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., tandis qu'antérieurement il se trouve à proximité du cœur de la métropole antique d'une superficie beaucoup plus importante. C'est à la fin du III<sup>e</sup> s. qu'est érigée une enceinte défensive et construite pour englober le centre monumental de la Cité. Les vestiges des premiers siècles d'occupation, profondément enfouis, parfois au-delà de 6 m, ont été rarement atteints. Toutefois, à proximité immédiate de notre projet, sous la rue Garibaldi, trois pièces voûtées souterraines, peuvent remonter à l'époque augustéenne, ainsi qu'une autre salle souterraine plus à l'ouest de même époque (rue Marcero) ont été mises en évidence (sites CAN 262 036 et 262 044).

Le mur fortifié du Bas Empire, repris au Moyen Age et à l'intérieur duquel la ville s'est développée, perd sa raison d'être à la fin du premier quart du XVI<sup>e</sup> s. lors de l'édification d'une nouvelle enceinte plus ample. Sur ce secteur du projet, le second mur défensif a été mis en évidence à l'occasion de travaux récents : la couronne correspond à la limite orientale de l'emprise des travaux projetés. Le mur de l'enceinte romaine et médiévale n'a pas été repéré, mais son tracé restitué le place dans la partie occidentale de l'emprise du projet, à environ 55 m à l'ouest de la dernière enceinte. Il faut être ici que cette distance pourrait correspondre à la largeur du fossé associé au premier mur fortifié comme elle correspond plus ou moins à celle des terrains militaires se développant à l'arrière du second mur (leur limite est indiquée sur les plans du XIX<sup>e</sup> siècle). Sous ces terrains militaires qui n'étaient pas constructibles et contre le mur d'enceinte se trouve une salle voûtée découverte lors des travaux de pose d'un pluvial (D. Moulis, septembre 2004) qui fait partie de la fortification du XVI<sup>e</sup> s.

Les données issues du diagnostic archéologique effectué en 2006 préalablement au projet permettent d'apprécier les grandes lignes de l'occupation des sols dans cet espace de 2 347 m<sup>2</sup>. Elles informent sur certains des éléments comme la salle voûtée, les vestiges vraisemblables du rempart antique et médiéval, et leur apport particulièrement déterminant pour les niveaux d'occupations de l'époque antique, bien conservés à plus de 5 m de profondeur.

### ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : Une fouille préventive sera réalisée sur le terrain faisant l'objet d'aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Languedoc-Roussillon

Département : Aude

Commune : Narbonne

Lieu-dit : Boulevard du Général de Gaulle

Cadastre : AH 101. 102. 108. 306. 307. 308. 309

Propriétaire : La Société du Palais

Article 2 : La réalisation de l'opération d'archéologie préventive est confiée à la Société du Palais, aménageur des logements résidentiels et des locaux commerciaux, qui sera autorisée sur présentation du contrat passé avec l'opérateur qu'il aura retenu.

Article 3 : Le cahier des charges scientifique et technique de cette opération est annexé au présent arrêté.

Article 4 : L'Etat désignera ultérieurement, en accord avec le maître d'ouvrage, le responsable scientifique de l'opération archéologique, quel que soit l'opérateur choisi par le maître d'ouvrage.

Article 5 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'opérateur retenu par le maître d'ouvrage, des vestiges archéologiques et mobiliers recueillis au cours de la fouille à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er et informera celui-ci de ses droits, conformément à la loi modifiée du 17 janvier 2001.

Article 6 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. André Maratuech co-gérant de la Société du Palais - ZAC Bonne Source - BP 5324 - 11103 Narbonne cedex.

Fait à Montpellier, le 4 mai 2007

Le Préfet et par délégué  
M. le Directeur régional des affaires culturelles  
le Conservateur régional de l'archéologie

Jean-Pierre GIRAUD

Copie :  
- Préfecture de l'Aude  
- Ville de Narbonne

Dans la partie orientale du site, le seul élément présent est la salle voûtée du XVI<sup>e</sup> s. dont le dégagement partiel a montré qu'elle était intacte. Les autres éléments observés se trouvent dans la seule partie occidentale du site où ils sont directement surmontés d'une épaisseur très importante de ramblais modernes. Les structures mises en évidence dans deux des cinq sondages effectués semblent appartenir à des ensembles différents. Dans le sondage 5, le plus au nord, il s'agit des vestiges d'une domus ou d'un bâtiment public dont la construction intervient dès le milieu du I<sup>er</sup> s. avant notre ère ; dans le sondage 4 ont été vu les vestiges d'un mur semi-circulaire et d'un mur de grande largeur.

Les vestiges antiques du sondage 5 sont d'autant plus intéressants qu'ils sont situés dans une stratigraphie complexe comprenant au moins trois états de construction. Il faut souligner aussi l'encadrement, la rareté et la grande qualité des vestiges de la première occupation qui témoignent d'une pièce chauffée par hypocauste et décorée de peinture. Les tubulures, qui présentent le particularisme d'être tournées, sont observables en négatif sur la face arrière d'un grand nombre des 128 fragments d'enduits de murs, datables par leurs peintures du milieu de 50/30 av. n. ère. Tubulures et enduits peints attestent une maison de l'époque de la première colonie et comprennent une salle d'apparat dont le système de chauffage est l'un des plus précoces de ceux qui sont actuellement connus en Gaule.

Les deux structures partiellement dégagées dans le sondage 4 n'ont pu être véritablement caractérisées au fond d'une tranchée trop profonde. Nous retiendrons l'hypothèse d'un tronçon du rempart antique (MR 401) auquel est accolée une tour semi-circulaire (MR402). Mais il peut aussi s'agir d'un bâtiment à abside. Contre le mur rectiligne, de plus de 3 m de large et arasé à 6,90 m de profondeur (5,95 m NGF), s'appuie un tronçon de mur semi-circulaire d'1,05 m de large, parementé et au blocage de pierres liées par un mortier gris, arasé à une hauteur supérieure de 1,20 m (7,15 m NGF). L'hypothèse faisant de ces éléments des vestiges de la fortification antique repose sur plusieurs points. La seule portion du rempart antique de Narbonne encore visible en élévation dans le mur ouest du palais des Archevêques a une épaisseur de l'ordre de 4 m et deux tours semi-circulaires de 9 m de diamètre. Le mur semi-circulaire dégagé lors du diagnostic aurait 8 m de diamètre et se situerait comme c'est généralement le cas là où le mur prend, selon son tracé hypothétique, une autre orientation. L'arasement important du probable rempart, à une profondeur supérieure à celle des vestiges antiques du sondage 5, a vraisemblablement eu lieu au XVI<sup>e</sup> s. dans le but de récupérer pour la nouvelle enceinte les blocs en grand appareil et les éléments sculptés à mettre en évidence. Plusieurs descriptions anciennes des remparts soulignent d'importantes substitutions : sorte de plateformes, massif de maçonnerie large de 5,90 m (au croisement de la rue Porte-Neuve et de l'avenue Foch), base d'une construction carrée de 6 m de côté adossée à un mur de 2,77 m d'épaisseur formé d'un blocage parementé (impasse du Refuge).

Sur ce secteur de la ville antique bouleversé par la construction du mur du Bas Empire, puis par sa destruction (arasement, comblement du fossé) lors de l'édification de la nouvelle fortification, les vestiges reconnus sont attribuables à trois périodes successives :

- du I<sup>er</sup> s. av. n. ère au III<sup>e</sup> s. ap. : les vestiges d'habitat
  - de la fin du III<sup>e</sup> s. au début du XVI<sup>e</sup> s. : le mur d'enceinte et son fossé
  - du XVI<sup>e</sup> s. au XIX<sup>e</sup> s. : la salle voûtée
- Sur l'emprise du projet où ils ont été mis en évidence ils se concentrent sur trois secteurs qui sont d'est en ouest :
- l'espace à l'arrière du mur du XVI<sup>e</sup> s. qui constitue la limite orientale du projet : la salle voûtée ouverte sur les terrains militaires
  - sous-jacent à cette zone militaire : le creusement du fossé à associer au mur fortifié du III<sup>e</sup>

s. (sondage 4);

- entre le fossé et le mur du IIIe s. : les niveaux stratifiés de la ville antique comprenant les vestiges antérieurs à la fin du IIe s. conservés parce que non atteints par les travaux de creusement du fossé et de construction du mur au IIIe s. (sondages 3, 4 peut être et 5);

#### Principales sources documentaires :

- M. Guillaume 2006 – Immeuble boulevard Général de Gaulle à Narbonne. Nouvelles données sur la ville césarienne. Diagnostic archéologique, rapport final d'opération, INRAP, 52 pages.
- E. Dellong 2002 – Narbonne et le Narbonnais. Carte archéologique de la Gaule, p. 140-146 pour l'enceinte de l'Antiquité tardive ; p. 408-410 pour les sites 262 036 et 262 044.
- M. Gayraud 1981 – Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle, Paris, 591 pages .

#### \* Objectif de la fouille

Les vestiges archéologiques paraissent correspondre à trois domaines distincts, du point de vue de la topographie comme de l'exploration scientifique, la fouille portera sur trois zones d'importance inégale correspondant à trois phases successives d'intervention coordonnées au planning des travaux :

#### 1/ à l'est de l'emprise : la salle voûtée souterraine et le parement interne du rempart du XVIe s.

À l'arrière de la fortification moderne, la salle souterraine a été partiellement dégagée lors du diagnostic de 2006. Elle est intacte, longue d'environ 12 m, ouverte à l'ouest sur les terrains militaires (le sol de la salle est à moins de 4 m du sol actuel) et à l'est dans le mur fortifié qui ferme à cet endroit le bastion Saint-François. Elle sera entièrement dégagée afin d'en faire, avant destruction, son relevé complet et son étude en relation avec le mur fortifié. Cette étude devrait être entreprise au début du décaissement général.

#### 2 / à l'ouest de l'emprise : le fossé de la fortification antique et médiévale

Dans trois des sondages du diagnostic (3, 4 et 5) un creusement plus ou moins rectiligne, orienté nord-sud avec un léger changement d'orientation à proximité du sondage 4, a été observé et reconnu comme la limite occidentale d'un fossé (Fig. 7) :

- dans le sondage 3 au sud de la zone à fouiller, le bord de ce fossé (dont le comblement a été daté du XVIIe s.) coupe une couche avec mobilier antique (Fig. 15) qui scelle vraisemblablement les niveaux d'occupation de cette époque. Deux phases d'apports de remblais sont nettes : la première correspondrait au comblement du fossé antique et médiéval devenu inutile lorsque la nouvelle enceinte est édifiée à quelques 35 m plus à l'est; la seconde phase de remblaiement sur 4 m d'épaisseur correspondrait aux travaux de nivellement du XIXe s.
- dans les sondages 4 et 5, le fossé limite les vestiges rencontrés, le probable rempart et sa tour dans l'un, les niveaux d'habitat dans l'autre, son creusement ayant détruit leur prolongement vers l'est.
- dans le sondage 2 ouvert à l'est, à proximité de l'enceinte, n'ont été vus par contre que des remblais modernes sur une profondeur de 6.50 m (6.50 m NGF), ce qui indiquerait un décaissement profond qui fit disparaître le versant oriental du fossé et qui est probablement à mettre en relation avec la construction des fortifications modernes, au XVIe s. ou au XVIIe s.

La surface à fouiller devrait être de 374 m2 d'après les documents fournis par le maître d'ouvrage et les couches archéologiques une épaisseur d'environ 2 m. Cette épaisseur comprend cependant les remblais supérieurs de démolition dont la hauteur n'est connue que dans le cas du sondage 5.

#### \* Qualification et composition de l'équipe

La responsabilité de cette fouille sera confiée à un archéologue spécialiste des questions d'occupation du sol à l'époque romaine dans la plaine narbonnaise. L'étude du mobilier devra être menée avec la participation effective de spécialistes qui sont investis depuis de nombreuses années dans l'analyse des contextes narbonnais de l'époque romaine : M. Raymond Sabrié pour le remontage et l'étude des enduits peints ; Mme Corinne Sanchez (UMR 5607, Bordeaux III) pour la céramique et plus particulièrement l'étude des céramiques attribuables au Ier s. avant notre ère.

#### \* Recommandations d'ensemble

Une enveloppe est à prévoir pour la dépose, le remontage des enduits peints, pour la dépose de sol (mosaïque, opus sectile,...) et pour les études connexes.

La durée de l'opération de fouille, pour sa partie terrain, ne pourra être inférieure à 3 mois.

Le Conservateur régional de l'Archéologie

Jean-Pierre GRAUD

Par conséquent, l'ouverture d'une tranchée perpendiculaire à la limite du fossé, contre le sondage 4 du diagnostic, permettrait de vérifier qu'il s'agit bien du fossé antique et médiéval, de dater la durée de son utilisation et d'avoir son profil devant la tour probable.

Dans la prolongement de cette tranchée, les deux structures du sondage 4 arasées à 7.15 m et 5.95 m NGF qui peuvent appartenir à la fortification du Bas Empire et du Moyen Age seront suffisamment dégagées (largeur, profondeur) pour être identifiées et caractérisées. Un élément de référence est la tour semi-circulaire « du Chapitre » qui est dite, comme toutes les autres tours de l'enceinte, creuse à la hauteur d'une canne (1.97 m) au dessus du sol, ses 2 étages sont établis sur un massif maçonné parementé en grand appareil fait d'un blocage de ciment et d'éclats de pierre.

#### 3/ entre le fossé et la limite occidentale des terrains disponibles

Au nord de ce secteur, sous un remblai de démolition de près d'1 m de haut (surface à 7.95 m NGF), les trois séquences d'occupation examinées dans le sondage 5 sur un espace restreint correspondent successivement :

- à une pièce chauffée par hypocauste dont les gravats ont été laissés sur place ;
- à la transformation de bâti avec un bassin au fond en opus spicatum (altitude 6.66 m NFG, arrêt sondage à 6.30m) ;

- à la pose d'un sol en opus sectile (empreinte de 3.64 m2 à 7.32 m NGF).

Au sud cependant (sondage 3), les couches d'occupations antiques n'ont pas été atteintes sous le remblai qui les scelle (surface à 8.85 m NGF).

On considérera donc que les couches archéologiques de ce secteur ont une épaisseur d'environ 2 m. Elles seront fouillées jusqu'au substrat afin d'obtenir toute la séquence stratigraphique de l'ensemble du secteur. La fouille exhaustive aura pour objectif de préciser la nature et la fonction des différents espaces construits, leur relation et leur chronologie. Elle permettra d'établir le plan des différents aménagements et installations (noyau principal de l'habitation, aménagements périphériques, transformations...).

#### \* Éléments de méthodologie

La première étape de l'intervention archéologique sera le dégagement de la salle appuyée au rempart et dont la voûte se situe à moins de 0.50 m sous le sol actuel. Elle pourra être réalisée en amont des travaux de terrassement généraux.

La seconde étape comprendra le suivi des travaux de terrassement généraux préparant le dallage de la partie centrale du terrain, dont la surface sera à la cote 6.40 m NGF. Ces décaissements permettront la réalisation d'une coupe transversale au fossé de l'enceinte du IIIe s. Celle-ci devra se situer entre les sondages 4 et 5 du diagnostic, afin de mettre en évidence le profil du fossé et la limite des couches archéologiques qui n'ont pas été détruits par son creusement.

La troisième intervention qui concerne la surface à fouiller entre le bord du fossé et la limite occidentale des terrains à construire sera accessible à la suite de la construction du dallage central et de la mise en place des butons reliant la berlinoise à la bêche périphérique du dallage. Celui-ci aura été reculé de quelques mètres pour se situer au delà de l'entaille du fossé et ne pas porter atteinte aux vestiges. Cette distance aura été déterminée lors de la seconde phase de l'intervention archéologique. Le buton le plus proche de l'angle nord-ouest aura également été placé de manière à permettre la fouille exhaustive des vestiges mis en évidence dans le sondage 5.